

La Rochelle et ses cailloux du Canada
page 11



Réjean Ducharme vingt ans après
page E 1



Lamarre, un candidat possible mais incertain
page B 1



la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



RISQUE DE PLUIE VERGLAÇANTE EN MATINÉE, NEIGE FONDANTE EN APRÈS-MIDI. MINIMUM: 0°, MAXIMUM: 2°.
DEMAIN: NUAGEUX, NEIGE FONDANTE. DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES
30 SUCCURSALES 336-5330

MONTRÉAL, SAMEDI 15 MARS 1986, 102^e ANNÉE, N° 143, 194 PAGES, 13 CAHIERS

1 \$

lies de La Madeleine: 1.50

L'OSM AU BÂTON!



photo Jean Goupil, LA PRESSE

L'OSM et les Expos font match nul...

Le maestro Charles Dutoit, à droite, jette un coup d'oeil (habituellement en direction des violoncelles et des contrebasses), inquiet de ce que fera le directeur général de l'OSM, Zarin Mehta, de cette balle que vient de lui «servir», comme on dit dans les sports, Claude Raymond, une autre vedette montréalaise. Ce sera un des premiers coups sûrs de la partie qui s'est terminée hier à West Palm Beach par le compte de 5 - 5. L'Orchestre symphonique de Montréal, actuellement en tournée aux États-Unis, «affrontait» hier dans un match amical la direction des Expos.

page C 2

Pierre Gobeil en page C 1 : Don King ne livre pas la marchandise

POUR ENRACINER SON PARTI AU QUÉBEC Mulroney parie sur la division des libéraux

Le chef conservateur a conseillé à son parti d'éviter les erreurs des libéraux, qui «ont refusé d'écouter Jean Chrétien», et lui a demandé de

MICHEL VASTEL

«veiller à l'enracinement démocratique du Parti conservateur au Québec, une fois pour toutes».

Dans un véritable discours électoral de 25 minutes, où il a tout autant tiré les leçons de sa victoire qu'exposé sa vision de l'avenir, M. Brian Mulroney a capitalisé hier sur la division interne des libéraux à la suite du départ de Jean Chrétien : «le

Parti libéral a refusé d'écouter Jean Chrétien. L'establishment du parti a même orchestré son départ... Un parti politique qui n'est pas assez grand pour accueillir un Jean Chrétien est un parti qui se dirige vers de graves difficultés», a lancé le premier ministre à ses 5 000 militants rassemblés au Palais des congrès.

Pour un chef politique qui dit ne pas s'inquiéter des sondages, le chef conservateur a plusieurs fois mis en garde son parti contre la tentation de prendre son succès pour acquis. C'est justement Jean Chrétien, a rappelé M. Mulroney, qui «disait au Parti libéral de cesser de mépri-

ser les Québécois et les Canadiens». «En démocratie, a poursuivi le premier ministre, la politique offre peu de garanties mais une chose est certaine: en faisant comme si le peuple n'existait pas, on est assuré de perdre».

Le premier ministre a reconnu du même souffle que l'essentiel reste à faire: «Je compte sur vous (les militants conservateurs) pour veiller à l'enracinement démocratique du Parti progressiste conservateur au Québec, une fois pour toutes».

Le mot d'ordre était d'ailleurs au «retour à la base» chez les conservateurs hier. En début de journée, une trentaine de mi-

nistres se sont livrés à une expérience unique dans les annales d'un parti fédéral. Ils ont tout simplement laissé les militants de la base leur poser toutes les questions qui les préoccupaient, spontanément, sans micros et sans formalités.

Cela a donné lieu à quelques épisodes cocasses ou embarrassants. Certains conservateurs accusent en effet leur parti de n'être pas assez stricte sur la moralité publique, de se trainer de la peine capitale... et d'avoir honte de faire du bon patronage. Mais dans l'ensemble, cet

voir MULRONEY en A 2

LES NÉGOCIATEURS SONT OPTIMISTES Québec donne un autre délai aux cols bleus

Au moment de reprendre la négociation vers 17 h hier, les représentants de la Ville de Montréal et de ses 4 200 cols bleus affichaient un optimisme prudent.

PAUL ROY

Les pourparlers se poursuivaient toujours en soirée dans le but de mettre fin à la grève qui est entrée hier dans sa 30e journée.

En après-midi, le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, a annoncé qu'il n'interviendrait pas directement dans le conflit «pour le moment».

Le ministre a fait cette déclaration à sa sortie d'une réunion spéciale du conseil des ministres à Montréal.

«Ce qui est important, a précisé M. Paradis, c'est que les services essentiels soient rendus de façon satisfaisante et que la santé et la sécurité du public ne

soient pas compromises, ce qui est le cas au moment où on se parle.»

Le conseil des ministres se réunit à nouveau à 9h30 ce matin pour réévaluer la situation. M. Paradis a laissé entendre hier que s'il le fallait, le conseil des ministres se réunirait tous les jours pour veiller à ce que la sécurité du public soit assurée.

Est-ce dire qu'il est prêt à laisser continuer la grève tant que les services essentiels seront maintenus? «Non, a-t-il répondu, parce qu'en plus des services essentiels, il y a les services réguliers auxquels la population a droit. Mais tant que les parties négocient sérieusement, font des progrès, ce n'est pas le temps de bousiller toute la négociation.»

Combien de temps est-il prêt à attendre? «J'ai indiqué aux parties qu'elles égreuaient ma patience et celle du public un

voir COLS BLEUS en A 2



photo Robert Mailloux, LA PRESSE
M. Pierre Paradis

SOMMAIRE

- Annonces classées D 5 à D 13, G 1 à G 7, H 4, H 10, H 11
- Arts et Spectacles . E 1 à E 22, F 1 à F 3
- Horaires E 16
- Bandes dessinées I 19, I 20
- Bricolage..... L 5
- Bridge K 9
- Carrières et profess. J 1 à J 8, K 1 à K 9
- Décès, naissances, etc. . H 13
- Économie..... H 1 à H 9
- Alain Dubuc H 1
- Êtes-vous observateur?.. D 12
- FEUILLETON
- Le crime
- d'Ovide Plouffe..... D 7
- «Génies en herbe» I 19
- Habitat L 1 à L 12
- Horoscope..... G 2
- Jardinage..... L 4
- Le monde..... A 20
- Les animaux..... D 4
- Loteries — résultats... A 4, A 6
- Maisons d'enseign.: A 16, A 17
- Mots croisés D 9, D 11
- «Mot mystère» G 7
- Quoi faire F 4
- Restaurants F 5 à F 8
- Sciences K 10
- Sports C 1 à C 7
- Chasse et pêche C 2
- Télévision F 5
- Timbres K 9
- Vacances-Voyage..... I 1 à I 18
- Vivre aujourd'hui D 1 à D 3

SCHEFFERVILLE

Des migrateurs qui ne veulent pas partir!

SCHEFFERVILLE — Les caribous sont là. Le petit détour que le pilote de l'avion nolisé a fait sur Wabush valait la peine.

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial de LA PRESSE

Sur un lac, ils sont quelques milliers qui s'animent brusquement, effrayés par le bruit de l'appareil. Souvent, presque aussi blanc que la neige, ils forment de longues files indiennes regroupant des centaines d'individus. Les caribous ne font que passer dans la région. Ce sont des migrateurs.

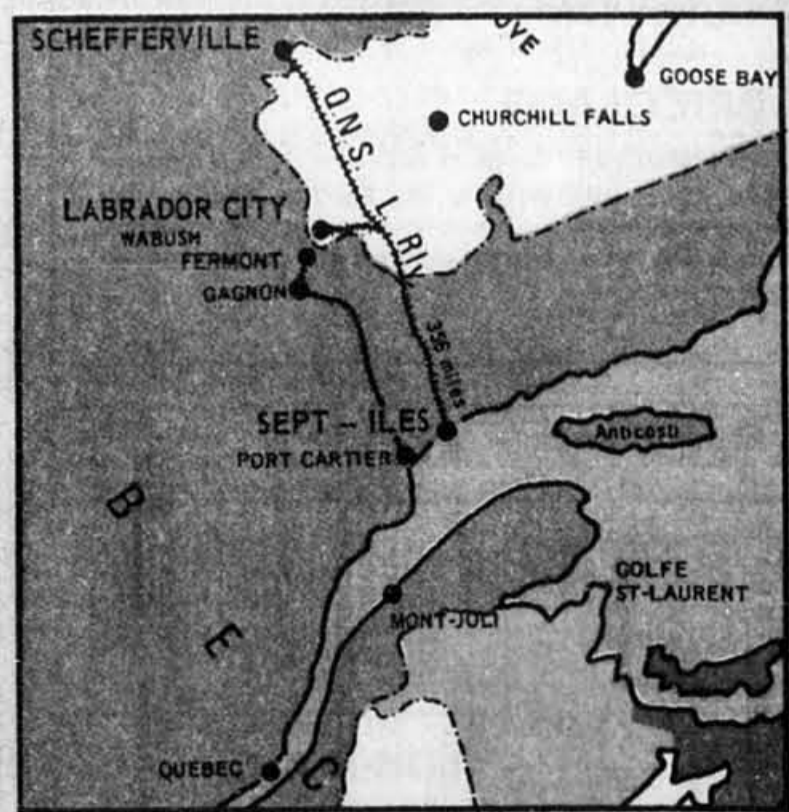
Ce sont aussi des migrateurs qu'on retrouve à Schefferville. Mais contrairement aux caribous, ceux-là ne veulent plus partir.

Venus de partout, les premiers, des Blancs, sont arrivés dans le coin en 1949, pour construire une ville minière qui s'éteindra brusquement en novembre 1982. Les Montagnais, eux, venaient traditionnellement dans la région pour y chasser. Installés à Sept-Îles, ils retournaient en bas, comme on dit ici, un mois et demi par année. Mais en 1953, les Montagnais ont décidé de s'établir à Schefferville à demeure.

Les Naskapis étaient établis à Kuuj-

juak et à Fort McKenzie, beaucoup plus au nord. Ottawa a réussi à les convaincre de laisser leur territoire pour aller vivre dans la ville du fer, un endroit où on trouve de l'emploi, disait-on à l'époque. Ils arriveront en 1956. Une vingtaine d'années plus tard, à la suite de négociations avec Ottawa, ils ont obtenu la construction d'une nouvelle réserve. Et c'est au moment où on voit les premières maisons neuves surgir entre les épinettes noires à cinq ou six milles de Schefferville que l'Iron Ore décide de cesser ses activités.

À Schefferville, la dernière migration voir MIGRATEURS en A 2



Le Choix
SANYO
BETA ■ VCR-4030 • 2 programmes/14 jours • 105 canaux • Télécommande sans fil
VHS ■ VHR-1100 • 4 programmes/14 jours • 108 canaux • Télécommande sans fil

SuperBeta
OU VHS
449 \$
+ 52 FILMS GRATUITS DE NATIONAL VIDÉO

Dumoulin
8390 ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-4636 / 1122
5916 BÉLANGER (coin de Lacordaire) 256-7571

AUJOURD'HUI...

SAMEDI PLUS

LYSIANE GAGNON: Au congrès conservateur, le premier à se tenir à Montréal, le cor t'aste est grand entre le rituel quasi papal qui entoure la moindre apparition du chef, et la triste réalité du parti. On semble carrément s'ennuyer.

page B 2

MAURICE JANNARD: Une entrevue avec Joe Clark pour qui 18 mois de collaboration avec les États-Unis ont permis au Canada d'accroître son influence internationale.

page B 2

JEAN-FRANÇOIS LISÉE: Le Canada n'est pas très populaire ces temps-ci dans les couloirs du Congrès américain. Le premier ministre Mulroney, en visite officielle à Washington la semaine prochaine, aura l'occasion de s'en rendre compte.

page B 4

FRANÇOIS BERGER: La formule de libre-échange canado-américain proposée par le gouvernement Mulroney est loin de faire l'unanimité dans le monde canadien des affaires.

page B 4

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE: Le gouvernement socialiste français est méconnaissable. Le président Mitterrand fait penser à un Pierre Bourgault qui serait devenu chef d'un parti fédéraliste et qui proclamerait: «Je n'ai pas changé. Aussi prévoit-on sa défaite aux législatives de demain, moins pour incompétence que pour manque de crédibilité».

page B 5

JOONEED KHAN: L'URSS du président Gorbatchev se veut souriante. Au lendemain de l'opération charme de l'ambassade soviétique à Ottawa, on peut cependant se demander si ce n'est pas pour mieux montrer les dents.

page B 3

GILBERT BRUNET: La rentrée de cette semaine à l'Assemblée nationale, cent jours après les élections, s'est faite sans éclat. C'était surtout la rentrée du député de Saint-Laurent.

page B 3

DANIEL MARSOLAIS: Brimée depuis la loi martiale de 1972, la presse écrite des Philippines connaît un nouveau printemps depuis le départ de Marcos. Et les téléspectateurs ont enfin droit à de vraies informations.

page B 7

CHASSE ET PÊCHE

Le printemps n'est pas loin. Même que, pour bon nombre d'observateurs d'oiseaux, c'est déjà le printemps. Certains d'entre eux ont commencé à parcourir la campagne pour saluer les premiers arrivants.

page C 2

SCIENCES

PIERRE VINCENT: La recherche en médecine vétérinaire est résolument orientée vers la prévention. De plus en plus on s'applique à prévenir les maladies plutôt que d'essayer de les guérir.

page K 10

HABITAT

ROBERT DUBOIS: Rajouter une propriété peut être plus rentable que déménager. L'ajout d'un solarium, par exemple, peut parfois éviter un déménagement coûteux.

page L 1

JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: On connaît depuis longtemps les chrysanthèmes vivaces, mais on connaît moins les chrysanthèmes annuels et les hybrides. Leur culture est pourtant facile et les résultats sont toujours spectaculaires.

page L 4

BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: Certains oiseaux, tels les hirondelles, les moucherolles, les merles et les moineaux, préfèrent les nichoirs ouverts aux nichoirs fermés. On vous en propose un à la fois invitant et facile à fabriquer.

page L 5

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

exercice a permis aux militants, qui se demandent où leur gouvernement s'en va, de se défouler.

Ce congrès de la victoire, sans doute le seul du premier mandat du gouvernement Mulroney, «voilà une occasion, a lancé le premier ministre, d'analyser et de réformer, de critiquer et de reconstruire, de repenser et de renouveler. Aucune politique et aucun dirigeant, à commencer par le chef du parti, ne devraient échapper à votre examen attentif et à votre jugement démocratique. Je crois

sincèrement en une démocratie qui s'exerce à la base».

Le premier ministre a ensuite exposé sa vision de l'avenir et le projet qu'il veut proposer aux Canadiens lors de la prochaine campagne électorale: «J'ai aussi un rêve pour le Canada, a-t-il dit, un Canada du 21e siècle: fort, uni, prospère, tolérant... Ma mission, comme premier ministre, c'est de préparer notre pays à entrer de plain-pied dans le monde nouveau de l'an 2000».

Le thème de la «tolérance» a souvent fait surface au cours de

ce congrès quand le Premier ministre et certains de ses lieutenants comme M. John Crosbie ont fait face à des militants d'extrême droite qui trouvent que ce gouvernement ne contraste pas assez avec celui de Pierre Trudeau.

Le premier ministre a donc pris soin de rappeler aux conservateurs les grandes valeurs qu'ils devront défendre avec lui: la coopération entre partenaires économiques, l'unité entre francophones et anglophones, le respect des valeurs familiales, le maintien des

engagements internationaux, la fierté pour la diversité multiculturelle du pays et la solidarité envers ceux qui sont dans le besoin.

Le chef du gouvernement a enfin dressé le bilan traditionnel de ses premiers 18 mois au pouvoir, quatre thèmes qu'il développe depuis plusieurs semaines: la réconciliation nationale, le renouveau économique, la justice sociale et une présence constructive sur la scène internationale. Ce bilan se résume à un slogan: «Avec les conservateurs, c'est le bon temps!»



Ce qui reste de la ville de Schefferville.

photos LA PRESSE

MIGRATEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

humaine a eu lieu en 1983. Aujourd'hui, ceux qui restent, 250 Blancs, sont devenus un fardeau pour Québec. On parle d'une note de frais annuelle de \$4,5 millions. Le principal contribuable, la compagnie Iron Ore, possède encore 500 maisons. Elle a offert ses propriétés à la ville pour \$1. Pour la compagnie, il n'est plus question pour la compagnie de payer des taxes éternellement. Elle parle de raser ses propriétés si elle ne trouve pas à qui les donner. M. André Bourbeau, ministre des Affaires municipales, veut refiler la facture au ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, qui assume déjà le soutien d'une grande partie des 800 Montagnais et Naskapis. Pour le ministre, la ville doit devenir une réserve.

«Transformer la ville en réserve indienne est la seule solu-

tion possible», déclare le maire, M. Yvan Bélanger. «La population blanche ne peut absorber le fardeau fiscal de la municipalité et les Indiens refusent de payer leur quote-part qui devrait passer à 80 p. cent du budget si on tient compte qu'il forme un pourcentage équivalent de la population», ajoute-t-il. Comme beaucoup d'autres, notamment les citoyens plus âgés, Renaud Salvail, 52 ans, est prêt à partir si le gouvernement verse des compensations intéressantes. «Mais pas à vil prix», dit-il. «Curieusement, l'évaluation foncière est tombée de \$30 000 à \$6 000 en 1985 même si la somme de taxes à payer est presque la même que l'année précédente. Ceux qui veulent des compensations, veulent une pleine évaluation de leurs propriétés», précise-t-il.

Mais si certains veulent partir, ce n'est pas tout le monde. Les jeunes sont de ceux-là.

Francine Côté, 31 ans, est secrétaire comptable à l'hôtel Royal, le seul de l'endroit. Elle aime la pêche, mais surtout la chasse. «J'aime la tranquillité. La vie est plaisante par ici. On est habitué.» Sylvie Chamberlan, 20 ans, est arrivée ici à 4 ans. Ses parents sont partis lors du grand déménagement en 1983. Mais son «chum» est resté et elle est toujours amoureuse. Mais chez la plupart de ces jeunes, pas question de rester si la ville se transforme en réserve indienne. A Schefferville, les Blancs et les Montagnais se côtoient harmonieusement mais ne cohabitent pas.

D'ailleurs, les Blancs ne peuvent demeurer légalement sur une réserve indienne. Tous les autochtones le savent. «Nous pourrions garder quelques Blancs sur la réserve durant une certaine période de temps, histoire de nous entraîner à certaines tâches techniques», explique M. Alexandre McKenzie,

chef du Conseil de bande montagnais. Mais la vraie préoccupation des Amérindiens n'est pas la question des Blancs mais celle des services. M. Joe Guanish, chef du conseil de bande naskapi depuis 20 ans, est catégorique: «Nos besoins essentiels sont l'avion et l'aéroport, le train pour transporter les matériaux lourds, l'hôpital et l'épicerie. Pas question de laisser tomber ça.»

Pour leur part, les Montagnais mènent des études pour savoir s'il leur serait avantageux de s'établir dans les maisons barricadées, et s'ils doivent prendre à leur charge les systèmes de filtration et d'épuration construits pour une ville de 6 000 habitants. D'ailleurs, a confié l'un d'eux, un rapport verbal effectué par un consultant appelé sur les lieux par les Montagnais indique que les deux systèmes sont déjà très vieux et qu'ils nécessiteraient des réparations importantes.

Un maire contesté



Yvan Bélanger

SCHEFFERVILLE — La scène est cocasse. Au bout d'une grande table, les membres du Conseil de bande montagnais. En face, deux représentantes de la MRC Caniapiscou et à l'autre extrémité, cinq Naskapis, dont le chef Joe Guanish. Debout, le maire de Fermont explique en français ce qu'est une MRC. Les Montagnais discutent ensuite entre eux en...montagnais. Le maire reprend alors son discours en anglais qui est ensuite traduit en Naskapis pour le chef. Hiérarchie oblige.

Judi soir, les responsables de la MRC Caniapiscou rencontraient les Montagnais et les Naskapis afin de leur expliquer qu'ils doivent soumettre au gouvernement un plan d'aménagement. Il s'agissait d'une première, les réserves indiennes n'étant pas touchées par la loi québé-

coise. Il faut dire que la MRC ne regroupe que les villes de Fermont et Schefferville.

Curieusement, au cours de cette soirée, il y a un absent: le maire de Schefferville. Un réunion du conseil municipal le retient. Mais après sa réunion, il ne vient pas non plus. Tout au plus fera-t-il acte de présence durant cinq minutes. Pourtant, cette rencontre le concernait beaucoup. Le maire de Fermont, Robin Bélanger, déplore la situation.

Avocat de 33 ans pratiquant à Sept-Îles, Yvan Bélanger arrive à Schefferville en 1979. Il est un «maniac» de la chasse. Après la fermeture de la compagnie et le départ du maire Charles Bégin, il est élu maire à son tour en 1984. Aujourd'hui il est

contesté par ses concitoyens. On l'accuse notamment d'avoir mené de façon très superficielle un sondage dont les résultats indiquaient que 59 p. cent des 250 résidents adultes de Schefferville quitteraient la ville moyennant compensation.

Un comité de citoyens a été récemment mis sur pied pour dénoncer la situation et exiger un sondage vraiment scientifique sur la question. «Yvan Bélanger veut absolument fermer la ville. Plusieurs d'entre-nous veulent rester. Le maire doit en tenir compte» explique Michel Dubreuil, un des dirigeants du comité. Le comité regroupe environ 100 personnes, dit-il. «C'est presque la moitié de la population de la ville. Québec devra tenir compte de nos revendications» dit-il.

COLS BLEUS

SUITE DE LA PAGE A 1

rés de façon satisfaisante et il a dit avoir reçu l'assurance des dirigeants syndicaux qu'ils continueraient de l'être.

Qu'en était-il selon la ville? À 14h, on disait pouvoir compter sur 60 p. cent des effectifs requis, c'est-à-dire 285 cols bleus sur les 476 exigés par le Conseil des services essentiels.

En soirée, neuf équipes étaient requises à 19h pour le chargement et le transport de la neige. En temps normal, on en dénombre 30. Mais le porte-parole de la Ville, M. Richard Roberge, a déclaré ne pas attendre les cols bleus avant 20h, se fiant aux indications fournies par le syndicat.

Tous les entrepreneurs privés devaient être à l'oeuvre. Ceux-ci fournissent 42 équipes. Quant aux sites d'élimination, ils sont exploités par des cols bleus qui devaient, eux-aussi,

se présenter au travail hier soir.

M. Charland s'est dit notamment soulagé que le ministre n'ait pas forcé le retour au travail des grévistes: «Au moment où tous les efforts sont faits pour arriver à un règlement, ce n'aurait pas été la bonne décision à prendre.»

M. Paradis a souligné qu'au moment où le Conseil des services essentiels lui a recommandé de suspendre la grève, jeudi, la santé et la sécurité du public montréalais n'étaient pas assurées. Mais, selon lui, la situation avait changé jeudi soir lorsque le conseil des ministres devait se réunir pour se prononcer sur la question.

La réunion spéciale a donc été reportée à hier après-midi. M. Paradis s'y est pointé vers 14h30 pour faire rapport de la situation à la demi-douzaine de ministres présents.

Selon lui, à ce moment-là, les services essentiels étaient assurés petit peu plus à chaque heure qui passe.»

L'état des pourparlers lui permettait cependant d'être optimiste: «La négociation se fait présentement en trois blocs. Dans un des blocs, c'est quasiment terminé, dans le deuxième, ça progresse rapidement et dans le troisième, il y a des difficultés qu'on tentera de résoudre au cours des prochaines heures.»

Il n'a toutefois pas voulu préciser si ce troisième bloc concernait la sous-traitance, qui constitue l'enjeu de la grève.

Les porte-parole patronal et syndical, MM. Pierre Girard et Gilles Charland, croyaient, eux-aussi, que l'allure des discussions de la veille, ajournées dans le milieu de la nuit, justifiaient un certain optimisme.

Médiatrice à l'hôpital Lafontaine

Le président du Conseil des services essentiels, M. Bernard Bastien, a annoncé hier soir qu'il avait désigné Mme Jocelyne Delisle comme médiateur-enquêteur au sujet du débrayage survenu hier à l'hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine, à Montréal.

Après avoir reçu le rapport de Mme Delisle, le CSE pourra émettre s'il y a lieu des ordonnances appropriées de retour au travail et de réparation du préjudice que pourraient avoir subi les patients, a précisé M. Bastien dans un communiqué.

— Presse Canadienne

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres à quatre chiffres

132

7642

LA MÉTÉO

Samedi 15 mars 1986
AUJOURD'HUI: Min.: 0° Max.: 2°
NEIGE FONDANTE
DEMAIN: NEIGE FONDANTE



Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-3	0	Nuageux
Outaouais	0	2	Pluie
Laurentides	-3	0	Nuageux
Cantons de l'Est	2	3	Nuageux
Mauricie	1	3	Nuageux
Québec	-3	0	Verges
Lac-Saint-Jean	-6	-2	Neige
Caspésie	-13	-5	Neige
Bas-Caraïbe	-8	-3	Neige
Sept-Îles	-13	-5	Nuageux

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Boston	0	7	N.-Orléans	10	22
Buffalo	2	6	Pittsburgh	-6	1
Chicago	4	6	S. Francisco	9	14
Miami	24	27	Washington	5	10
New York	1	7	Dallas	5	16

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	2	8	Madrid	3	13
Athènes	7	13	Moscou	-6	1
Acapulco	20	29	Mexico	9	27
Berlin	2	8	Oslo	-1	1
Bruxelles	0	10	Paris	2	11
Buenos Aires	19	23	Rome	5	15
Copenhague	0	1	Séoul	5	15
Genève	2	6	Stockholm	-1	1
Hong Kong	20	25	Tokyo	6	9
Le Caire	14	27	Trinidad	23	32
Lisbonne	9	14	Vienne	3	4
Londres	1	11			

DES INFORMATIONS SUR CERTAINS CRIMES, COMME LE MEURTRE DE SHOOFEY

Le rapport Bernier servira davantage au travail policier qu'à réformer la boxe

■ Le contenu du rapport Bernier sur la boxe professionnelle ne sera jamais rendu public. Les révélations sur les activités de la pègre dans ce domai-

ANDRÉ PÉPIN

ne serviront surtout aux policiers qui seront mieux documentés pour enquêter sur des crimes, tel le meurtre de Me Frank Shoofey, survenu en octobre dernier.

Le rapport de la commission Raymond Bernier, c'est des centaines de pages qui font la lumière sur les côtés de la boxe professionnelle, notamment sur l'implication de la mafia montréalaise dans cette activité très lucrative.

Le ministre de la Justice, Herbert Marx, doit faire connaître mardi l'essentiel du rapport. Il est cependant clair que M. Marx se limitera aux «principales» recommandations du juge Bernier.

« Nous ne pouvons dévoiler l'identité des personnes dont les noms ont été cités à l'enquête. Ces gens ne sont pas encore arrêtés », a indiqué hier à LA PRESSE un proche collaborateur du ministre.

« La police a cependant en main des éléments fort importants pour entreprendre ou poursuivre des enquêtes liées à la boxe professionnelle », a-t-il poursuivi.

M. Marx, selon les informations obte-

nues hier, n'a pas l'intention de proposer une nouvelle législation pour contrer l'infiltration de la mafia dans ce domaine. « Le ministère de la Justice va collaborer avec la police qui s'intéresse de plus en plus à ce phénomène. Il n'est pas question d'adopter une nouvelle loi », a précisé le collaborateur du ministre.

Des informations obtenues par LA PRESSE en fin de journée hier, permettent cependant d'affirmer que le juge Bernier, en collaboration avec des fonctionnaires, travaille à la préparation d'un projet de réglementation qui viendra soutenir la Commission athlétique de Montréal.

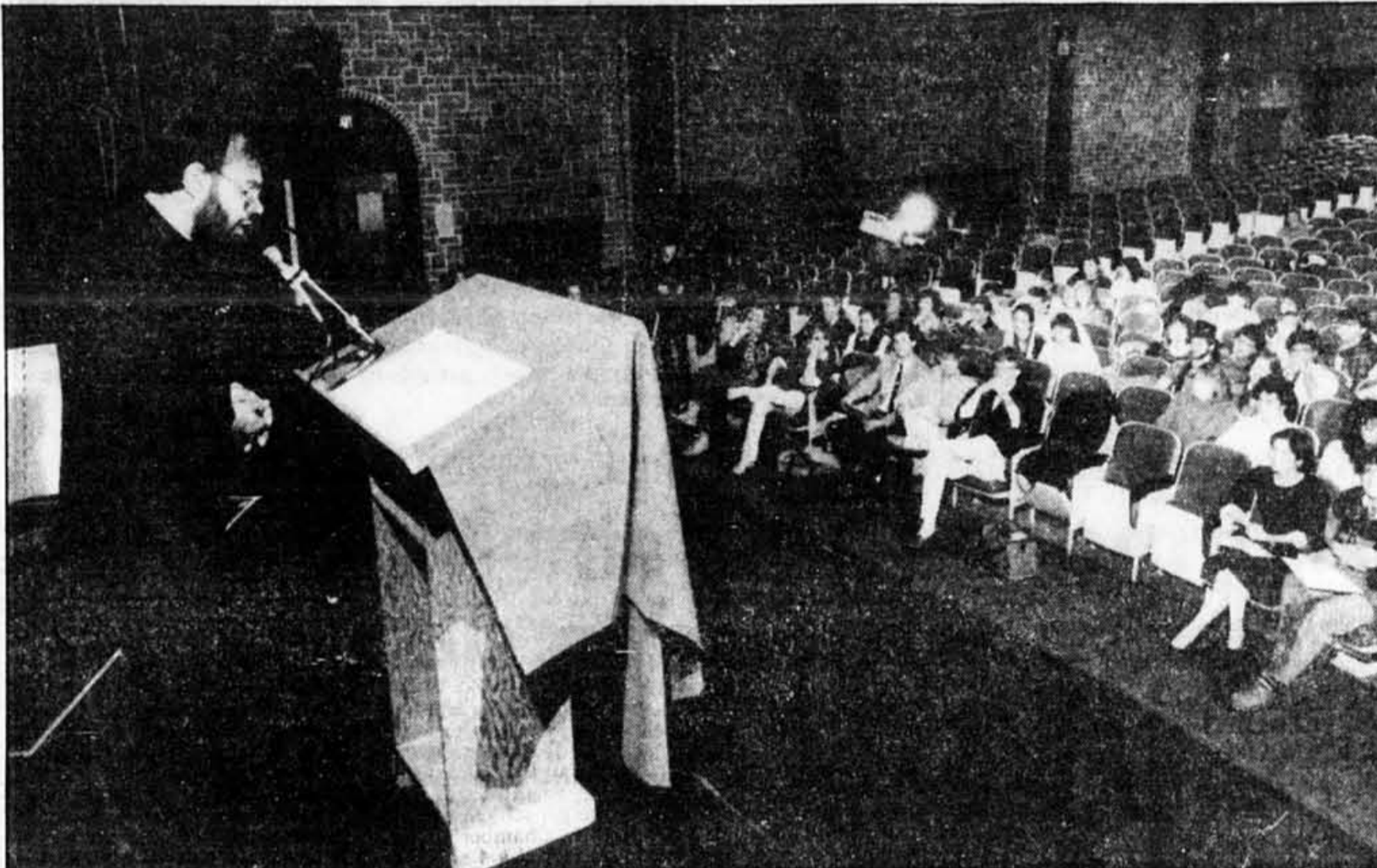
Dans les voûtes

Les principaux corps policiers, notamment la police de la CUM et la Sûreté du Québec, ont collaboré à l'enquête Bernier. Le volumineux rapport rédigé à la suite de dizaines de séances d'enquête, est gardé dans les voûtes des services de police pour empêcher que les noms qu'il contient ne soient divulgués avant que des accusations soient portées.

« Nous avons dans ce rapport matière à nous occuper durant plusieurs mois. Le ministre de la Justice étant informé de son contenu, il sera mieux en mesure de nous épauler dans notre travail », a confié un détective de la CUM.

Des crimes, commis récemment sur le territoire de la CUM, ont été reliés à l'infiltration de la mafia dans le monde de la boxe professionnelle. Ce fut le cas, par exemple, lors de l'assassinat de Me Frank Shoofey, survenu l'automne dernier.

Me Shoofey était très impliqué dans les sports, notamment dans le domaine de la boxe, comme conseiller des frères Hilton. Le rapport Bernier ne relie pas cet assassinat à la boxe professionnelle, mais il permet aux policiers de profiter d'une banque importante d'informations pour les aider à poursuivre leur enquête. C'est ce type d'informations que le ministre de la Justice ne pourra jamais rendre publiques.



Une cérémonie nuptiale pittoresque s'est déroulée hier au campus Loyola de l'université Concordia, alors qu'une cinquantaine de couples d'étudiants se sont

«mariés»... en espérant, par la dérision, amener Québec à modifier les règles d'attribution de son aide financière. photo Michel Gravel, LA PRESSE

Quand le ministère de l'Éducation «oblige» cent jeunes à se marier...

■ C'est un mariage collectif de dérision qu'environ 50 paires de jeunes étudiants de l'université Concordia ont contracté hier. Pour protester contre l'absurdité de la politique d'aide aux étudiants qui donne à trop d'entre eux le choix entre... se marier pour vrai ou jeûner plus souvent qu'à leur tour.

HUGUETTE ROBERGE

La bénédiction nuptiale a été donnée aux couples, pas toujours très bien assortis et dont plusieurs avaient pris une décision pour ainsi dire instantanée, par Martin Ranalli, un étudiant qui a déjà tâté de la théologie et qui s'est rebaptisé pour la circonstance Reverend O'Bursary

(qu'on traduise par Père La-Bourse, si on ose!)

Les Roméo ad hoc avaient enfilé leurs jeans les moins déchirés, que d'aucuns ont assortis à un chic veston blanc ou noir, vraisemblablement emprunté. Les Juliette n'étaient pas en reste, coiffées, d'un chapeau à voilette, qui d'une parure blanche fort élaborée, à base de papier hygiénique.

Comme il se doit, la cérémonie, qui s'est déroulée dans le sous-sol de la chapelle du collège Loyola, a été ponctuée de chants, en particulier d'une chanson-thème composée spécialement pour l'occasion et intitulée *I'm getting married for the money*. Et de vibrantes prières adressées à Dieu le Père qui

trône, bien sûr, à Québec et s'appelle Ryan.

À l'issue de cette cérémonie, les nouveaux mariés se sont complaisamment prêtés à la traditionnelle séance de photographie, plus hilares qu'émus, et brandissant leur certificat de mariage-bidon délivré par leur association étudiante.

LA PRESSE a recueilli les réactions de quelques-uns des heureux couples, dont les parties seraient encore plus heureuses si elles pouvaient avoir accès aux prêts et bourses :

■ Mireille Caron et Joe Tan, tous deux de 23 ans, respectivement étudiants en traduction et en économie, fondent leur mariage blanc sur une platonique cama-

raderie. Ils ne vivront pas ensemble. C'est surtout la cause du jour, assez noble, qu'ils ont épousée ;

■ Marguerite Arbour et Reuel Dechêne, 23 et 20 ans, étudiants en géographie et en science politique, vivent ensemble, et ont effectivement l'intention de se marier pour vrai et pour longtemps, mais plus tard, quand ils seront prêts. En attendant la maturité, financièrement, ils n'en mènent pas large ;

■ Barbara et Stéphanne sont des copains, vivent en appartement chacun de son côté. Elle a 19 ans, étudie en administration et doit compter pour survivre sur l'aide de ses parents et le produit d'un emploi d'été. Lui, 20 ans, étudiant à temps plein en psychologie, travaille en plus dans un restaurant à raison de 34 heures semaine. Une vie fatigante, avoue-t-il. Mais il n'a pas été hors du système scolaire assez longtemps pour être considéré comme indépendant et avoir droit aux prêts et bourses.

En conférence de presse, François Desrosiers, de l'Association des étudiants de Concordia, a expliqué que, par leur geste éclatant, les étudiants ont voulu attirer l'attention du public et de Québec sur la nécessité de réformer le système de prêts et bourses actuellement en vigueur et dont les critères d'admissibilité sont, à leur avis, du plus haut ridicule.

Pour déterminer la situation économique des étudiants, le règlement exige présentement que ces derniers fassent la preuve de leur indépendance financière. Pour cela, ils doivent remplir une des conditions suivantes : 1) être marié, séparé ou divorcé ; 2) avoir un ou des enfants à charge ; 3) avoir déjà obtenu 90 crédits universitaires pour l'obtention d'un diplôme ; 4) avoir été au travail pendant 24 mois consécutifs.

Un col bleu doit rester en prison

■ Un col bleu en grève, accusé d'avoir ouvert une bouche d'incendie, causé des dommages à plusieurs logements et conduit son automobile d'une façon dangereuse, a été placé en détention préventive, hier, par un juge de la Cour supérieure, en attendant son procès.

ANDRÉ PÉPIN

Pierre Deschatelet, 30 ans, de Repentigny, un chauffeur au service de la Ville de Montréal, est soupçonné d'avoir commis ces méfaits au cours de la soirée du 28 février, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

Surpris par un agent de sécurité de la Ville, Deschatelet aurait pris la fuite en brulant plusieurs feux rouges, filant à plus de 120 kilomètres à l'heure. Impliqué dans un accident à Repentigny, il a été interrogé par les policiers de l'endroit qui l'ont remis entre les mains de la police de la CUM.

Les frasques qu'on lui reproche avaient provoqué l'inondation de trois logements, à l'intersection de la 58^e Avenue et de la rue Notre-Dame. Une dame de 70 ans a dû être évacuée de son logement du sous-sol.

Deschatelet a comparu en Cour municipale le 7 mars et son procès a été fixé au 11 avril par le juge Micheline Corbeil-Laramée. Cette dernière avait alors permis sa remise en liberté sous certaines conditions. Notamment, l'accusé ne devait pas conduire de véhicule.

La Couronne a cependant porté la cause en Cour supérieure pour réclamer la détention de Deschatelet. Les avocats municipaux ont soutenu que la sécurité du public exigeait la détention préventive.

Le juge Rolland Durand leur a donné raison et a ordonné l'incarcération immédiate de Des-

chatelet. Celui-ci est détenu au centre Parthenais.

En rendant sa décision, le juge Durand a expliqué que la gravité des actes reprochés au prévenu et les éléments accablants de l'enquête l'obligeaient à renverser la décision du premier tribunal.

Les avocats retourneront lundi en Cour municipale pour essayer de rapprocher la date du procès.

Alex Hilton sous arrêt

■ Le boxeur Alex Hilton, 21 ans, qui n'en finit plus d'éprouver de sérieux problèmes avec l'alcool, la police et les tribunaux, a été arrêté hier après-midi, à son domicile de Saint-Zotique, par des policiers de la Sûreté du Québec.

La Cour des sessions de la paix avait émis un mandat d'arrestation contre lui jeudi. On lui reproche d'avoir manqué à sa parole ; il ne devait pas conduire de véhicule ni fréquenter les débits de boissons avant de se soumettre à une cure de désintoxication.

Arrêté récemment pour avoir, alors qu'il était ivre, tiré un coup de feu dans un grand hôtel du centre-ville de Montréal, il avait été remis en liberté pour assister son épouse qui devait accoucher. Malheureusement, le boxeur a de nouveau été arrêté en état d'ébriété et a refusé de se soumettre à l'alcooltest. La cour a donc décidé de sévir.

Les policiers n'ont eu aucun mal à procéder à son arrestation. C'est lui-même qui a d'ailleurs ouvert la porte aux agents. « Sobre, Alex Hilton est un gentilhomme », a commenté l'un d'eux.

Visez des rendements supérieurs Les Fonds Desjardins

Voici les rendements obtenus par les Fonds Desjardins en 1985

Actions 25,8 %
Hypothèques 13,5
International 26,2
Obligations 18,4

Appelez-nous sans frais, peu importe où vous habitez

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus disponibles dans nos succursales

Fiducie du Québec

Anjou (514) 356-2050 1-800-361-5808 Châteauguay (418) 549-5746 1-800-463-9657
Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058
Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-8920

Desjardins

Des billets de banque que pourront «lire» les aveugles

■ OTTAWA — La Banque du Canada émettra dès cette année une nouvelle série de billets de banque identifiables par les aveugles.

Dans un communiqué émis hier, la Banque du Canada a indiqué que les coupures de deux et de cinq dollars seront émises en 1986, tandis que la mise en circulation des autres coupures s'échelonnent sur un certain nombre d'années.

Le billet d'un dollar ne subira aucune modification, puisque le gouvernement envisage de créer une nouvelle pièce d'un dollar.

La dimension, le papier, les couleurs dominantes et les personnalités illustrées sur les billets ne seront pas modifiés, mais les portraits seront plus grands.

Le verso sera cependant complètement différent de celui des billets actuels.

Chaque coupure sera illustrée d'un paysage où se détachera un oiseau qu'on retrouve dans la plupart des régions du pays.

Un merle d'Amérique illustrera le verso du billet de deux dollars, un martin-pêcheur, celui de cinq dollars, un balbuzard ornera le billet de \$10, un huart à collier, celui de \$20 ; le billet de \$50 sera illustré d'un harfang des neiges, tandis que le billet de \$100 le sera par une bernache du Canada.

Aucune décision n'a encore été prise pour la coupure de \$1000.

La plus grosse amélioration réside dans le fait que les aveugles pourront identifier les nou-

velles coupures à l'aide d'un appareil électronique portatif, qui donnera la valeur de la coupure en français ou en anglais.

L'appareil a été bien accueilli par les membres de l'Institut canadien pour les aveugles, qui ont pu l'expérimenter au cours d'une démonstration il y a un mois.

« L'idée est bonne, a commenté Liette Morin, de l'INCA, les personnes qui ont expérimenté l'appareil l'ont beaucoup aimé, mais ils l'apprécieraient plus petit. »

L'appareil est un peu plus long, plus large et plus épais qu'un billet déplié.

Sa mise au point fait actuellement l'objet de discussions avec l'INCA et le Conseil canadien des aveugles. — PC

Mars est le mois de la nutrition.

ENSEIGNANTS ENSEIGNANTES

Pour explorer ce thème avec vos élèves, ne manquez pas les activités publiées dans

la presse

LES MERCREDIS 19 ET 26 MARS



LA COLLISION DE BERNIÈRES

Le conducteur du train de Via Rail affirme avoir freiné

L'ingénieur du train de voyageurs de Via Rail, qui est entré en collision, le 15 février, avec un convoi de marchandises du CN, ne croit pas être responsable de l'accident qui a fait 42 blessés.

M. Franco Dallavecchia, qui était aux commandes du train de la société Via, a affirmé au cours d'une audience de la Commission canadienne des transports qu'il avait appliqué le frein d'urgence à fond, aussitôt après avoir aperçu le train du CN devant lui sur la voie d'évitement.

L'accident est survenu à Bernières, près de Québec.

D'autres dépositions ont permis d'apprendre que le train de voyageurs qui se dirigeait vers l'ouest avait heurté le convoi parce qu'un aiguilleur du centre de contrôle situé à Montréal avait oublié de refermer les aiguillages situés à l'entrée et à la sortie de la voie d'évitement et dont il venait de vérifier le bon fonctionnement.

Agé de 44 ans, et ingénieur depuis 1978, M. Dallavecchia a aussi affirmé qu'il savait fort bien que les deux trains devaient se croiser, mais sans pouvoir dire où exactement.

Selon lui, le train de voyageurs roulait à environ 25 km/h lorsqu'il s'est engagé sur la voie d'évitement, mais il n'a pu immédiatement apercevoir le convoi de marchandises à cause du brouillard.

Toutefois, la société Via Rail, qui a reconstitué l'accident le 5 mars, a soutenu que si le train de voyageurs avait effectivement roulé à cette vitesse en s'engageant sur la voie d'évitement, l'accident aurait pu être évité.

Amorcée le 21 février, l'enquête publique a été ajournée jusqu'au 25 mars, alors que d'autres membres de l'équipage du train de Via Rail seront appelés à la barre.

— Presse Canadienne

Les soeurs Lévesque interrogées pendant 7 heures par le juge

ROME (AFP) — Le juge d'instruction italien chargé d'enquêter sur l'affaire de Micheline et de Laurence Lévesque, accusées d'avoir introduit en Italie 6,5 kg d'héroïne, a interrogé, hier, successivement les deux soeurs pendant plus de sept heures dans la prison romaine de Rebibbia, a-t-on appris de source informée.

L'enquête, qui se déroule simultanément en Inde et au Canada, pourrait demander encore quelque temps, ajoute-t-on de même source. Elle porte principalement sur une personne que les deux Québécoi-

ses auraient rencontrée d'abord au Canada et ensuite pendant leurs vacances en Inde.

Selon elles, cette personne aurait joué un rôle dans l'introduction dans leurs valises de la drogue qui devait être découverte par les douaniers italiens le 7 janvier dernier à l'aéroport de Fiumicino. L'individu en question n'a pas encore été retrouvé.

Le magistrat, M. Francesco Misiani, aurait décidé de poursuivre les recherches selon les indications fournies par les deux soeurs.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Kaplan prône un droit de poursuite hors des frontières nationales

TORONTO (PC) — Le Canada devrait exercer un leadership dans la lutte au terrorisme international en reconnaissant le droit occasionnel des pays victimes de poursuivre leurs agresseurs à l'extérieur de leurs frontières.

C'est l'opinion qu'a formulée le député libéral Bob Kaplan, hier, devant l'Institut canadien des affaires internationales.

Une telle attitude de la part du Canada, a signalé M. Kaplan, serait d'ailleurs conforme à la pensée du premier ministre Brian Mulroney, qui a déclaré en début d'année que les assassins de personnes innocentes ne devraient trouver « aucun refuge, aucun confort, aucune pitié ».

Il s'agirait, a-t-il poursuivi, que les pays se mettent d'ac-

cord pour déterminer quelles mesures de représailles seraient acceptables et dans quelles circonstances.

Le leadership du Canada pourrait se manifester, a-t-il suggéré, en établissant clairement sa position dès qu'un pays exerce des représailles dans un autre pays.

Par exemple, a poursuivi M. Kaplan, le gouvernement canadien aurait pu expliquer pourquoi il désapprouvait l'attaque d'Israël contre le quartier général de l'Organisation de libération de la Palestine à Tunis, après le meurtre de trois Israéliens dans un yacht, à Chypres.

Le Canada aurait dû expliquer pourquoi l'OLP devait, selon lui, avoir droit à ce refuge en Tunisie et ce qu'Israël aurait pu faire, si l'expédition punitive n'avait pas eu lieu.



Les Produits M.K.S. ont été nommés entreprise de l'année, dans le cadre du gala Habitas 1986. Leur vice-président et directeur général, Gilles Boyer, est félicité par M. Raymond Pinard, vice-président chez Domtar, et par le président de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Yvon Marcoux (à gauche).



M. Martin Poitras, des Industries Amisco, reçoit le prix de l'entreprise de l'année en ameublement et décoration des mains de la directrice des pages de décoration à LA PRESSE, Mme Madeleine Dubuc.



La personnalité de l'année dans le monde de l'habitation, M. Marcel Roy, au centre, est photographié ici en compagnie du directeur de la commercialisation à Hydro-Québec, Raymond Godbout (à gauche), et de M. Pierre Parent, président du Salon national de l'habitation.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DÉCERNE 23 TROPHÉES HABITAS
La firme les Produits M. K. S. nommée entreprise de l'année

La Chambre de commerce de Montréal a remis pas moins de 23 trophées Habitas hier, aux entreprises, institutions et personnalités ayant apporté une contribution remarquable à l'industrie de l'habitation. En tête de liste : les Produits M. K. S.

Cette firme a en effet reçu l'Habitas spécial d'entreprise de l'année, en plus d'arriver première dans la catégorie des matériaux de construction. Par ailleurs, c'est le directeur général du Groupe Champlain, Marcel Roy, qui a été nommé personnalité de l'année dans le domaine de l'habitation.

Ces prix ont été décernés devant quelque 700 convives dans un hôtel de la métropole. Plusieurs personnalités publiques participaient au gala, dont le ministre responsable de l'habitation, André Bourbeau, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, Yvon Lamare, et le président de la Chambre de commerce, Yvon Marcoux.

Voici quels sont les autres récipiendaires :

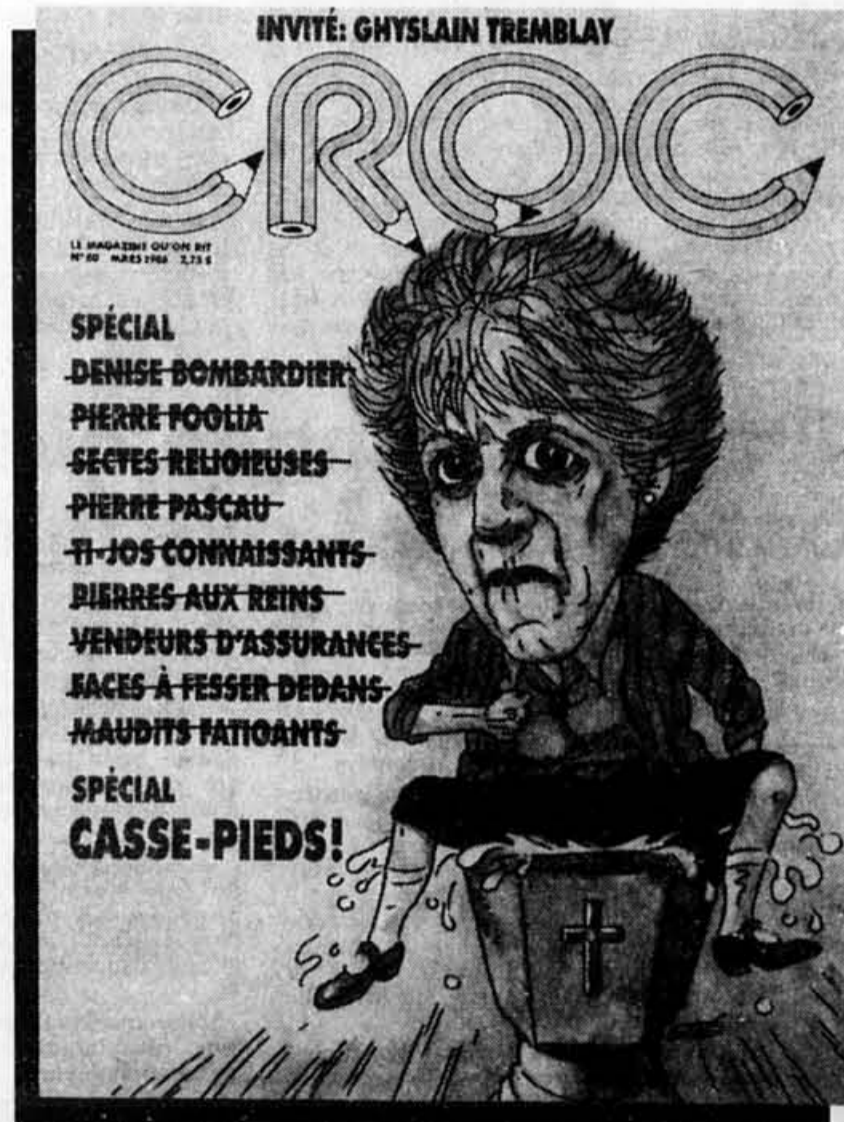
- les architectes Boudrias, Boudreau, Saint-Jean, pour la meilleure réalisation architecturale de l'année dans la construction domiciliaire ;
- Remo Construction, entrepreneur de l'année dans ce même domaine ;
- Le Groupe Champlain pour le logement social ;
- Paul Goyer et Pierre Collette Architectes, dans la rénovation et restauration ;
- La Société d'habitation du Québec, pour le recyclage d'un immeuble ;
- P. M. Wright, chauffage et sanitaire ;
- Cabanons Fontaine, aménagement extérieur ;

- Versailles Paysagiste construction, aménagement paysager ;
- Les Industries Amisco, ameublement et décoration et exportation ;
- Jean-Pierre Schnupp Designer / sculpteur, design d'un produit d'habitation québécois ;

- Cheminées Sécurité, produit d'habitation québécois ;
- Chambre d'immeuble de Montréal, entreprise de service ;
- Domicil, pour sa campagne publicitaire ;
- Québec Construction, média d'information de l'année ;
- Les Portes de garage Unik,

- meilleure participation au Salon 1986 de l'habitation ;
- les villes de Drummondville, Hull et Trois-Rivières, respectivement pour la prévention des vols, des incendies et comme municipalité de l'année ;
- Jacques White, architecte, pour l'architecture résidentielle québécoise.

PIERRE FOGLIA
À L'HONNEUR
DANS LE NOUVEAU
CROC



SPÉCIAL CASSE-PIEDS

CROC et MAXIMUM sont des publications de Ludcom Inc.

Résultats

Provincial		636 Tirage du 14-03-86	
Tirage du 14-03-86		2 10 11 23 25 31	no complémentaire 16
NUMEROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
4155253	500 000\$	6/6	0 426 386,00\$
155253	50 000\$	5/6 +	6 12 633,60\$
55253	1 000\$	5/6	175 541,40\$
5253	100\$	4/6	64820 54,10\$
253	25\$		
53	10\$		
		Mise-tôt 1 21 24 27	
		GAGNANTS LOT 248 201,60\$	
		Ventes totales: 2 078 175,00\$	
		Prochain gros lot approx.	

Quotidienne		NUMEROS	LOTS
Semaine du: 08-03-86		176816	50 000 \$
3		76816	5 000 \$
4		6816	250 \$
SAMEDI	935 2645	816	25 \$
LUNDI	407 1221	16	5 \$
MARDI	906 8058	17681	1 000 \$
MERCREDI	419 7057	1768	100 \$
JEUDI	464 4594	176	10 \$
VENDREDI	132 7642		

INTER		NUMEROS	LOTS	NUMEROS non-décomposables:
Tirage du 14-03-86		767197	250 000\$	401159 343063 756317
		67197	2 500\$	25 000\$
		7197	250\$	NUMEROS mobiles:
		197	50\$	60061 0339 581
		97	10\$	2 500\$ 250\$ 50\$

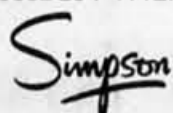
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU... SIMPSON

Pour économiser temps et argent!

- Travail consciencieux et confidentiel
- Déclarations préparées avec soin
- Copie du client, incluse sans frais supplémentaires

Le service d'impôt sur le revenu Simpson vous est offert au magasin Simpson le plus près de chez vous. Pour plus de renseignements, composez 284-4112.



La ceinture de sécurité peut éviter la mort dans trois accidents sur quatre

MAIS LES QUÉBÉCOIS S'ATTACHENT DE MOINS EN MOINS

■ QUÉBEC — Même s'ils la portent de moins en moins, les conducteurs québécois doivent savoir que la ceinture de sécurité peut leur éviter la mort dans une proportion de 75 p. cent, révèle une étude toute fraîche réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal.

ROBERT LEFEBVRE
de la Presse Canadienne

Au niveau des blessures graves, le fait de boucler sa ceinture élimine le risque dans une proportion de 39 p. cent, alors qu'on observe près de 6 p. cent moins de blessures mineures chez les occupants de véhicules qui la bouclent.

Enfin, les chercheurs ont observé que 7 p. cent de Québécois et Québécoises de plus qui sortent indemnes des accidents de la circulation lorsqu'ils sont attachés à leur siège.

Ces statistiques québécoises ont été dévoilées pour la première fois hier à Québec par la Dr Claire Laberge-Nadeau, du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal, à l'occasion du congrès de l'Association québécoise du transport et des routes Inc.

Première étude complète

Les résultats de cette étude qui a duré quatre ans, combient un vide qui existait à ce chapitre au Québec, a expliqué Mme Laberge-Nadeau. Il existait bien des informations à la Régie de l'Assurance-automobile du Québec, ajoute-t-elle, mais rien qui nous permettait d'avoir une vue d'ensemble sur l'efficacité de la ceinture de sécurité.

Il n'existe non plus, dit-elle, aucune étude du genre au niveau canadien.

C'est évidemment dans les accidents en zone de haute vitesse, c'est-à-dire sur les voies rapides, que l'on constate davantage l'efficacité de la ceinture.

Dans les collisions frontales, on a observé qu'un conducteur attaché à son siège a 80 p. cent moins de risque de perdre la vie que celui qui ne porte pas la ceinture.

Ce même conducteur a 17 p. cent plus de chance de sortir indemne, c'est-à-dire sans aucune blessure, d'une collision frontale entre deux véhicules.

Le port de la ceinture de sécurité élimine principalement les blessures à la tête chez le conducteur.

On s'attache moins

Malgré ces statistiques fort concluantes, les Québécois portent de moins en moins la ceinture qui est pourtant obligatoire depuis dix ans.

Les statistiques de Transports Canada révèlent en effet que seulement un conducteur québécois sur deux porte actuellement la ceinture, alors que cette proportion avait atteint 2 sur 3 en 1982 à la suite d'une campagne

de sensibilisation menée par le gouvernement.

C'est encore bien loin du taux de 90 p. cent observé en Angleterre, en Suisse et en Nouvelle-Zélande.

Dans ces pays, les conducteurs avaient acquis l'habitude de boucler leur ceinture dans une proportion de 40 p. cent avant même que ne soit adoptée une législation.

Au Québec, l'habitude n'était pas ancrée chez les conducteurs car on n'en retrouvait qu'un seul sur quatre qui utilisaient la ceinture avant la loi de 1976.

VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

Marx s'engage à améliorer le service d'indemnisation

■ Le gouvernement du Québec entend prendre des mesures concrètes pour améliorer le sort des victimes d'actes criminels au cours des prochaines années, et, dans cette optique, pourrait apporter des modifications au Service de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) d'ici à la fin de 86.

BRIGITTE GAUVREAU

C'est du moins ce qu'affirmait hier, lors de la dernière journée du congrès provincial sur les victimes d'actes criminels qui se tenait au Complexe Guy-Favreau, le ministre de la Justice, M. Herbert Marx.

Dans la matinée, le ministre était le conférencier invité d'un atelier. Des intervenants travaillant auprès des victimes de violence en ont profité pour signaler à M. Marx quelques lacunes de l'IVAC. Il s'agit de reproches qui portaient davantage sur le fonctionnement que sur les fondements du service.

Ainsi, Régine Lefebvre, agente d'indemnisation, signalait la difficulté d'accès des bureaux de l'IVAC qui sont situés au 27^e étage de la tour Est du Complexe Desjardins, dans les mêmes locaux que la CSST. « Imaginez la victime d'un viol qui, le lendemain, doit défencher les bureaux de l'IVAC dans un immense édi-



photo Michel Gravel, LA PRESSE
Herbert Marx

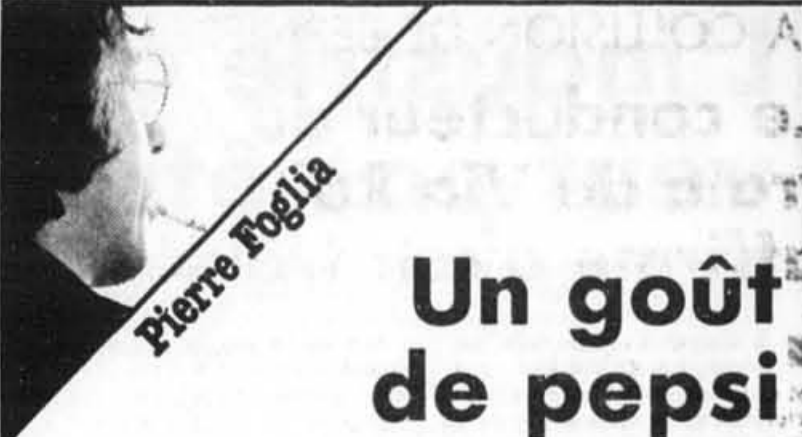
ficé où les indications se font rares et qui, de plus, devra patienter dans la salle d'attente que partage l'IVAC et la CSST en compagnie d'accidentés du travail qui sont, majoritairement, des hommes.

Rappelant que l'IVAC est considéré comme étant parmi les meilleurs services d'indemnisation pour victimes de violence au monde, le ministre a néanmoins abondé dans le même sens que les intervenants : « Il est temps de revoir l'IVAC ».

Le dossier des femmes victimes de violence a aussi engendré plusieurs interventions. Des congressistes travaillant auprès de femmes agressées sexuellement ou violentées par leur conjoint ont pris la parole pour dénoncer la situation de ces victimes. Le Dr Rousseau, qui s'occupe de victimes d'agression à caractère sexuel à l'Hôtel-Dieu, soulignait le fait que la victime d'une telle agression n'a pas le droit, en tant que victime, à un avocat. « L'accusé, lui, y a droit. Et la victime doit affronter cet avocat, formé justement pour la déstabiliser. »

Acquiesçant aux propos de Micheline Baril, présidente de l'association provinciale Plaidoyer-Victime et maître de cérémonie de la rencontre d'hier matin, Herbert Marx a déclaré que les victimes étaient bel et bien les clients pauvres des réseaux de justice.

M. Marx a cependant rappelé, concernant la question de la violence familiale, que son ministère rendra publique, dès lundi, une nouvelle politique d'intervention en la matière. « Cette nouvelle politique permettra la mise en oeuvre de poursuites énergétiques contre les batteurs de femmes », assure le ministre.



Pierre Foglia

Un goût de pepsi

■ Je suis très embêté. J'aimerais bien dire du mal de la nouvelle revue *Maximum*, mais voilà, je ne peux pas. Empêchement, je m'empresse de le dire, qui ne m'est pas dicté par l'indulgence. Premier numéro ou pas, on n'a pas à être indulgent avec une revue qui se présente comme le *magazine du plaisir intelligent*... J'aime bien l'insolence des gens qui se font une haute idée d'eux-mêmes, j'aime moins, quand c'est la seule idée qu'ils ont...

Je souhaiterais d'autant plus dire du mal de *Maximum* que ce ne serait pas l'opinion de la majorité... Le premier numéro, je crois, s'est très bien vendu. Pour vous dire, j'ai eu du mal à me le procurer, il n'y en avait plus ni au *Lux*, ni chez *Varimag*... Je crois aussi que c'est une revue qui marchera bien. Généralement, une seule idée à la fois, ça vend plutôt bien...

Mais voilà, que je le regrette ou non, c'est comme ça : j'ai les mains liées, je ne peux pas dire du mal de *Maximum*, et cela parce que ses éditeurs sont les mêmes que ceux de *Croc*...

Et alors, vous étonnez-vous. Et alors, dans le dernier numéro de *Croc*, il y a un article qui me maltraite un peu. Oh à peine, et maladroitement, mais cela suffit : on me soupçonnerait de vouloir me venger si, à mon tour, je maltraitais un peu le dernier-né de la famille.

Plus embarrassant encore, c'est Yves Taschereau, le rédacteur en chef de *Maximum*, qui signe le papier qui m'égratigne dans *Croc*... Me voilà donc doublement piégé.

Me voyez-vous écrire que Taschereau est con ? Personne ne croirait à ma sérénité ! Et mon dilemme : ne le disant pas, je ne peux pas dire non plus de mal de *Maximum*, parce que si cette revue est mal foutue, c'est précisément parce que Taschereau est un con. Vous me suivez ?

Mais je sens qu'on me soupçonne déjà de basse vendetta. Qu'allez-vous chercher là ! Je vous en prie, prenez la peine de vérifier. Taschereau a écrit au moins quatre papiers dans le premier numéro de la nouvelle revue. C'est assez pour vous faire une idée... Je vous recommande en particulier celui sur les musées de Paris, d'un exotisme désopilant qui rappelle un peu celui des *Guides Bleus* Michelin. Et dans un autre genre, l'entrevue avec Daniel Lavoie, auquel il pose des questions comme celle-ci (c'est la première, alors imaginez les autres : *Te retrouver supervedette, ça a dû beaucoup changer ta vie ?*... Et cette autre : *Au Manitoba, sentais-tu que tu faisais partie d'une minorité ?*... Et ces trois-là enfin, résolument champêtres :

— Tu aimes beaucoup le jardinage ?
— Qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire dans le jardinage ?
— N'y a-t-il pas un petit côté moine mystique dans ta manière de parler du jardinage ?

(Ta curiosité m'étonne Taschereau, j'aurais pourtant juré que la culture n'avait plus, pour toi, aucun secret. Du moins celle du navet.)

Remarque que ce sont des articles et des questions qui rempliraient fort honnêtement les colonnes d'un quotidien, et aussi celles d'une revue sans prétention... mais d'un magazine qui se présente comme celui du *plaisir intelligent*, on attendait plus soigné, plus swignant... On attendait *Actuel*, ou *Vanity Fair*, et voilà qu'on nous sert une manière de « *Provincial Geographic* ».

Non, non je n'oublie que j'ai promis de ne pas en dire de mal. Et je n'en dirai point. Et même, je vais essayer d'en dire du bien... Le papier tiens, très très bien le papier, très joli grain. Mise en page soignée, et couverture brillamment racoleuse...

Un flash aussi, qui partait bien le revue : dans le premier article, on trinque au champagne entre invités de choix, Charles Dutoit, Michel Rivard, Marie Tifo, Jean Besrè... La qualité des invités et la nature du jeu proposé (il s'agit d'identifier et d'apprécier six sortes de champagnes) suggèrent des plaisirs, sinon intelligents, du moins pour yuppies d'un certain raffinement. Comme c'est manifestement la clientèle visée par ce magazine, le flash était adroit... Réussi il donnait le ton à toute la revue. Mais raté aussi, il donne le ton...

Et c'est raté. Le party n'a pas levé. Du moins pas dans le texte qu'on nous donne à lire. Est-ce Fabienne Thibault qui trouve que le champagne *ça fait ppechoui* ? (Qu'attendiez-vous donc qu'il fit, joyeuse troubadour ? *Badaboum ? Guling-guling ? Drelin-drelin ?*... Est-ce la façon dont c'est écrit ? Ou, ce que je subodore, ne serait-ce pas plutôt, la trop commune personnalité du rédacteur en chef qui a étouffé les bulles ?

Ce que je sais pour sûr, c'est que ce champagne-là goûte désespérément le pepsi.

Tout le magazine est une bouteille de champagne pleine de pepsi.

Et il s'adresse à des yuppies qui ne sont pas, comme ailleurs, des *young urban professionals*, mais des *young upper pepsi*.

Le scoop

Une ou deux questions à propos du « phénomène » des restaurants clandestins. Une question qui s'adresse à ma consœur de la Presse Canadienne qui a sorti le « scoop » repris le lendemain par *Pascal*, par *CJMS* et je ne sais plus trop qui encore...

Combien de restaurants clandestins avez-vous découverts au juste, madame Chose ?

D'après vous, deux ou trois restaurants clandestins, est-ce assez pour parler de « phénomène » ?

J'insiste, à part celui que vous avez stoolé, quels autres ? Je connais des bars clandestins, mais des restaurants clandestins ? Nommez-m'en cinq, trois même. Bien sûr, si vous vous fiez sur les associations d'hôteliers et de restaurateurs, vous en dresserez une liste de 200 ! Il y a aura là-dedans tous les bed and breakfast et les tables champêtres, bref tout ce qui les dérange...

Au fait chère consœur, avez-vous une idée du nombre de journalistes qui sont passés, avant vous, par le restaurant que vous avez fait fermer ? Au moins une trentaine. Le soir où j'y ai soupé, il y a plus d'un an, nous étions trois journalistes et c'est une quatrième, qui n'y était pas, qui m'avait reflé la bonne adresse... que j'ai moi-même reflé à une demi-douzaine de confrères, dont madame Keller, je ne sais pas si elle y est allée, mais elle connaissait...

Une bonne adresse, oui, bien plus qu'une bonne nouvelle. Un cadeau original à faire à des amis. On y mangeait bien, dans un décor superbe et dépaysant, à un prix très abordable. C'était aussi une bonne cause, contrairement à ce qui a été dit, les jeunes qui nous recevaient, tiraient plus de plaisir et d'expérience que de profits de leur intelligent commerce...

Et ce n'était pas un coupe-george. M. Pierre Elliott Trudeau y dinait encore avec des amis, le mercredi précédent votre nouvelle. Ce qui ne légalise pas la chose, je vous l'accorde, mais c'est pour dire que ce n'était pas exactement un trou...

Au fait, comment trente journalistes n'ont pas eu l'idée avant vous de parler du « phénomène » ? La conspiration du silence sans doute. A moins qu'ils ne se soient dit, comme moi, qu'en parler publiquement, serait fermer la place. Et pourquoi la fermerait-on ?

Mais vous avez sans doute raison. Nous avons commis une faute. Douée comme vous semblez l'être pour redresser les torts, vous devriez en faire une plainte au Conseil de presse.

MAIGRIR
Une ÉQUIPE de diététistes, éducateurs physiques et animateurs, sous la responsabilité des docteurs Jean-Guy Boileau, M.D., M.S.C. (nutrition) et Pierre Lizotte, M.D.
Centre d'évaluation et de traitement en bioergétique, obésité et nutrition.
C'ET BON de Montréal Inc.
276-2573

PERSONNES SEULES
Afin de briser le noyau de votre solitude et de participer à des activités sociales et récréatives avec d'autres personnes dynamiques.
AUBERGE UNIVERSELLE - MONTRÉAL
INVITATION - COCKTAIL
Le jeudi 20 mars - COCKTAIL
Heure: 20 h 30 à 22 h 30
Aussi BRUNCH le 23 mars
Le coût: 125
Information au 383-6351
Cannefleur
LES UNS ET LES AUTRES
Club de l'amitié

LE PLANEUR (VOL À VOILE)
Théorie du pilotage
Durée du cours: 30 heures
Coût: 60 \$
Dates:
Samedi et dimanche les 12-13-26-27 avril 86 de 9 h à 17 h 30
Inscription et information:
Jusqu'au 10 avril 1986
Service de l'éducation des adultes
Limite 40 étudiants
Collège Montmorency
475 Boul. de l'Avenir, local B-2313
Ville de Laval, Tél.: 667-8821

CÉLIBATAIRES
Venez rencontrer des gens dynamiques et cultivés de votre groupe d'âge
PROCHAINS COCKTAILS
Merc. 19 mars à 20h00 au Sheraton Laval
Vend. 21 mars à 20h30 au Sheraton St-Laurent
Coût: 12\$ (tenue de ville requise)
Réservations obligatoires: 381-4428
LE CERCLE DES RENCONTRES ENR

CELLULITE? ENFIN, meilleure adresse pour mieux vous servir
Nous faisons plus que vous faire MAIGRIR, nous STABILISONS votre poids.
Consultation gratuite. Satisfaction garantie.
855, boul. de Maisonneuve est, suite 101 - Face Galeries Dupuis
Superbe Silhouette 521-0845

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN
ACCEPTONS CONSIGNATIONS
Empire accepte maintenant des consignations pour notre prochain encan. L'assistance lors de notre dernière vente s'est montrée nombreuse et l'encre fut ainsi un grand succès grâce à la variété et au grand choix des articles soumis. Voici quelques exemples de prix réalisés:
Commode style Louis XVI au dessus de marbre..... 2 840\$
Ensemble de salle à manger ancien de 10 morc. en noyer..... 2 530\$
Ensemble de chambre à coucher ancien victorien en noyer..... 2 850\$
Harry Goodwin - Huile sur toile..... 5 500\$
Collier de perles de culture 9 mm..... 3 025\$
Bracelet en or 14 kt avec diamants et rubis..... 2 860\$
(ces prix incluant la commission de l'acheteur de 10%)
NOTRE PROCHAIN ENCAN aura lieu le 31 mars, les 1er, 2 et 3 avril, chaque soiré à 19 h.
La visite se fera les 28, 29 et 30 mars 1986.
DEJA CONSIGNÉE à cette vente aux enchères, une grande sélection de belles peintures européennes provenant des possessions d'un important gentilhomme continental. Également de même provenance, une magnifique collection des plus rares et des plus fins tapis de Perse tissés à la main en plusieurs styles et grandeurs, comprenant: Isfahan 11' x 18'; Lillihan 11' x 17'; Tabriz 11' x 17'; Kerman 11' x 16' et environ 200 autres allant des tapis de grand format au tapis de couloir.
PIANO À QUEUE
Également un service à dîner de 96 morc. en fine porcelaine d'Europe, ainsi que l'habituel échantillonnage de superbes meubles anciens et meubles de qualité, bijoux, etc.
Belle collection d'ART CANADIEN incluant: M. A. Fortin, John Little, Leo Ayotte Oscar Delall, Marie-Claire, A. Rousseau, et beaucoup plus, trop nombreux pour être énumérés ici.
M.A. FORTIN, huile sur toile
ACCEPTONS CONSIGNATIONS du lundi au vendredi de 9h à 18h
LES ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré, Montréal H4P 2M1
737-6586 737-5343
EN AFFAIRES POUR MIEUX VOUS SERVIR
ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

DÉTECTIVE DEPUIS 1949
PIERRE D. MASSUE 387-8757
«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec»
Licencié par la Cité de Montréal
• Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
• enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés
• filature • toutes preuves pour la cour
CONFIDENTIEL - DISCRÉTION ASSURÉE

COURS D'ANGLAIS INTENSIF POUR PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE
RECEVEZ-VOUS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE SAVIEZ-VOUS QUE...?
DANS CERTAINS CAS ET SELON L'APPROBATION DE VOTRE CONSEILLER À VOTRE CENTRE D'EMPLOI ET D'IMMIGRATION CANADA, VOUS POUVEZ OBTENIR JUSQU'À 26 SEMAINES DE PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR SUIVRE DES COURS D'ANGLAIS.
CCFA OFFRE:
• UN COURS D'ANGLAIS QUI RÉPOND AUX CRITÈRES DU MINISTÈRE D'EMPLOI ET D'IMMIGRATION CANADA;
• MINIMUM — 25 HEURES PAR SEMAINE DU LUNDI AU JEUDI INCLUSIVEMENT, DE 8 H 30 À 15 H 15;
• EMPHASE SUR LA CONVERSATION PRATIQUE À TOUS LES NIVEAUX.
***40\$ PAR SEMAINE POUR 25 HEURES DÉDUCTIBLES D'IMPÔT**
SÉANCES D'INFORMATION
Des séances d'information auront lieu au Centre CCFA cette semaine. Pour y assister, composez
285-1401
Métro Place-des-Arts, sortie rue Bleury Sud
CENTRE LINGUISTIQUE CCFA
355, rue Sainte-Catherine Ouest, suite 304
Reconnu par le ministère de l'Éducation Permis no 749-844

Négociations à Saint-Luc
■ Les préposés aux malades de l'hôpital Saint-Luc ont repris le dialogue avec leurs employeurs, hier, mettant un terme à leurs moyens de pression.
Le responsable syndical de ces quelque 200 employés, M. Sylvain Lamarche, a dit que les employeurs ont accepté de discuter de certains griefs qui concernent principalement la période pendant laquelle les employés peuvent prendre leurs vacances d'été.
Si une entente intervient, a-t-il poursuivi, les préposés seront appelés à l'enterrer lors d'une réunion convoquée pour lundi prochain à 16 h 30.

L'industrie canadienne des médicaments ne veut pas être sacrifiée au libre-échange

Les consommateurs devront débours des sommes additionnelles de centaines de millions de dollars si le gouvernement en vient à céder aux pressions des multinationales pharmaceutiques, ont soutenu, hier, les producteurs de médicaments génériques et les associations de consommateurs.

Selon M. Barry Sherman, de l'Association canadienne des fabricants de médicaments, le fait d'accroître le niveau de protection dont profitent les multinationales productrices de médicaments sous des marques déposées pourrait ajouter \$500 millions au coût des médicaments cette année, et \$1 milliard par année avant la fin de la décennie.

« Les médicaments peu coûteux de fabrication canadienne deviendront les premières victimes des pourparlers de libre-échange du gouvernement Mulroney », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à Toronto.

« Quel présent plus magnifique offrir au président Reagan, à l'occasion du sommet de la semaine prochaine, que la mort de l'industrie canadienne des médicaments? ».

À Ottawa, une coalition ad hoc de huit organismes canadiens a fait état d'inquiétudes similaires au cours de sa propre rencontre avec la presse.

Dans une lettre adressée au chef du gouvernement, le regroupement se dit inquiet d'apprendre que les conservateurs sont prêts à éliminer les dispositions actuellement en vigueur au chapitre des brevets et qui ont réduit le coût de plusieurs médicaments prescrits de 50 p. cent ou davantage.

« Au nom des Canadiens ordinaires, qui auront à assumer le fardeau de médicaments et de services de santé plus chers, nous vous demandons de résister aux pressions exercées par les sociétés pharmaceutiques et le gouvernement américain ».

Les deux conférences de presse avaient été convoquées dans le sillage de rumeurs voulant que les conservateurs s'approprient à déposer aux Communes avant la fin du mois des amendements à la Loi sur les médicaments brevetés.

Qu'il s'agisse ou non d'une coïncidence, M. Mulroney s'entretiendra la semaine prochaine avec M. Reagan de questions relatives au libre-échange ou portant sur d'autres sujets d'intérêt mutuel.

La Loi sur les médicaments brevetés ne fait pas partie de l'ordre du jour de cette rencontre mais on l'a déjà décrite comme un sujet « irritant » dans les relations canado-américaines.

On estime que les conservateurs sont disposés à consentir aux producteurs de marques déposées jusqu'à dix ans d'exclusivité sur les nouveaux médicaments qu'ils mettent au point.

Actuellement, la loi permet aux fabricants de produits génériques de copier les médicaments de marque déposée peu de temps après leur arrivée sur le marché, en autant qu'ils versent des royalties nominales.

Depuis l'adoption en 1969 du système actuel de brevets, les fabricants de produits génériques ont réussi à occuper environ 10 p. cent du marché total des médicaments au Canada.

— Presse Canadienne



Du beau travail

Ce pic s'est nourri plusieurs jours à même un poteau portant des fils électriques, à Sault Ste. Marie, en Ontario. Les trous que l'on voit sur la photo de droite donnent une idée de son appétit. Le pic se nourrit d'insectes qu'il trouve parfois dans ces poteaux. Selon un spécialiste, un oiseau peut en arriver à sectionner un poteau. D'habitude, on ne les aperçoit pas mais celui-ci a sans doute fait passer sa gourmandise avant sa discrétion.

photos CP

Un programme pour permettre aux parents de « respirer un peu »

OTTAWA (PC) — Chaque mois, ou à peu près, cinq familles de Vanier, en banlieue d'Ottawa, ouvrent leur cœur et leur domicile, pour un week-end, à un enfant dont les parents à faibles revenus connaissent des difficultés.

Ce programme communautaire, mis sur pied il y a un an, a été baptisé « Families Helping Each Other » (Entraide familiale) et a pour objectif de permettre aux parents malades ou aux prises avec des problèmes personnels de respirer un peu.

Ce programme a été créé après que des volontaires eurent souligné un urgent besoin de personnes prêtes à garder des enfants provenant de familles à faible revenu, surtout de familles monoparentales, révèle Lise Guindon, coordonnatrice du programme au Bureau des services communautaires de Vanier.

À long terme, ajoutent les responsables de ce service, ce programme a également permis d'éviter des cas d'abus physique dans certaines familles.

Les familles qui acceptent ainsi d'accueillir un enfant pour le week-end font l'objet d'une enquête de la part de Mme Guindon et des travailleurs sociaux de l'endroit, notamment de ceux des Services d'aide à l'enfance. Cette enquête est d'ailleurs réalisée autant auprès des familles réclamant une telle aide que des familles d'accueil.

Ainsi, avant de rencontrer l'enfant qu'elle recevra, la famille d'accueil sera informée de ses préférences et habitudes alimentaires, de ses allergies, si tel est le cas, de ses heures de sommeil et de diverses autres informations susceptibles de lui rendre son séjour plus agréable.

Anita Bélanger, son époux et leurs trois enfants, qui vivent dans un petit appartement de la ville, affirment avoir toujours de la place pour un invité.

Leur premier invité de week-end, un garçonnet de quatre ans, avait été placé temporairement sous la tutelle des services sociaux et craignait de ne plus jamais revoir sa mère.

Difficultés

« Ce fut très difficile, pour lui, surtout le soir et la nuit », se souvient Mme Bélanger, qui est âgée de 28 ans. « Lors de son second séjour, toutefois, il a réalisé qu'il retournerait auprès de sa mère, en début de semaine, et il fut très heureux de demeurer en notre compagnie. »

Lorsque vous avez le bonheur d'accueillir un enfant étranger, vous réalisez rapidement que tous les enfants sont semblables.

« On doit les nourrir, s'en occuper et les aimer. Ceux que nous recevons ont particulièrement besoin d'attention. Cela les aide certainement et, en plus, vous avez le sentiment d'être utile. »

Vanier, une municipalité ontarienne située à l'est d'Ottawa, abrite une population de différentes ethnies mais dont l'élément principal est francophone.

Près du quart des familles de la municipalité sont monoparentales et 25,2 p. cent d'entre elles sont à faible revenu.

COURS D'ANGLAIS

PROGRAMME INTENSIF SPÉCIAL

donne accès au certificat de compétence de McGill

DATES: 9 semaines, du 7 avril au 9 juin 1986, du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h.

DROITS: 225 heures, 900\$ (ce qui inclut 30\$ de matériel pédagogique).

TEST DE CLASSEMENT: Présentez-vous au département des langues vivantes, salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath, entre 9 h et 17 h, avant le 1er avril, pour déterminer la date de l'évaluation et du test de classement spécial et pour effectuer le versement de droits par chèque visé ou mandat.

N.B. Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.



McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

Résultats

Provincial

Tirage du 14-03-86

100

LOTS BONIS

DE 25 000 \$ chacun

numéros non-décomposables

NUMEROS	LOTS
4155253	500 000\$
155253	50 000\$
55253	1 000\$
5253	100\$
253	25\$
53	10\$

106A573	360B205	706C696	907D056	418G395
131A987	447B560	831C357	116E944	501G015
269A810	450B494	126D416	162E679	578G959
383A655	450B888	166D868	174E564	580G783
444A066	454B929	172D999	200E639	650G392
497A375	488B977	181D533	209E708	681G910
675A150	539B642	235D158	468E826	875G035
709A488	626B866	295D432	487E586	933G641
719A966	825B369	337D442	551E742	943G001
820A770	842B201	362D246	632E327	196H530
878A752	859B562	423D532	693E744	328H441
940A679	867B434	584D870	715E036	350H484
988A733	158C039	585D063	727E060	413H830
994A835	196C945	586D436	859E713	546H601
135B162	204C360	668D009	876E106	639H839
140B314	209C549	702D151	940E452	652H188
178B847	248C430	748D684	112G993	672H292
201B452	374C949	774D467	152G793	805H573
252B312	491C486	778D674	305G583	844H634
344B796	515C572	843D926	384G178	978H829

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Enfin!

Un magazine de mode masculine au Québec

Enfin, l'homme d'ici sait où regarder pour voir ce qui est à la mode: le nouveau magazine HOMMES.

• HOMMES, c'est 124 pages d'idées nouvelles pour vous guider dans la façon de mieux planifier votre garde-robe, de mieux effectuer vos prochains achats.

• HOMMES, pour comparer, pour choisir ce qui vous va le mieux. Dans l'édition printemps 1986, HOMMES vous dévoile les nouvelles tendances de la mode masculine. Les nouveaux styles que vous recherchez.

• HOMMES vous dit où trouver, et à quel prix.

• Le nouveau magazine HOMMES, c'est tout ce qu'il vous faut.

Procurez-vous HOMMES, en vente à compter d'aujourd'hui, à votre kiosque préféré.

HOMMES

MODE

PRINTEMPS 1986

Entrevues
5 couturiers
québécois parlent
de mode masculine

Chic
les costumes
anticonformistes

Impers
pour l'homme
dynamique

Confort
du sport au
classique

Vacances
les tenues
décontractées

Accessoires
les meilleures

NOUVEAU

EDITIONS
L'UNION

EN PLUS DE LA TRANSAT QUÉBEC-SAINT-MALO

1988 : les dix jours de voile de Québec

■ L'édition de 1988 de la transat Québec-Saint-Malo constituera l'un des trois gros événements de voile qui se dérouleront du 13 au 23 août, et qui seront réunis sous le thème général des dix jours de voile de Québec.

GILLES NORMAND

Cette série de compétitions a été planifiée par *Voile internationale Québec*, qui a pour mandat de réaliser des activités de voile à caractère exceptionnel à Québec, et plus particulièrement d'organiser la course reliant le Québec à l'Europe, pour en faire en suite un événement régulier.

Le premier de ces événements sera **Le Grand défi du Saint-Laurent**, ou la traversée Québec-Saint-Malo pour multicoques de classe I et II seulement.

La **Grande traversée**, deuxième événement, reliera aussi Québec à la cité corsaire, mais elle sera réservée aux grands monocoques.

Le troisième grand moment de ces dix jours, un véritable spectacle, sera un **Grand prix international des Formules 40**, qui sera disputé sur le Saint-Laurent, de Québec au Saguenay, et durant sept jours. C'est à dire à la vue de tous.

L'organisation prévoit aussi une grande fête populaire, avec une

animation soutenue sur les quais Renaud, durant les dix jours de voile.

Pas de maxi-voiliers

La transat TAG, en 1984, première course dans le sens Amérique-Europe et d'une durée de 3 000 milles nautiques, avait mis en scène la plus forte concentration de voiliers dans une même course open, près d'une cinquantaine, et elle était notamment remarquable par la participation de quelques maxi-voiliers, des géants construits spécifiquement pour gagner cette course.

Ces bateaux qui pouvaient franchir les premiers le fil d'arrivée, dans la baie de Saint-Malo, c'étaient le *Formule TAG*, du Canadien Mike Birch, le *Fleury-Michon*, du Français Philippe Poupon, le *Charente-Maritime*, du Rochelais Pierre Follenfant, et la *Royale*, du Français Loïc Caradec, qui a terminé premier, après un duel hallucinant avec le maxi-catamaran de Follenfant. Ces bateaux, qui font tous de 80 à 85 pieds de long, auront tous été retirés des compétitions dès la fin de 1986, parce que leur longueur dépasse celle permise par les règlements de course qui seront alors en vigueur. Notons que le *Fleury-Michon*, lui, est déjà hors d'usage après avoir subi de lourdes avaries dans l'hécatombe que fut la course de l'Europe, en 1985.

Les classes I et II dans lesquelles seront regroupés les multicoques qui participeront à la course Québec-Saint-Malo, en 1988, limiteront

à 60 pieds la longueur des bateaux de la deuxième catégorie et de 65 à 75 pieds celle des voiliers appartenant à la classe I.

La flotte des géants aura donc disparu, et on suppose, pour le moment, qu'une trentaine de multicoques, peut-être 35, s'engageront dans cette bataille contre les éléments et contre la montre.

Deux départs, deux fêtes

Le départ de cette transat aura vraisemblablement lieu autour de midi, le 23 août 1988, et il sera suivi simultanément du départ des participants à la *Grande traversée*, une vingtaine de grands monocoques.

«Il est inutile de faire courir des autobus avec des dinosaures», d'ex-plique M. André Langlois, de Voile internationale.

M. Langlois affirme que si tout se déroule comme prévu, puisqu'on peut raisonnablement prévoir l'arrivée des premiers monocoques environ 13 à 14 jours après celle des multicoques, ces deux courses nécessiteront deux équipes d'organisation, et l'arrivée devrait avoir lieu dans deux villes différentes, suivie de deux fêtes différentes.

«Autrement, quand les monocoques arrivent à bon port, après une course aussi dure pour les équipages que pour ceux des multicoques, et après une bataille beaucoup plus éprouvante par sa durée, ils ne trouvent personne pour les accueillir. La fête est finie, quand le poste de contrôle n'est pas, lui aussi, carrément déserté», explique André Langlois.

Cette idée d'organiser une arrivée dans une autre ville est loin d'être bête, compte tenu aussi d'un intérêt renouvelé pour les courses de monocoques, tant chez les coureurs que chez les sponsors européens.

Un Grand prix de sept jours

Le Grand prix international des Formules 40, lui, opposera durant sept jours, du 13 au 20 août, une quinzaine de Formules 40 d'Europe et une dizaine au moins du Canada surtout et des États-Unis.

Ces catamarans et trimarans, longs de quarante pieds, constituent la nouvelle rage en Europe actuellement, et plusieurs spécimens sont en construction dans au moins trois gros chantiers français.

Sous certaines allures, ces bateaux sont plus rapides que les maxi-catamarans qui ont dominé la course open depuis 1984. Aux multicoques de 40 pieds construits au Québec, s'ajouteront des bateaux compétiteurs venus de France, d'Angleterre, de Belgique, d'Italie et des États-Unis, et les compétitions auront lieu à la vue de tous, entre Québec et le Saguenay. La grande visibilité de ces voiliers devrait attirer davantage les commanditaires, espère-t-on dans les milieux de la voile.

À TADOUSSAC

Le Saguenay deviendra un centre de multicoques

■ Le chantier de multicoques du Saguenay, où seront construites ces nouvelles Formules 40 que les navigateurs européens accueillent avec le plus grand enthousiasme, sera doté d'une école de voile qui ouvrira ses portes dès l'automne 1986.

Cette école formera les premiers skippers et navigateurs québécois sur grands multicoques, exception faite, bien sûr, de ces précurseurs qui ont participé à la transat TAG Québec.

GILLES NORMAND

Saint-Malo, en 1984, plus particulièrement Gérard Roufs et Réjean Desgagnés, qui ont par la suite poursuivi leur formation sur la scène internationale, à bord du catamaran *Formule TAG*.

Il est même possible, sinon probable, que Roufs et Desgagnés, respectivement de Montréal et de Québec, deviennent instructeurs attachés à ce centre de multicoques qui sera aménagé à Tadoussac, plus précisément.

«Si l'on veut développer un centre de multicoques, il faut dynamiser et pas uniquement construire», souligne M. André Langlois, principal organisateur des dix jours de voile de Québec, en 1988, et initiateur du projet de Tadoussac, avec Clément Boivin, directeur du nouveau centre de multicoques à Tadoussac.

«Le chantier est en mesure de construire un multicoque dès demain, soutient M. Boivin, puisque l'infrastructure existe déjà. Ce qu'on fait, c'est qu'on intègre un centre de service complet, pour multicoques de haute performance, à un chantier déjà existant pour les bateaux de plaisance.»

L'usine existante loge au Complexe nautique de Tadoussac, qui appartient à la Corporation de développement touristique de Tadoussac et qui avait été construite par le gouvernement du Québec, en 1978. Ce complexe comporte le seul site de cale sèche de toute la côte nord et il est doté d'une marina pouvant loger 150 bateaux. Des modifications seront apportées pour faire place à ces multicoques qui sortiront du chantier au nombre de 35, d'ici à la transat de 1988 à Québec.

On prévoit en effet construire deux multicoques de type Formule 60 (60 pieds), de 6 à 10 trimarans foiler et catamarans de type Formule 40 (40 pieds), et de 24 à 30 Formules 28, ou catamarans pouvant servir à l'initiation, à la compétition de haute performance et au tourisme côtier, selon le bateau choisi.

Aide gouvernementale

Ce projet sera réalisé grâce à la participation financière des gouvernements fédéral et provincial. L'aide prendra la forme de programmes existants. Il semble que les sommes les plus importantes viendront des programmes fédéraux d'aide à la création locale d'emplois (CLE). Le Conseil national de la recherche du Canada défraie déjà une partie des coûts consacrés à la recherche et au développement, tandis que d'autres organismes sont sollicités, comme la Société de développement industriel du Québec (SDI), l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), et le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MIR).

Le chantier actuel fait déjà travailler 25 employés réguliers et saisonniers, et on compte embaucher une dizaine d'ouvriers de plus pour s'attaquer aux multicoques.

Ces bateaux seront construits à partir des plans du bureau d'architecture navale français

Vincent Lauriot-Prevost & Marc Van Peteghem, qui ont déjà fait leurs preuves en dessinant le *Gérard-Lambert*, trimaran à foils de 50 pieds, qui s'est illustré dans la dernière édition de l'Ostar. On leur doit aussi le catamaran *Santa-Maria*, l'un des plus rapides multicoques de classe II, ainsi que l'*ARFIDO*, un Formule 40. Et ils ont fait les plans d'un trimaran de 23 mètres, qui sera baptisé *Chocolat-Poulain*, et sur lequel le célèbre marin Olivier de Kersauson compte entreprendre le tour du monde en solitaire et sans escale, en novembre de cette année. Le bateau sera mis à l'eau à la fin d'avril.

Vincent Lauriot-Prevost et Gaetan Guerou, du chantier naval CDK, de France également, ont fait un séjour d'une semaine au Québec, tout dernièrement, et ils ont visité le chantier de Clément Boivin, à Tadoussac. Tous deux ont assuré Boivin de leur concours pour que soit opéré un transfert technologique de la France au Québec. Non seulement fourniront-ils de l'aide, pour initier des travailleurs à la construction des

multicoques de haute performance, mais ils suivront de près l'évolution de la situation au chantier de Tadoussac.

De plus, le skipper bien connu Yvon Fauconnier, un autre Français, dirigera l'école de multicoques, et on formera, ici, un groupe de marins capables d'affronter les meilleurs navigateurs européens lors des compétitions de 1988.

Premiers bateaux en chantier en mai

Deux multicoques seront mis en chantier dès le début de mai. Il s'agit d'un catamaran Formule 28, et d'un Formule 40, trimaran ou cata. Il faudra cinq mois, de la construction des moules jusqu'à l'accastillage (partie du bateau hors de l'eau), après quoi les premiers essais seront effectués en septembre.

C'est alors que l'école de multicoques commencera à former ses premiers navigateurs, sous la direction d'un expert, M. Fauconnier.

À l'équipe de Clément Boivin s'ajoute de Centre de production

automatisée du Cégep de Jonquières, qui travaille à la recherche et au développement, à l'aide d'une technique entièrement informatisée.

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

Ouvert le samedi et le dimanche

EXPO-CUISINE

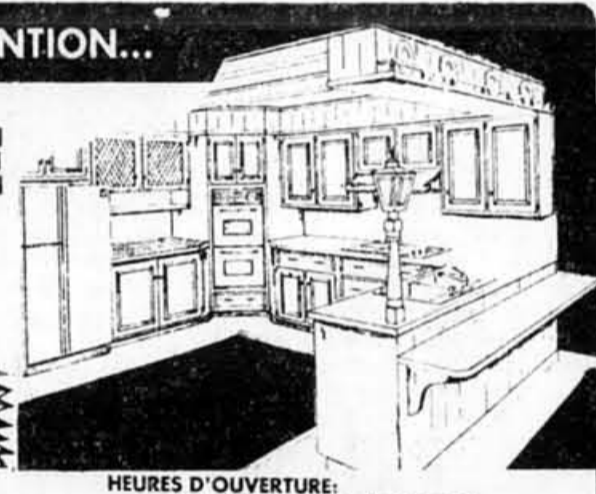
45% DE MOINS

86

QUE NOTRE LISTE DE PRIX SUGGÈRES SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE

- Aussi disponibles:
- salle de bain
 - salle de jeux
 - rajout
 - tout genre de travail

NOUVEAU PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR FINANCEMENT DE RENOVATION



HEURES D'OUVERTURE:
Samedi et dimanche de 10h à 17h
Du lundi à mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 20h

RENOVATION L'ACADIE

9725, boul. de l'Acadie
337-0702

CITADELLE

Grande vente d'ouverture

PROFITEZ MAINTENANT DE NOS SUPER SPECIAUX

SPECIAUX SUR PISCINES HORS-TERRE ET PISCINES CREUSEES

BEAUCOUP PLUS POUR VOTRE ARGENT AVEC:

- Filtreur Turbo 5000 exceptionnel
- Eclairage intégré exclusif
- Structure de piscine incomparablement plus forte

Longueuil 620, Place Trans Canada 527-8617	Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581	Brossard 6655, boul. Taschereau 678-6555	Repentigny 545, rue Notre Dame 585-0100	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	St-Georges de Beauve OUVERT BIENTÔT
St-Hyacinthe 2065, rue Cherrier 773-5667	Sorel/Tracy 204, route Marie-Victorin 742-7962	Châteauguay 279, boul. Anjou 691-5030	Shawinigan 1423, 418 rue 539-6431	Joliette 303, boul. Antoine Barette 759-8110	Drummondville 19,050, boul. Les Galeries OUVERT BIENTÔT
Granby 848, rue Principale 378-4944	Sherbrooke (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611	Victoriaville (Athabaska) 54, rue Girouard 357-8344	Ste-Thérèse 259, boul. Labelle 435-1983	Black Lake 735, boul. Frontenac 423-2795	Hull 300, boul. St-Joseph OUVERT BIENTÔT

Lundi au mercredi de 9h00 à 18h00

Jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00

Samedi de 9h00 à 17h00

Dimanche de 13h00 à 17h00

PISCINES/PATIOS

CITADELLE

CONGRÈS NATIONAL DU PC



Le PC: le premier parti fédéral à accepter le financement populaire?

La démocratisation est le nouveau mot d'ordre des militants conservateurs. Ce qu'ils veulent: prendre en main un parti qui leur doit, selon eux, son importante victoire du 4 septembre 84.

Réunis en congrès à Montréal, ils l'ont rappelé à leur députés hier lors d'un atelier sur la réforme de la constitution du parti. La discussion, qui se poursuit aujourd'hui en assemblée générale, pourrait même mener le PC à être le premier parti fédéral à accepter le principe d'un financement populaire et limité.

MANON CORNELIER

Une proposition en ce sens, présentée par le député de Mégantic-Compton, a reçu plusieurs appuis hier. Des députés du Québec, la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, et le sénateur Jean-Marie Simard, du Nouveau-Brunswick, ont manifesté publiquement leur accord.

Ce que propose le député François Gérin est simple. Les contributions politiques seraient limitées à \$5000 annuellement et seuls les individus pourraient souscrire. Un comité s'occuperait, dans les six mois suivant l'adoption du principe, de définir les modalités d'application. Une fois la décision arrêtée, M. Gérin demande que le gouvernement en fasse une loi s'appliquant à tous les partis autorisés comme c'est déjà le cas au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Il n'y a que des francophones qui se sont prononcés en faveur de ce projet. Mais dans les corridors du Palais des congrès, certains délégués de l'Ouest et des Maritimes appuyaient la résolution.

M. Gérin s'est dit confiant de voir le congrès adopter la limite des cotisations aux partis politiques. Il s'attend par contre à ce que plusieurs délégués n'acceptent pas d'interdire les contributions des corporations.

En bout de ligne, cependant, c'est la mise en place d'un comité ad hoc sur les modalités qui a rendu la résolution Gérin acceptable aux yeux de plusieurs. Pour les députés québécois, le premier avantage qu'on lui donne est d'obliger le parti à se tourner vers sa base, à solidifier ses associations et son organisation et d'améliorer l'image du parti.



Pierre Gérin, député de Mégantic-Compton, est l'instigateur de la résolution.

« Ca va nous donner l'image d'un parti qui appartient aux gens, a insisté le député de Charlevoix, Charles Hamelin. Ca va sécuriser mon électeur, le rapprocher du parti et ça va étendre notre base. » Philosophe, il a ajouté: « Dis-moi qui te paie et je te dirai ce que tu dis. Moi, c'est le peuple qui me paie pour que je sois sa voix. »

Pour Léo Duguay, du Manitoba, la démocratisation du financement et du parti est la seule façon d'élargir la base. Comme le soulignait un délégué ontarien, les gens joignent les rangs d'un parti parce que la discussion et la définition des politiques les intéressent.

Plusieurs délégués anglophones ont d'ailleurs demandé au comité responsable de la révision de la constitution pour quelle raison on n'avait pas prévu la création de structures permanentes permettant aux militants de jouer un rôle central dans la définition du programme du parti. La question revient à dire aujourd'hui alors que bien des participants demandent plus d'autonomie pour leurs associations.

Brian Mulroney n'a pas manqué pour sa part de répéter sa

sympathie pour une démocratie militante. « C'est là que réside le véritable pouvoir populaire », a-t-il dit. « Je compte sur vous tous pour veiller à l'enracinement démocratique du Parti progressiste-conservateur au Québec, une fois pour de bon », a-t-il ajouté lors de son discours.

Cette préoccupation grandissante de démocratie et de rapprochement du gouvernement et du parti avait déjà donné lieu, en début de journée, à une rencontre entre les militants et une trentaine de ministres. Pour la première fois sur la scène fédérale, les ministres dispersés dans une grande salle répondaient directement et personnellement aux questions de leurs membres.

Leurs interrogations allaient du problème local aux grandes discussions sur le budget, les programmes d'emploi, la question des pluies acides, le développement international. A travers tout ça surgissait parfois un désagréable reproche ou un sympathique « M. Untel vous dit bonjour ». Questions précises ou conversations vagues, peu importait. Des délégués et les ministres semblaient assez satisfaits de cet exercice démocratique.

DEVANT LES PARTISANS CONSERVATEURS

Michael Wilson répond de son budget

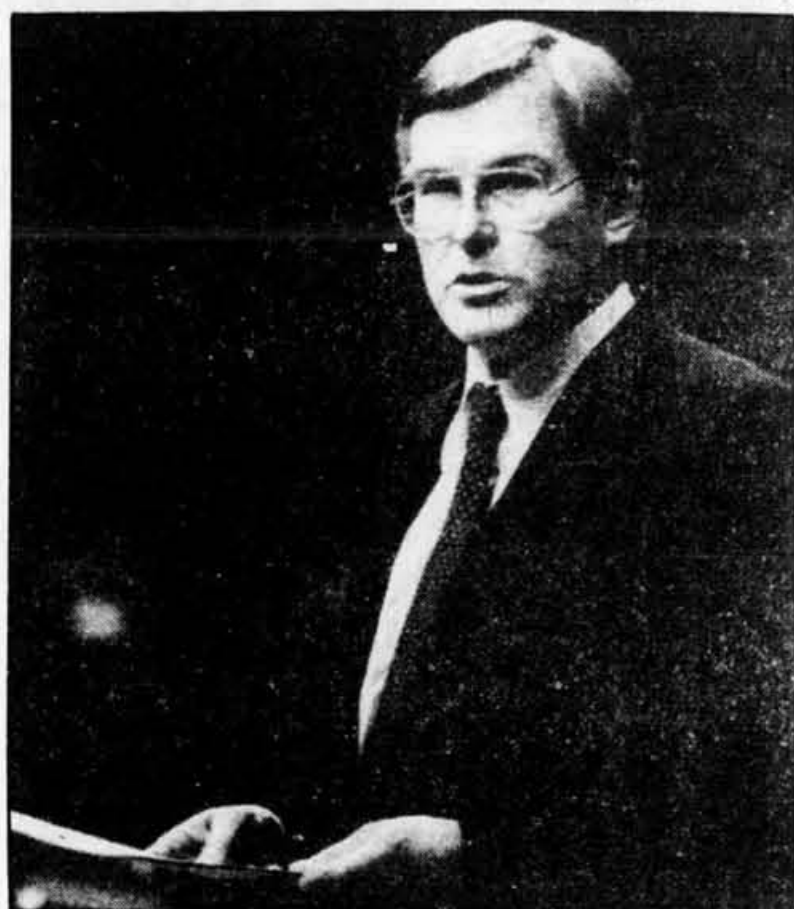
Le ministre des Finances, Michael Wilson, a été le plus couru, hier, lors de la rencontre des membres du cabinet Mulroney avec les partisans et travailleurs toriens de la base et il a dû expliquer, clarifier et répéter des arguments généralement utilisés pour défendre son budget du 26 février et les politiques économiques de son gouvernement.

Curieusement, les conservateurs présents à Montréal pour la première véritable assemblée nationale qui n'est pas une course au leadership, n'ont pas seulement demandé au ministre Wilson de cesser d'augmenter les taxes et les impôts, mais ils l'ont surtout exhorté à faire tous les efforts utiles pour réduire le déficit et la dette nationale.

Pour la majorité des nombreux interlocuteurs du ministre, l'avenir du gouvernement conservateur, sa réélection et le climat de confiance qu'il réussira à construire dans l'ensemble du pays reposent presque entièrement sur la promesse de la campagne électorale de 1984 voulant que le déficit soit réduit sensiblement et que le lourd appareil de l'Etat soit dégraissé.

M. Wilson a répété des arguments déjà connus, il a cité à satiété les chiffres de Statistique Canada indiquant que, depuis 18 mois, 580,000 emplois ont été créés au Canada, que les deux derniers budgets toriens ont commencé à s'attaquer au déficit, que le rapport Nielsen sur les programmes fédéraux offrait des options qui valaient la peine d'être examinées.

Il a surtout souligné avec force à ses interlocuteurs partisans la baisse historique de 1.05 pour cent du taux d'escompte de la Banque du Canada, annoncée jeudi, qu'il a immédiatement attribuée à l'apport de ses mesures budgétaires et à un regain plus



M. Michael Wilson

profond de la santé économique canadienne.

Suite à une décision inusitée — quelques organisateurs toriens ont parlé de première canadienne — les ministres ont été amenés dans une grande salle du Palais des congrès et se sont placés sous des pancartes accrochées au plafond portant leur identité. Les portes ont été ouvertes et ils ont été immédiatement abordés par des partisans gentiment curieux pour certains et inquisiteurs pour d'autres. Les questions étaient généralement appropriées à chacun des portefeuilles.

Par exemple, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, a parlé

à des partisans des politiques d'emplois, pendant que son voisin, le ministre des Affaires des anciens combattants, Georges Hees, 75 ans, échangeait des souvenirs avec de vieux amis conservateurs.

Les ministres francophones, André Bissonnette et Benoît Bouchard, étaient eux aussi bien entourés et s'employaient à faire de la promotion à des partisans québécois qui, semble-t-il, sont un peu inquiets devant les récents sondages d'opinion publique qui placent le PC loin derrière les libéraux au Québec et devant les effets du jeune du sénateur Jacques Hébert qui est entré, hier, dans sa quatrième journée.

LE GROUPE «MISSION POUR LA PAIX»

Les Canadiens s'opposent aux Américains au Nicaragua

WASHINGTON — Les Canadiens rejettent la politique américaine au Nicaragua et le premier ministre Brian Mulroney devrait clairement le faire savoir au président Reagan lorsqu'il le rencontrera la semaine prochaine à Washington.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE collaboration spéciale

Ce message a été livré hier dans la capitale américaine par l'ex-député libéral Maurice Dupras et l'ex-général canadien Leonard Johnson, membres du groupe « Mission pour la paix ». « Le gouvernement canadien n'est pas favorable à la politique américaine au Nicaragua, a dit M. Johnson, mais l'attitude du Canada a été de ne pas offenser le président Reagan à ce sujet et de rester plutôt silencieux. »

M. Dupras a dit espérer que, cette fois, « le Premier ministre sera plus direct et insistera pour que le Président tienne compte de l'approche canadienne et des craintes que suscite au Canada la politique de son administration. »

Dans une lettre ouverte remise hier à des membres du Sénat et adressée « au président Reagan, au Congrès et au peuple des États-Unis » MM. Dupras, Johnson et plusieurs autres signataires dont le président des travailleurs de l'automobile, Bob White, et l'ex-responsable d'UNICEF et d'OXFAM Canada, Muriel Duckworth, demandent l'arrêt de toute aide aux contras. Ils accusent le gouvernement américain de préférer « étendre le conflit et l'utilisation de la terreur plutôt que d'ouvrir des négociations. » Le Président



M. Maurice Dupras

américain tente de faire adopter par le Congrès une aide de \$100 millions aux « contras » anti-gouvernementaux du Nicaragua. Le Congrès s'est montré réticent à accorder cette aide et le Président reprendra ses arguments dimanche soir lors d'une adresse télévisée. Le Congrès doit se prononcer sur la requête au cours de la semaine prochaine.

MM. Dupras et Johnson affirment que leur démarche est soutenue par « des milliers de Canadiens » et notamment par les ex-ministres libéraux Warren Allmand et Don Johnston et par les sénateurs Al Graham et Renaud Lapointe. Au cours d'une conférence de presse tenue dans un bureau du sénat américain, les deux hommes ont mis en doute l'ensemble des arguments de l'administration américaine sur le Nicaragua et se sont portés à la défense du gouvernement sandiniste.

« Lors de ma dernière visite au Nicaragua en septembre dernier, j'ai pu constater que le soutien populaire dont bénéficie le gouvernement sandiniste a augmenté considérablement », a dit M. Dupras.

Selon le général Johnson, « le gouvernement américain a imposé sa propre vision des choses sur la réalité. A force de propager l'administration a créé un mythe pour justifier sa politique... Il devient de plus en plus difficile pour la plupart des gens de séparer les mythes et les faits. »

Les deux hommes ont rejeté l'argument selon lequel le Nicaragua menace d'exporter sa révolution en Amérique centrale. M. Reagan affirmait la semaine dernière que sans les « contras », « une mer rouge allait s'étendre jusqu'à la frontière américaine. » Les deux Canadiens ont affirmé qu'il s'agissait là d'un « épouvantail » qui ne devait tromper personne. Ils ont ajouté que les Sandinistes n'avaient fourni aucune aide à la guérilla communiste salvadorienne depuis 1981 et ont accusé l'administration d'être « insensible au sort des autres pays d'Amérique centrale » qui ont récemment demandé à Washington de suspendre l'aide aux contras.

M. Dupras a par ailleurs indiqué que l'aide américaine aux contras pourrait avoir des répercussions sur les programmes canadiens d'aide au Nicaragua, qui se sont élevés à \$40 millions depuis 1980. « Les ponts et les routes qui vont être détruits (par les contras) devront être reconstruits avec l'argent de l'assistance du Canada et de l'Europe de l'Ouest. »

Le nouveau programme péquiste semble acquis

ROUYN-NORANDA (PC) — Pierre-Marc Johnson semble en voie de remporter son pari: faire accepter le principe d'un nouveau programme sans provoquer de déchirement au sein du Parti québécois.

« Même les orthodoxes reconnaissent que le programme actuel du PQ est désuet », a déclaré un représentant du parti à l'issue d'une rencontre du chef et du conseil régional élargi d'Abitibi-Témiscamingue, jeudi soir, à Rouyn.

M. Johnson entamait ainsi la première étape d'une tournée de consultation de treize régions de la province « sur l'opportunité de mettre le programme actuel au panier. »

Il était accompagné du préposé au programme du Parti québécois, Jules-Pascal Venne.

Pas de prises de bec donc lors

de cette rencontre à huis clos avec 25 représentants et militants actifs du parti. Il est vrai que l'homme fort de la région, François Gendron, avait activement appuyé M. Johnson lors de la course au leadership. Seul l'avenir pourra révéler si l'accueil réservé au chef péquiste se répètera dans chaque région du Québec.

Dans un premier temps, les membres de l'exécutif national (Mme Assimopoulos n'a pu participer à la rencontre à cause de mauvais temps), sondent les représentants régionaux sur la démarche idéale pour renouveler le programme du parti. Ensuite, le chef expose les défis qui attendent les péquistes dans leur rôle d'opposition officielle. Enfin, les participants soulèvent ouvertement la possible mise au panier du programme actuel.

Puisque le PQ doit tenir enco-

re deux congrès d'ici les prochaines élections, il est vraisemblable que le premier pourrait être consacré à la rédaction d'un nouveau programme pour cette formation politique, a appris la Presse Canadienne de sources bien informées. Le second congrès, deux ans plus tard, serait quant à lui préélectoral.

Les propositions qui émergeront de cette tournée seront soumises par l'exécutif au conseil national en juin prochain, vraisemblablement à Québec.

Médecin et juriste de formation, politicien d'expérience, Pierre-Marc Johnson s'est par ailleurs livré hier, au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, aux joies de la pédagogie.

Il a donné un cours de sciences politiques du Québec à des élèves de cette institution inscrits au programme de « sciences po. »

LIBRE-ÉCHANGE

Peter Murphy: négociateur des É.U.

WASHINGTON — Le Bureau du Représentant au commerce américain a annoncé la nomination, vendredi, de M. Peter Murphy, 37 ans, comme négociateur des États-Unis sur la question du libre-échange avec le Canada.

Selon une source, M. Murphy serait en plus, dans deux semaines, nommé ambassadeur commercial par le président Ronald Reagan. Cette nomination devra cependant être confirmée par le Sénat.

Comme négociateur américain sur le libre-échange, M.

Murphy fera face à M. Simon Reisman, négociateur canadien de 66 ans. Le salaire de M. Murphy sera de \$76,300 U.S. par année. Quant à M. Reisman, il recevra \$1,000 CAN. pour chaque journée de négociation.

M. Clayton Yeutter, Représentant au commerce américain, a expliqué qu'il n'avait pas attendu la nomination qui doit faire le président Reagan avant de choisir M. Murphy, parce qu'il voulait que cela soit fait avant l'arrivée du premier ministre Brian Mulroney à Washington, la semaine prochaine.

M. Murphy se trouve actuellement à Genève, où il agit depuis trois ans comme représentant des pays aux négociations du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade).

Avant le GATT, M. Murphy a été le négociateur en chef des États-Unis sur le textile pendant trois ans et le négociateur adjoint pendant trois autres années.

Sujettes à l'approbation du Congrès, ces négociations devraient débuter au printemps.

NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

Les trois grandes centrales auront chacune leur table

Le gouvernement du Québec a finalement accepté hier en fin de journée de constituer une table commune de négociation pour chacune des trois grandes formations syndicales, CSN, FTQ et CEQ afin de démarquer vraiment les négociations des 300.000 employés de l'Etat.

Cependant les vœux syndicaux n'ont pas reçu le même accueil quant au nombre de sujets à discuter à ces tables.

Devant l'absence d'un front commun et devant l'éparpillement des négociations à une centaine de tables, le Conseil du Trésor ainsi que les ministères de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation ont décidé d'accueillir la demande maintes fois formulée par la CSN, la FTQ et le CEQ.

À l'issue d'une rencontre de deux heures, en fin de journée hier, le président du Conseil du Trésor, Paul Gobeil, a annoncé le débloquage.

Il s'est toutefois engagé à con-

sulter au cours de la journée de lundi les équipes patronales de négociation afin d'obtenir leur accord formel.

« Nous sommes convaincus que les comités patronaux comprendront que pour certains sujets il y va de l'intérêt des négociations d'accepter la formation de ces trois tables », a-t-il dit.

Mais le président du Conseil du Trésor a par contre clairement indiqué qu'il ne voulait pas discuter d'un très grand nombre de sujets à ces tables syndicales.

La FTQ à elle seule en proposait 14, la CSN autant ou davantage, mais M. Gobeil a déclaré que le nombre de sujets sera « très limité », « très restreint ».

Outre les salaires, il a nommé le régime de retraite et les disparités régionales tout en disant qu'il y en avait quelques autres.

En réaction à l'entente intervenue, le président de la CSN, Yvon Charbonneau, a déclaré que « la négociation sera plus efficace, au moins quant à son fonctionnement. »

De son côté le président de la CSN, Gérard Larose, voit dans la concession du gouvernement la victoire du gros bon sens et un souci d'efficacité.

« Si les décideurs sont assis à 90 tables, ça se peut bien que la décision prenne un peu de temps à venir », a-t-il commenté.

Le négociateur principal de la FTQ, Henri Massé, s'est réjoui de l'issue des discussions qui permettront de discuter d'importantes questions au niveau de chaque centrale syndicale.

« Il n'y avait pas d'autres façons de s'en sortir. Il ne peut pas y avoir 56 politiques salariales », a-t-il lancé.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse LaVoie-Roux, ainsi que celui de l'Éducation, Claude Ryan, participaient également aux discussions, de même que quelques sous-ministres et des représentants du secteur de l'éducation.

— Presse Canadienne

AFIN DE SOUTENIR LE SÉNATEUR HÉBERT

Des centaines d'appuis affluent au Parlement

OTTAWA (PC) — Télégrammes et pétitions affluent au Parlement pour appuyer l'initiative du sénateur Jacques Hébert.

Depuis le début de sa grève de la faim lundi, le sénateur Hébert a reçu quelques centaines de télégrammes provenant de partout au Canada, a indiqué le coordonnateur et « aide de camp » de M. Hébert, Guy de Grandpré.

Ce sont surtout des jeunes qui manifestent ainsi leur appui, mais on y retrouve aussi des messages de personnalités et de maires de communautés qui ont bénéficié des réalisations du programme Katimavik, fondé il y a dix ans par le sénateur.

Depuis lundi, M. Hébert refuse de prendre toute nourriture pour protester contre la décision gouvernementale de mettre fin à Katimavik.

Depuis, environ 4.000 signatures ont été recueillies, sans avoir été sollicitées et sans compter toutes celles adressées directement aux députés, a indiqué M. de Grandpré, lui-même un ancien de Katimavik.

Les groupes de jeunes sont de plus en plus nombreux à se rendre dans le hall du Sénat, où siège M. Hébert, pour manifester leur appui.

Hier, c'était au tour d'une délégation de l'école secondaire de la Promenade, de Hull, de se présenter aux portes du Parle-



Le sénateur Hébert

Il a expliqué que le chômage chez les jeunes concerne tout le monde, les jeunes étudiants, parce qu'ils ne savent pas s'ils se trouveront une place en sortant de l'école, et les adultes, parce que c'est l'avenir du pays qui en dépend.

M. Hébert a continué à donner entrevue sur entrevue, mais il a dit espérer que les médias mettent plus d'accent sur les problèmes des jeunes que sur ses « petits problèmes personnels ».

« Je n'ai pas besoin de publicité, je n'ai pas d'ambitions politiques, je ne fais pas ça pour moi », a-t-il souligné.

Il espère que les gens iront au-delà de son geste et s'interrogent sur sa raison d'être, la situation des jeunes.

Si la majorité des jeunes vont bien, il en reste 20 pour cent qui « sont à la dérive », a-t-il déclaré.

« Ils cherchent du travail depuis parfois des années, tout avenir leur est bouché, a soutenu le sénateur. Ce sont d'eux dont je m'occupe, parce que le gouvernement ne fait rien ou presque rien pour eux. »

Il a ajouté que Katimavik n'est qu'un élément de solution, un symbole.

« Il n'y avait aucune raison de le détruire, c'est une claqué plus dans la face des jeunes », a lancé M. Hébert.

ment avec une pétition de 666 noms, une carte de vœux géante et une bouteille d'eau minérale.

« Ceux qui disent que nous ne disposons pas d'un appui populaire se trompent », a noté M. de Grandpré, qui veille bénévolement sur le sénateur 24 heures sur 24.

Hébert

« Je ne pensais pas recevoir la visite de tant de jeunes, a déclaré pour sa part M. Hébert aux jeunes de l'école de la Promenade. Ça m'encourage ».

GRANDE VENTE ANNUELLE!

7 DERNIERS JOURS

EN GRANDE RÉDUCTION
• PEINTURES À L'HUILE
• REPRODUCTIONS
• CADRES STANDARD

TOUS NOS CADRES STANDARD EN MAGASIN SONT RÉDUITS

EXEMPLES:
FORMAT MINIATURE 4" x 5"
Rég. \$5.00 à \$7.00
SUPER SPÉCIAL
\$2 à \$4.95

FORMAT MINIATURE 5" x 7"
Rég. \$7.50 à \$13.00
SUPER SPÉCIAL
\$3 à \$6.95

Choix immense de variétés et styles.

« Le plus grand centre d'art au Québec »

la maison du cadre

NOUVELLE SUCCURSALE ST-LEONARD CARREFOUR RABAIS LANGELIER (Langelier et Jean-Talon) 255-4042

CENTRE-VILLE CENTRE D'ACHATS MONTROUVE 375 av. rue Sherbrooke 521-3019

BOHEMIÈRE CENTRE D'ACHATS LES GALERIES MILLE-LES 313, boul. LaSalle 437-9444

LAVAL CENTRE D'ACHATS GUYONAT 3100, boul. De La Concorde (à l'Est de l'Assemblée) 681-5348

VILLE LAZELLE PLACE NEWBAM Dufferin et boul. Hermain 366-8444

GATINEAU 151 PROMENADE D'OUTAOUAIS boul. Michener 561-1722

VILLE ST-LAURENT LES GALERIES ST-LAURENT 2031, boul. Laurier (à l'Est de la Concorde) 383-3097

BISSONVILLE 125 GALERIES TACHÉ 739, boul. Taschereau Greenfield Park 465-6040

DOULAD-DES-ORMEAUX PLAZA CENTRAL 310, boul. des Sources 683-3990

APRÈS LE DÉPART D'YVES MARTIN

Léo Paré sous-ministre aux Relations internationales

QUÉBEC — Un spécialiste des relations avec l'Afrique et le Moyen-Orient occupe depuis quelques jours le poste de sous-ministre aux Relations internationales du Québec, à la suite du départ d'Yves Martin. Léo Paré, qui était sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales, assume ces fonctions de façon intérimaire en attendant la nomination d'un sous-ministre en titre.



Yves Martin, sous-ministre démissionnaire.

MARIO ROY de notre bureau de Québec

Au cabinet du ministre Gil Remillard, on n'est pas en mesure actuellement de préciser la durée de cet intérim, au moment où de nombreux dossiers importants dont celui de la mise en application des mesures de restriction budgétaire n'est pas le moindre doivent être menés à terme.

Fonctionnaire de carrière, M. Paré oeuvre depuis plus de huit ans au ministère des Relations internationales (anciennement, des Affaires intergouvernementales) à titre de responsable de dossier des relations avec l'Afrique et le Moyen-Orient, puis de directeur général aux Affaires bilatérales et enfin de sous-ministre adjoint à ce même dossier.

Il a également oeuvré au sein du ministère de l'Éducation en plus d'avoir été conseiller à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

nommément, quelles délégations du Québec à l'étranger vont être touchées.

Le travail est « avancé », indique-t-on de ce côté.

Au ministère, on nie que l'enveloppe allouée aux Relations internationales soit proportionnellement plus touchée par le couperet que les autres postes budgétaires gouvernementaux.

Cette année, le ministère des Relations internationales comptait pour \$55 millions dans le budget du Québec.

Plusieurs autres dossiers demandent aussi une attention immédiate :

- la préparation du deuxième Sommet de la francophonie, qui doit avoir lieu à Québec dans moins de deux ans, va requérir une somme considérable de travail et devrait justifier sous peu des nominations ad hoc ;

- dans la foulée, à la fois, du sommet Le Québec dans le monde et du récent changement de gouvernement, le ministère doit redéfinir ses orientations et priorités ;

- plus immédiatement, on met la dernière main à la préparation de la rencontre à Québec, les 9, 10 et 11 avril prochains, des gouverneurs du nord-est des États-Unis et des premiers ministres de l'est du Canada ; il y sera notamment question d'énergie.

LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION

LIQUIDATION

\$1 000 000

4e VENTE ANNIVERSAIRE DE LA MI-HIVER

3 JOURS SEULEMENT

SAMEDI
15 MARS
de 9h à 17h
Fermé boul. Décarie

DIMANCHE
16 MARS
de 10h à 16h
Boul. Décarie seulement

LUNDI
17 MARS
de 9h à 16h

Informez-vous au sujet de notre plan de mise de côté gratuite.



Ord. 465\$
36% de rabais
299\$
Fini noyer seulement

78 po x 15 po x 68 po H
Diviseur de disques non inclus.



Ord. 660\$
50% de rabais
330\$
Fini gris seulement Livraison immédiate

87 po x 15 po x 72" H
Disponible à chacun de nos magasins, pour les 8 premiers clients, en fini gris seulement et avec légère imperfection.



Ord. 299\$
1/3 de rabais
199\$
Livraison immédiate

82 po x 9/18 po x 72 po H
Fini blanc ou noyer



Ord. 399\$
50% de rabais
198\$
Fini amande Livraison immédiate

72 po x 12/18 po x 72 po H
Disponible à chacun de nos magasins, pour les 7 premiers clients, en fini amande seulement et avec légère imperfection.



Prix de lancement
149\$
Ensemble 3 éléments

Disponible en finis chêne clair, pacanier, gris, amande et teck.



Ord. 330\$
1/3 de rabais
219\$
Fini noyer

HEURES D'OUVERTURE MAGASIN PRINCIPAL
Lundi - mercredi 9 h à 18 h
Jeudi 9 h à 21 h
Vendredi 9 h à 16 h
Samedi FERMÉ
Dimanche 10 h à 16 h

QUEST DE LA SAVANE
Salle d'exposition principale
8495, boul. Décarie
au nord de la rue Jean Talon et au sud du boulevard Métropolitain
340-9400

EST
6645, rue Sherbrooke est
près du boul. Langelier
253-1000

RIVE SUD
214, boul. Taschereau
Greenfield Park
671-1700
Heures normales

FURVILLE

LES ELEMENTS MURAUX A LA MODE

Une autre nouvelle salle de maître

PÉNURIES DANS LE PERSONNEL MÉDICAL

Les infirmières se font rares

Le monde médical n'a pas fini de connaître des pénuries de personnel. Après les médecins en régions éloignées, voilà que ce seront bientôt les infirmières qui se feront de plus en plus rares sur le marché du travail.

Déjà, on note des difficultés de recrutement dans certains hôpitaux de Montréal, au Témiscamingue, dans l'Outaouais et en Estrie. Insatisfaites des conditions de travail qui leur sont imparties, les infirmières cherchent d'autres débouchés

pendant que les demandes d'admission pour les programmes de nursing sont en chute constante depuis quelques années dans les institutions d'enseignement.

Dans sa présentation, cette semaine, à la Commission d'enquête Rochon sur les services de santé et les services sociaux, l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec a prédit « une rareté de main-d'oeuvre d'un certain niveau d'expérience et de formation » pour les prochaines années.

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

Depuis l'instauration du régime d'assurance-maladie, il y a 15 ans, les conditions de travail de ces professionnelles, à 95 p. cent des femmes, se sont détériorées particulièrement dans les secteurs de la santé mentale, de la santé scolaire et des soins de longue durée. Les 55 000 infirmières de la province (dont 35 000 oeuvrent dans les hôpitaux) n'en ont pas ras-le-bol, mais c'est tout comme. Les décrets tenant lieu de convention collective, imposés à l'issue des dernières négociations du secteur, public en 1984, n'ont fait qu'ajouter à la grande déprime du milieu.

Le salaire n'est pas non plus très attrayant. Au bas de l'échelle salariale, elles reçoivent \$21 000 par année. Elles atteindront le maximum, soit \$28 000, après 12 ans d'expérience. Une infirmière diplômée universitaire aura le privilège de commencer au quatrième échelon de la même grille salariale. Quant aux 20 000 infirmières auxiliaires du Québec, elles reçoivent en moyenne \$100 de moins par semaine.

Dans une interview accordée à la Presse Canadienne, la directrice générale de l'Ordre, Mme Thérèse Guimond, a souligné que, pour les jeunes infirmières qui débouchent sur le marché du travail, c'est presque exclusivement le travail à temps partiel, le soir, la nuit ou le week-end qui les attend. Au cours des cinq dernières années, le

pourcentage d'infirmières à temps partiel a atteint un sommet de 46 p. cent. Quant à la permanence, elles ne doivent pas y rêver avant sept ou huit ans d'expérience.

Les conditions de travail ne sont pas les seules raisons de la désaffection grandissante de ce groupe de professionnels de la santé. Selon Mme Guimond, il y a également l'évolution de la société qui fait que la femme peut aspirer à d'autres métiers que ceux qui leur étaient traditionnellement réservés.

Sentiment de dévalorisation

Dans le milieu de travail, les infirmières se sentent « dévalorisées », inutiles dans un système devenu presque inhumain à force d'être bureaucratise. La solution? Une meilleure formation, surtout universitaire, répond la porte-parole de l'Ordre. De cette façon, l'infirmière rejoindrait les autres catégories de professionnels de la santé, qui détiennent normalement un diplôme de premier ou de deuxième cycle.

Mme Guimond prévoit même que d'ici l'an 2000, toutes les infirmières devront obtenir un diplôme universitaire, même si en formulant cette affirmation elle déplaît à certains de ses membres qui enseignent dans les collèges.

C'est, croit-elle, la voie de l'avenir. D'abord parce que les infirmières auront une formation plus complète, ensuite parce qu'elles seront plus respectées de leur milieu et qu'elles auront de multiples débouchés comme l'accès à des postes de cadre, de coordination, d'administration gouvernementale, d'enseignement et de conseillère entre autres.

Certes, la position de l'Ordre ne plait pas à tout le monde, notamment dans le milieu des collèges qui, déplore Mme Guimond, ont trouvé moyen de morceler davantage la profession en créant 28 programmes différents, tout en accusant un retard notable entre la théorie et la réalité. En somme, pour l'infirmière de carrière, l'avenir est décidément à l'université, conclut Mme Guimond.

OUI, JE CONNAIS UNE FEMME EXTRAORDINAIRE!

FAITES-NOUS LA CONNAÎTRE.

la presse

a le plaisir de s'associer à cet événement de prestige, à l'occasion du



SALON DE LA FEMME

18 AU 27 AVRIL AU VÉLODROME OLYMPIQUE

Soumettez son nom au jury!

QUELLES FEMMES PEUVENT ÊTRE ÉLUES?

Des femmes qui se distinguent par leurs réalisations exceptionnelles dans des domaines tels que les arts, les communications, les sports, la politique, les sciences, l'action sociale, l'éducation, l'action humanitaire, la condition féminine, l'entrepreneuriat, les affaires, etc.

RÈGLEMENTS

La personne recommandée doit:
- résider au Québec depuis au moins trois ans;
- être présente au Gala Les 10 Femmes de l'Année, à Montréal, si elle est élue.

MODE DE PARTICIPATION

Résumez les réalisations de votre candidate sur une feuille dactylographiée. Inscrivez vos nom, adresse, numéro de téléphone, ceux de votre candidate et ceux de deux personnes qui certifient ses réalisations. Les envois ne sont pas retournés.

GALA DES 10 FEMMES DE L'ANNÉE

Lundi, le 28 avril 1986, à 20h00

UNE ÉMISSION DIFFUSÉE À



LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL ET AU RÉSEAU TVA

Faites-nous connaître cette femme extraordinaire

AVANT LE 20 MARS 1986

Adressez votre envoi à

LES FEMMES DE L'ANNÉE Salon de la Femme de Montréal, C.P.800, Succ. A Montréal, Québec H3C2V5

Les « victimes », c'est fini!

SAINTÉ-FOY (PC) — Les infirmières entendent bien, cette année, ne pas être les « victimes » de la ronde de négociation dans le secteur public et parapublic.

Les Syndicats professionnels d'infirmières et infirmiers du Québec (SPIIQ), qui représentent 18 000 membres dans 300 établissements de santé, se réunissent jusqu'au 10 avril dans toutes les régions du Québec afin de faire le point sur les négociations dans le secteur public et parapublic. La tournée de mobilisation et d'information a ironiquement été baptisée « la colère des douces ».

Cette année, les infirmières « en ont assez d'être le bouc émissaire » de la réduction des coûts des soins de santé et entendent bien le crier haut et fort.

Elles espèrent faire comprendre au public que les conditions de travail des infirmières influencent directement la qualité des soins aux bénéficiaires. « Quand on est supposé être six infirmières dans un département mais qu'on se retrouve trois, parce qu'on n'a pas remplacé les absentes, ça influence la qualité des soins aux malades, ça », expliquait la présidente régionale du SPIIQ, Mme Danyelle Bourgault.

Le salaire des infirmières varie de \$20 000 à \$28 000 selon l'échelon. Leur salaire est plafonné depuis 1982.

La Fédération des SPIIQ demande cette année une augmentation de salaire générale de 6,25 p. cent, en plus d'un rajustement de leur échelle salariale à celle des autres provinces. Seules les infirmières du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard sont moins bien rémunérées que celles du Québec. Ce rajustement implique des

augmentations de neuf à 10 p. cent pour le dernier échelon et jusqu'à 19 p. cent pour le premier échelon.

Le gouvernement offre 3,5 p. cent d'augmentation générale aux salariés de l'éducation, des affaires sociales et de la fonction publique.

Rejet de la loi 37

De plus, dans le cadre de leur tournée d'information et de mobilisation, les infirmières ont l'intention d'établir leur propre norme quant au maintien des services essentiels, advenant une grève générale dans le secteur de la santé.

La loi 37 décrète pour chaque établissement de santé un pourcentage bien défini de personnel qui doit rester en poste, même en cas de grève générale illimitée. Ce pourcentage varie de 55 à 90 p. cent du nombre des salariés, selon qu'il s'agit d'un CLSC, d'un CSS, d'un centre hospitalier ou d'un centre d'accueil.

Mais les SPIIQ n'ont pas l'intention de se conformer à la loi 37. Elles établiront elles-mêmes leur définition des services essentiels, « pour les vrais urgences, pas pour les ligatures de trompes le samedi », commentait en conférence de presse la présidente Danyelle Bourgault.

Les infirmières se baseront sur la négociation de 1981-82, alors que « les vrais services essentiels » avaient été négociés avec le gouvernement.

Faire mieux avec autant

Les membres des SPIIQ se pencheront aussi, de façon plus générale, sur les sommes investies dans les soins de santé au Québec. « On pourrait faire beaucoup mieux avec autant d'argent. On pourrait faire des miracles, avoir des soins très satisfaisants », croit Mme Bourgault.

J'ai trouvé le BCBP

J'ai trouvé enfin, un magasin BCBP tout à fait pour moi! Et j'irai fêter son ouverture en courant, le 26 mars!

Imaginez... on nous offrira le thé! Soyez-y et trouvez vous aussi votre BCBP!

26 mars

PLACE VERTU
CARREFOUR LAVAL
GALERIES D'ANJOU

Une bombe a causé la tragédie d'Air India, conclut New Delhi

NEW DELHI — Une bombe placée dans la soute avant de l'appareil a causé l'explosion du Boeing 747 d'Air India, le 23 juin 1985, au large des côtes d'Irlande, tuant 329 personnes, a déclaré hier M. Jagdish Tytler, ministre indien de l'Aviation civile et du Tourisme.

Le ministre a indiqué que telle était la conclusion d'une commission d'enquête, présidée par le juge B.N. Kirpal, dont les cinq membres ont été unanimes dans leurs conclusions. M. Tytler n'a pas précisé l'endroit précis où la bombe avait été déposée. Des sources proches de la commission, citées par l'agence indienne PTI, le 26 février, lors de la remise du rapport au gouvernement, avaient indiqué que la bombe avait été placée dans un bagage.

L'avion d'Air India reliait Toronto à Bombay, avec plusieurs escales prévues à Montréal, Londres et New Delhi, lorsqu'arrivé à 145 km des côtes d'Irlande, alors qu'il volait à 31 000 pieds (9 400 m.), il avait disparu soudain des écrans de contrôle radars.

Aucune communication n'avait pu être enregistrée entre le cockpit de l'avion et la tour de contrôle de Shannon. L'explosion a, selon les experts, été extrêmement violente, et M. Tytler a déclaré au parlement que seuls 132 corps avaient été retrouvés.

Quelques heures après la chute du boeing d'Air India, une autre explosion avait lieu à l'aéroport Narita de Tokyo, tuant deux personnes. La police devait rapidement prouver que la bombe avait été placée dans un bagage devant être ultérieurement chargé à bord d'un autre avion d'Air India en partance pour Bombay.

L'explosion du boeing d'Air India devait être revendiquée dans les heures suivant l'accident par deux organisations, l'une d'autonomistes Sikhs, l'autre d'une Armée de libération du Cachemire, mais l'enquête devait s'orienter rapidement vers les Sikhs, qui mènent depuis quatre ans en Inde une violente campagne pour leur indépendance.

La police canadienne a identi-

fié deux Sikhs, Lal Singh et Aman Singh qui avaient acheté des billets à Vancouver, l'un pour l'Inde via Toronto l'autre pour l'Inde via Tokyo, mais ne sont jamais montés à bord. Ces deux hommes recherchés pour leur éventuelle participation à un projet d'attentat contre le premier ministre indien Rajiv Gandhi, lors de son voyage aux États-Unis en juin dernier, n'ont pas été retrouvés.

La campagne menée par une fraction des 16 millions de Sikhs vivant en Inde a culminé en octobre 1984 par l'assassinat de Mme Gandhi. En la tuant, les Sikhs entendaient se venger du sacrilège commis par la première ministre en faisant intervenir son armée dans le Temple d'Or d'Amritsar, le haut lieu de la religion Sikh, pour y déloger quelques 3 000 extrémistes.

— AFP

Rupture à la PC

TORONTO — La Guilde des journalistes a fait appel à un conciliateur fédéral, hier, après la rupture de ses négociations avec la Presse Canadienne.

La Guilde représente quelque 375 reporters et employés de bureau de la PC, l'agence de presse qui est la propriété des quotidiens canadiens, et de Broadcast News, qui fournit des nouvelles à la plupart des radiodiffuseurs du pays.

La dernière convention collective est expirée depuis le 31 décembre.

La compagnie offre un contrat de trois ans avec des hausses annuelles de cinq p. cent. Le syndicat réclame un contrat de deux ans avec des augmentations de sept p. cent la première année et six p. cent la seconde.

Le salaire hebdomadaire maximal d'un journaliste est actuellement de \$696,51.

— Presse Canadienne

NOUS AVONS L'ESPRIT TRANQUILLE AVEC L'ASSURANCE HABITATION WAWANESA

La police d'assurance pour propriétaire occupant.

Que vous soyez propriétaire d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex, cette police protège votre demeure et vos biens personnels contre une multitude de risques et comprend même la responsabilité civile des particuliers en tous lieux où que vous soyez. En cas de sinistre, vous aurez l'esprit tranquille.

Une police d'assurance Wawanesa pour propriétaire occupant est établie en fonction de vos besoins en assurance et les modalités de paiement de la prime peuvent être adaptées aux exigences de votre budget. Téléphonnez dès aujourd'hui à un représentant du bureau Wawanesa proche de chez vous. Il attend votre appel.

MONTRÉAL ET BANLIEUES:
un seul no. de téléphone
342-2211

Wawanesa
Avec nous, vous avez l'esprit tranquille.



CENTRE ET OUEST:
8585, boul. Décarie H4P 2J4
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 21h.
Le samedi de 9h à 16h.

BANLIEUE OUEST:
Plaza Continental
3365, des Sources, D.D.O.
H9B 1Z8
Ouvert du lundi au mercredi et le vendredi de 9h30 à 17h30.
Le jeudi de 9h30 à 20h.

EST:
2152, Mont-Royal est H2H 1K1
3326, Ontario est H1W 1P7
6313, Sherbrooke est H1N 1C3

NORD:
10 414, Lajeunesse H3L 2E5
4524, Jean-Talon est H1S 1K2

VERDUN:
5369, av. Verdun H4H 1K5

RIVE-SUD:
GREENFIELD PARK:
325, rue Lawrence
H3S, boul. Taschereau J4V 2Z4

LONGUEUIL:
1402, Chemin Chambly J4J 3X3

LAVAL:
1280, Curé Labelle H7V 2W1
Ouverts du lundi au vendredi de 9h à 17h.

BAIE-COMEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JULIETTE • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA • STE-FOY • ST-ESTACHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • SEPT-ÎLES • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYFIELD • VICTORIAPOLIS

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Centre de l'éducation permanente

Cours de langues anglais - français

Avril, 1986

ANGLAIS

Programmes offerts le jour, le soir ou le samedi, aussi atelier spécial de rédaction — dix semaines à partir de la semaine du 7 avril.

FRANÇAIS

Programmes offerts le jour, le soir ou le samedi, aussi cours spéciaux de français écrit ou commercial — dix semaines à partir de la semaine du 14 avril.

S'inscrire avant le 27 mars au

1822, boul. de Maisonneuve Ouest
ou téléphoner au 848-3608 - 3609

ni chaud ni froid

Qu'il fasse très froid ou très chaud à l'extérieur ça vous laissera

si vous confiez à VAL ROYAL vos problèmes d'isolation. Un simple coup de fil et très rapidement nos spécialistes vous fourniront sans aucun frais une estimation comprenant une analyse complète des pertes de chaleur de votre maison et de vos besoins réels d'isolation. En peu de temps et de façon très propre vous goûterez le bonheur d'une maison plein confort en plus d'économiser substantiellement sur votre note de chauffage.

Isolation Val Royal c'est toute la différence

HÂTEZ-VOUS!
Vous pourriez être éligible au programme de subvention.
Date limite: 31 mars 1986

Pour une estimation gratuite téléphonez immédiatement au **277-2101**

Nous vous offrons des modalités de paiement très avantageuses



45 ans à votre service

Épargnez

AU PRIX '85

Un choix l'éclaircie!

Economisez en achetant maintenant

Plusieurs marques connues:
ROVERGARDEN
GROSFLEX
KETER
et plusieurs autres

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES DE JARDIN
100% RÉSINE DE SYNTHÈSE — GARANTIE 3 ANS
Comprenant:
1 table, à partir de **\$399**
4 chaises,
1 parasol et une base

ENTièrement recouvertes DE VINYLE

18' diamètre **\$1399**
24' diamètre **\$1599**

Comprenant mur, structure, garantie 15 ans et équipement complet, filtre, écumoir, échelle sécuritaire ou deck, nécessaire d'entretien, sable, plomberie, pote téléscopique, crochet et thermomètre.

• ESTIMATION GRATUITE
• ANALYSE D'EAU
• PIÈCES COMPLÈTES DE FILTREUR

LES PISCINES TREVI

FABREVILLE
515 BOUL LABELLE
622-9801

VILLE LEMOYNE
2500 BOUL TASCHEREAU
465-7701

ST-LEONARD
6852 JEAN-TALON E.
255-7014

CHATEAUGUAY
115 BOUL ST-JEAN-BAPTISTE
698-2210

HEURES D'OUVERTURE:
LUN - MER: 9:00 A 17:00
JEU - VEN: 9:10 A 21:00
SAM ET DIM: 9:00 A 17:00

MISE DE COTE
CHEQUES ACCEPTES



Adolescent recherché

La Sûreté du Québec a Joliette tente de retrouver un adolescent de 16 ans, Patrick Martel, disparu de la demeure de ses parents depuis le 3 novembre dernier.

Patrick habitait rue Pierre, dans le domaine Crevier, à Saint-Félix-de-Valois.

Il en serait à sa première fugue. Selon les témoignages de ses proches, Patrick était un garçon docile.

Il mesure 1,65 mètre, pèse 40 kilogrammes, a les cheveux roux et les yeux bruns.

Toute personne pouvant fournir des détails sur les allées et venues du jeune Martel est priée de communiquer avec le superviseur de la Sûreté au numéro (514) 759-2321.

Bataille légale pour la garde d'une enfant, presque terminée

KITCHENER, Ontario — Mme Ivanka Skafar a appris jeudi qu'elle venait de remporter une nouvelle victoire dans sa lutte pour obtenir la garde de sa fille, qui vit depuis près

d'un an en Yougoslavie, où elle est retenue par son père.

Agée maintenant de 13 ans, Mojca Knez a rendu visite à son père en mai dernier, et celui-ci n'a pas voulu la laisser repartir

au Canada, faisant savoir à son ex-femme qu'elle ne reverrait jamais sa fille.

Le récent jugement confirme une décision rendue l'été dernier par une cour yougoslave et en vertu de laquelle la jeune fille doit retourner auprès de sa mère. Le père de l'adolescente, Ormar Knez, avait interjeté appel de ce premier jugement.

« C'est merveilleux, je pense que je n'ai plus à m'inquiéter », s'est exclamée Mme Skafar quelques instants après avoir appris la bonne nouvelle. Elle s'attend à ce que sa fille arrive au Canada le mois prochain.

Mme Skafar avait obtenu la garde officielle de ses deux filles, Mojca et Mitja, au moment de son divorce. Aujourd'hui citoyenne canadienne, elle est arrivée au Canada avec ses deux enfants en 1981.

La bataille judiciaire pour la garde de Mojca a été engagée lorsque les autorités yougoslaves ont rejeté une demande de coopération que leur a adressé le ministère canadien des Affaires extérieures en vue d'obtenir le retour de la jeune fille au Canada. — PC

Hell's Angel recherché

La Sûreté du Québec a émis un mandat d'arrestation, hier, contre un membre du groupe de motards des Hell's Angels, Guy «Junior» Auclair, 30 ans, recherché pour les meurtres de cinq de ses anciens amis, présumément tués dans un local de Lennoxville le 24 mars 1985.

Auclair, selon la police, serait armé et dangereux.

Ce sont encore une fois les révélations de trois anciens Hell's, devenus délateurs au cours des derniers mois, qui permettent à la SQ de soupçonner Auclair relativement à ce carnage qui avait coûté la vie à cinq motards.

Les corps, on le sait, avaient été retrouvés attachés à des blocs de béton, dans le fleuve Saint-Laurent.



Guy «Junior» Auclair

Victoria Sellers se rend à la police

NEWARK, New Jersey — La fille de l'acteur Peter Sellers et de l'actrice Britt Ekland s'est rendue à la police, hier, pour répondre de sa participation à un réseau de trafiquants de cocaïne qui terrorisaient des bandes rivales pour s'approvisionner.

Victoria Sellers, 25 ans, a été inculpée mercredi en même temps que cinq autres personnes: dont son ami de cœur, un certain Reed Wallace, que la police croit être le cerveau du réseau. Un autre des prévenus, un dénommé Philip Sena, qui aurait assassiné un trafiquant au cours d'un de ces vols, est accusé de meurtre.

La jeune femme est soupçonnée d'avoir persuadé un trafiquant d'assister à une rencontre qui n'était, en somme, qu'un guet-apens; son ami était là, prêt à tabasser le trafiquant pour obtenir de lui de la cocaïne et de l'argent.

Victoria Sellers, qui avait figuré dans un film avec sa mère à l'âge de 14 ans, exhibe ses charmes dans la livraison d'avril de Playboy. Son père, Peter Sellers, vedette de nombreux films, dont Dr Strangelove et la série de Pink Panther, est décédé en juillet 1980 d'une crise cardiaque. — UPI



Recherchés pour vol par la police de la CUM



Les personnes apparaissant sur les photos publiées ci-contre sont recherchées par la police de la Communauté urbaine de Montréal relativement à une série de vols à main armée qui ont été commis dans des succursales de la Société des alcools du Québec, ainsi que dans un magasin Direct Film, au cours de l'année 1985.

Tous ces vols ont eu lieu dans des établissements de l'est de Montréal.

Toute personne pouvant fournir des renseignements concernant ces personnes est priée de communiquer avec les policiers-enquêteurs Yvon Généreux ou Jean Joly au numéro 280-2552.

Les photos sont numérotées pour les fins de l'identification.



Le dossier du libre-échange

La dernière carte du Canada, selon certains. Un saut périlleux, selon les autres. Quelles sont les chances de succès de la négociation? Quels sont les risques économiques et politiques d'une association plus étroite avec les États-Unis?

Le dossier du libre-échange fait le point. Journaliste: Jean-Pierre Fournier. Réalisation: Marc Renaud.

Demain à 18h00

À la télévision de Radio-Canada



PARIS 86

ALLER-RETOUR MIRABEL/ORLY OU QUÉBEC/ORLY DÉPARTS À PARTIR DU 18 MARS, SÉJOUR DE 7 À 28 JOURS PRIX VALIDES JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1986

TAXE CANADIENNE DE DÉPART EN SUS: 15\$/PERSONNE

À PARTIR DE

398\$

PAR PERS.

EXTENSION JUSQU'AU 31 MARS 86

- LE SERVICE QUEBÉCAIR... Vols notisés outre-mer incluant de succulents repas et vins d'importation, consommations sans frais, boutique hors-taxe en cours de vol et le service chaleureux des agents de bord...
- JUSQU'À CINQ ENVOIÉES HEBDOMADAIRES en période estivale.

- TARIFS ENFANTS Enfants (âgés de 2 ans à moins de 12 ans): 498\$ pour tous les départs. Bébé (âge de moins de 2 ans): Gratuit sans réservation de siège.
- VOTRE GARANTIE JET VACANCES... sur les tarifs énoncés si nous recevons le paiement complet à nos bureaux avant 20h00, le 31 mars/86.

- DURÉE DES SÉJOURS 29 jours à 8 semaines: Supplément de 50\$ par personne excédant 8 semaines: Supplément de 100\$ par personne. Vols opérés par Québecair et régis par la réglementation de la Commission Canadienne de Transport sur les vols ABC. Tarification soumise à l'approbation gouvernementale.

L'EUROPE EN PEUGEOT 205



LE CONFORT SUR TOUTE LA LIGNE LE TARIF COMPREND: Vol aller-retour selon date choisie. Voiture neuve, assurance sans déductible. Kilométrage illimité. Prise en charge et retour à Paris (centre-ville). Toutes taxes comprises. Toutes les assurances (C.D.W. et P.A.I.)

- NON COMPRIS:
- Le carburant
 - Les frais d'entretien normaux du véhicule tel que changement d'huile, réparation de crevaison ou autres.
 - Taxe d'aéroport canadienne de \$15.
 - Le loueur se réserve le droit de substituer à tout véhicule un véhicule similaire ou de catégorie supérieure.
- CONDITIONS GÉNÉRALES:
- Âge minimum: 18 ans
 - Séjour minimum: 1 semaine
 - Basé sur l'occupation de 2 personnes par voiture.

- PLUS D'UNE SEMAINE
- 2 semaines: à partir de 758\$
 - 3 semaines: à partir de 688\$
 - 4 semaines: à partir de 658\$
- PAR PERS. (OCCUPATION DOUBLE) AVION MONTRÉAL-PARIS INCLUS

1 SEMAINE À PARTIR DE

598\$

AGENCE DE VOYAGES

Formis du Québec

<p>3428, St-Denis 842-1751</p> <p>1218, rue Union 866-9381</p> <p>Galerias d'Anjou 353-7650</p> <p>Carrefour Laval 688-6211</p>	<p>Place Vertu 332-4210</p> <p>Centre Fairview 694-2343</p> <p>Centre Rockland 342-9044</p> <p>Mail Champlain 465-2414</p>	<p>Prom. St-Bruno 653-1862</p> <p>St-Jérôme 432-6222</p> <p>St-Jean 348-0918</p> <p>Détenteur d'un permis du Québec</p>	<p>MONTRÉAL 4454 St-Denis 845-8225 911 Beaubien est 273-7755 Centre Domane 254-9969 Galerias Normandie 331-9971 Galerias Dupuis 844-8416</p> <p>BROSSARD Place Portobello 672-5353</p> <p>DRUMMONVILLE 915 Boul. St-Joseph 472-3323</p> <p>FABREVILLE 3522 ouest 3522 ouest boul. Dagenais 628-1522</p> <p>GRANBY 2 rue Court 378-2454</p> <p>LACHUTE 510, rue Principale 562-3788</p> <p>LASALLE Place Newman 364-6780</p> <p>LAVAL Centre Laval 687-0880 Place Longueuil 679-3777</p> <p>ROCK FOREST Place Mi-Vallon 564-2234</p> <p>ST-EUSTACHE Place St-Eustache 472-6634</p> <p>ST-HYACINTHE 565 St-Denis 773-8291</p> <p>VALLEEFIELD 57 rue Nicholson 377-7470</p> <p>QUÉBEC (Région de) NEUFCHÂTEL Place L'Ornière 843-9999</p> <p>ST-FOY 3280 Chemin Ste-Foy 657-2924</p> <p>MONCTON 128 rue Archibald 382-6026</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SUPERVENTE

EN PLUS,
CONSULTEZ
NOTRE CAHIER
DE SUPERVENTE

de PÂQUES

chez Metro

GRATIS

2 kg
sucré
granulé très fin

Marie Perle

1 SAC DE SUCRE BLANC
MARIE-PERLE
granulé fin, 2 kg



À L'ACHAT
DE 2
CARTONS
DE

PEPSI-COLA,
PEPSI DIÈTE,
SEVEN-UP,
SEVEN-UP DIÈTE
bouteilles consignées 750 mL

6/3,99

GRATIS

EAU DE
JAVEL
CONCENTRÉE

ATTENTION

1 CONT. D'EAU DE JAVEL
MÉTRO, 3,6 L

À L'ACHAT
DE

ASSOUPLISSEUR
DE TISSUS
MÉTRO
cont. 3,6 L

1,99



Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés Metro situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du lundi 17 mars au samedi 22 mars 1986 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature, et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

METRO

LE SPÉCIALISTE
par excellence

Les mal-aimés des affaires sociales

Les responsables des quelque 150 Maisons de jeunes du Québec ne se font pas d'illusions : « On est la sous-tablette de rien, en bas de la pyramide » des intervenants dans le domaine des affaires sociales.

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

Et ils ne sont pas intéressés à gravir les échelons. Ils veulent y rester. C'est pourquoi, aux audiences restreintes de la Commission d'enquête Rochon sur les services de santé et les services sociaux, cette semaine, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec a revendiqué le droit à la différence et le maintien de leur situation de marginal par rapport aux institutions du réseau des affaires sociales.

« Tout compte fait, en vertu de quels principes les établissements officiels détiendraient-ils le monopole du travail social bien fait? », a demandé cette semaine Denis Papin, le coordonnateur du regroupement, qui témoignait devant la commission Rochon. « On n'est pas seulement un bocal à jeunes », a-t-il ajouté sur un ton amusé. Les Maisons de jeunes veulent plus d'argent et un accès direct auprès de la ministre des Affaires sociales Thérèse Lavoie-Roux.

Située dans les quartiers souvent défavorisés, chaque maison attire annuellement environ 300 adolescents pour qui souvent la Maison de jeunes constituera la première étape d'intégration sociale. Il n'y a pas que des cas problèmes. L'endroit sert souvent de lieu de rencontres pour une jeunesse qui ne peut aller nulle part ailleurs.

Comme bien d'autres organismes qui survivent grâce au bénévolat, les Maisons de jeunes sont en perpétuelle crise financière. À deux semaines de la fin de l'exercice financier, elles ne connaissent pas leur budget pour le prochain exercice.

Selon l'année d'existence, le gouvernement du Québec leur accorde entre \$30 000 et \$80 000. C'est insuffisant, affirme le président du regroupement, Benoît Gauthier. « Si le ministère des Affaires sociales n'augmente pas sa subvention de \$30 000 aux nouvelles maisons, ils peuvent toujours aller faire brûler des lampions à l'Oratoire Saint-Joseph » parce que le succès financier est loin d'être assuré, a-t-il commenté, en déplorant « l'arbitraire du milieu politique ».

Au total, les 150 maisons de jeunes reçoivent annuellement \$10 millions venus principalement du gouvernement du Québec (\$5 millions), du fédéral (\$3 millions) et du municipal et diverses autres sources.

Tout n'est pas que question d'argent, même si c'est la principale préoccupation des jeunes dirigeants. On voudrait un plan de développement pour une cinquantaine d'autres maisons semblables et mieux établir les liens avec les organismes gouvernementaux, sans pour autant être soumis à leurs moindres desirs.



Une entente bien accueillie

Les agents de bord des Pacific Western Airlines ont célébré dans l'enthousiasme la nouvelle d'une entente entre la compagnie et ses employés, jeudi, mettant ainsi fin à une grève de quatre mois. photo CP

Les enfants mal protégés en auto

QUÉBEC (PC) — Au Québec, les enfants en bas âge sont mal protégés lorsqu'ils occupent un véhicule automobile.

ROBERT LEFEBVRE

C'est ce que révèle une étude menée l'an dernier dans la région de Montréal par deux employés du Département de santé communautaire de l'hôpital Sainte-Justine, Mmes Rita Morasse et Huguette Doucet.

Leur étude, qui a principalement porté sur l'utilisation des DRE, les « dispositifs de retenue pour enfants », a été présentée

hier à Québec dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes Inc.

Les enfants observés comprenaient des nouveaux-nés et des enfants dont l'âge variait jusqu'à 5 ans.

Parmi les quelque 500 nouveaux-nés observés, les chercheurs ont constaté qu'un seul sur 5 quittait l'hôpital, après sa naissance, dans un dispositif de retenue, la plupart du temps installé sur la banquette arrière, comme le veut la pratique reconnue la plus sécuritaire.

Mmes Morasse et Doucet expliquent le phénomène par le fait que les parents, encore sous l'effet de l'émotion découlant de cette naissance, oublient d'assurer la plus grande sécurité possible à leur enfant qui effectue son premier voyage en automobile.

C'est généralement la mère qui garde l'enfant dans ses bras tout au long de ce voyage vers la maison.

Surtout la mère

Chez les enfants un peu plus âgés, soit ceux de quelques mois jusqu'à l'âge de 5 ans, le taux d'utilisation des DRE augmente de 20 p. cent à près de 38 p. cent. Dans cette catégorie, on a observé 1 151 enfants et la façon dont ils voyageaient en automobile.

Chez les nouveaux-nés, les parents utilisent dans une plus faible proportion un dispositif de retenue mais, parmi ceux qui y placent leur enfant, ils le font d'une façon adéquate dans une proportion de 68 p. cent.

Un peu plus tard, au fur et à mesure que l'enfant vieillit, la proportion d'utilisateur est plus grande mais le dispositif lui-même est utilisé d'une façon

moins adéquate, soit dans une moyenne de seulement 46 p. cent.

L'étude démontre par ailleurs que le taux d'utilisation des dispositifs de retenue pour enfants est directement relié aux habitudes acquises par les parents de boucler ou non leur ceinture de sécurité.

On constate enfin que les enfants sont plus souvent attachés à leur dispositif quand c'est la mère qui prend le volant. Elle-même semble plus disposée à s'attacher lorsqu'elle occupe un véhicule automobile.

PISCINE MONOCOQUE EN FIBRE DE VERRE

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER À VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

PISCINE Fibro

1456, 95e Avenue,
(Sortie 16, autoroute des Laurentides)
Fabreville, Laval 622-2664

CARACTÉRISTIQUES:

- Piscine en fibre de verre 1/2 approx. moulé d'une seule pièce.
- Deux marches moulées de sécurité tout autour.
- Bancs moulés à l'intérieur, bain tourbillon inclus.
- Isolation à l'extérieur en polyuréthane.
- S'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Choix de 3 modèles.

GARANTIE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET NON DU DISTRIBUTEUR

À la suite de la vague d'encans de tapis d'Orient à Toronto, nous souhaitons rétablir une image plus fidèle dans le grand public. Nous avons été chargé de rétablir LA PRÉÉMINENCE DES VÉRITABLES TAPIS PERSANS. Grâce à des sources proches du gouvernement iranien, nous disposons d'une quantité pratiquement illimitée de véritables

TAPIS PERSANS NOUÉS MAIN
spécialement importés pour cette occasion. La façon la plus efficace et la plus intéressante pour le public est de les offrir par voie d'

ENCAN PUBLIC
au
VICTORIA HALL
4626, rue Sherbrooke ouest
Westmount, Québec

DIMANCHE 16 MARS
à 15 heures. Inspection à partir de 14 heures

- À cette occasion, nous présenterons un film sur la fabrication des tapis persans, et des experts seront sur les lieux.
- AVEC OU SANS MISE À PRIX
- Certificat d'authenticité fourni avec chaque tapis vendu (délai de 2 semaines pour production du certificat)
- Possibilité d'échange en tout temps pour tapis de valeur égale ou supérieure (sur rendez-vous seulement)

Termes: comptant, par chèque ou carte Visa ou Mastercharge

PERSIAN CARPET TRADING CO.
24, rue Bellair, 3e étage, Toronto, M5R 2C7
Tél.: 968-1085

Une division de la Fondation Tapis d'Orient Inc.

PSYCHO-ALIMENTATION

Aux ateliers ALPHA SILHOUETTE SANTE, les gens apprennent à développer normalement les comportements naturels à l'égard des aliments.

C'est dans cette optique psychologique que Lise Pelletier, spécialiste en comportement alimentaire, travaille le problème de poids.

Bienvenue aux décrocheurs de diètes

LIEU:
Auberge Universelle
5000, rue Sherbrooke Est (Métro Viau)

DATE: 19 mars 1986

HEURE: 19h30 ENTRÉE: 10,00\$

Reconnu par le ministère de l'ÉDUCATION

Le Château Montebello

Des pistes de ski superbes sur plus de 60 km

C'est ce que vous trouverez au domaine du Château Montebello. Le plus stimulant ski de randonnée sur des pistes bien entretenues dans un décor de carte de Noël.

Au retour, il y a la patinoire, le curling, la piscine, le sauna, le squash dans notre nouveau centre de conditionnement, ou la douce détente au coin de feu, le tout couronné d'un repas délicieux dans la splendeur de notre salle à manger.

Le Château Montebello: le paradis du ski et de l'après-ski.

DIMANCHE/LUNDI
79\$ par personne, deux par chambre

Comprend dîner le dimanche et petit-déjeuner le lundi, plus location des skis, chaussures et bâtons le dimanche après-midi et le lundi.

DE DIMANCHE À VENDREDI
396\$ par personne, deux par chambre

Ce forfait comprend 5 dîners et 5 petits-déjeuners (du dîner le dimanche au petit-déjeuner le vendredi), les conseils d'un moniteur et des excursions avec guide chaque jour.

Reservations acceptées sous réserve de disponibilités. Taxes comprises. Pourboires en sus. Composez 1 800 268-9420 ou consultez votre agent de voyages.

CP Hôtels & Le Château Montebello
Montebello (Québec) J0V 1L0
(819) 423-6341

CP et ses marques déposées de Canadian Pacific Limited.

Déjà plus de 185 000 personnes l'ont visitée! Et vous?

Une maison comme vous n'en avez jamais vue... entièrement aménagée et décorée avec les produits les plus sophistiqués sur le marché.

LA MAISON DE RÊVE
du MAURIER

De plus, 400 exposants, 1,200 entreprises vous présentent toutes les nouveautés pour votre maison.

Plus que deux jours!

Salon National de l'Habitation 86

Stade Olympique et Vélodrome
7 au 16 mars

Heures d'ouverture:
Lun. au jeu. 10 à 22 h.
Ven. et sam. 10 à 23 h.
Dimanche 10 à 21 h.

Admission générale: Étudiants et âge d'or: Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte: **gratits**

Gratuits, par famille: Le Guide du Salon et le Bottin de l'Habitation.

Avis aux usagers de la STREM

Dans le contexte de la grève des chauffeurs et en conséquence de la décision rendue le 19 février par le Conseil des Services essentiels qui oblige les employés en grève à maintenir un niveau déterminé de service, la Société de transport doit restreindre les services aux heures de pointe (du lundi au vendredi).

Il n'y a aucun service durant les fins de semaine. Les services d'autobus spéciaux pour étudiants sont maintenus. Toutes les lignes utilisant normalement le pont Champlain sont dirigées vers le métro Longueuil pour la durée de la grève.

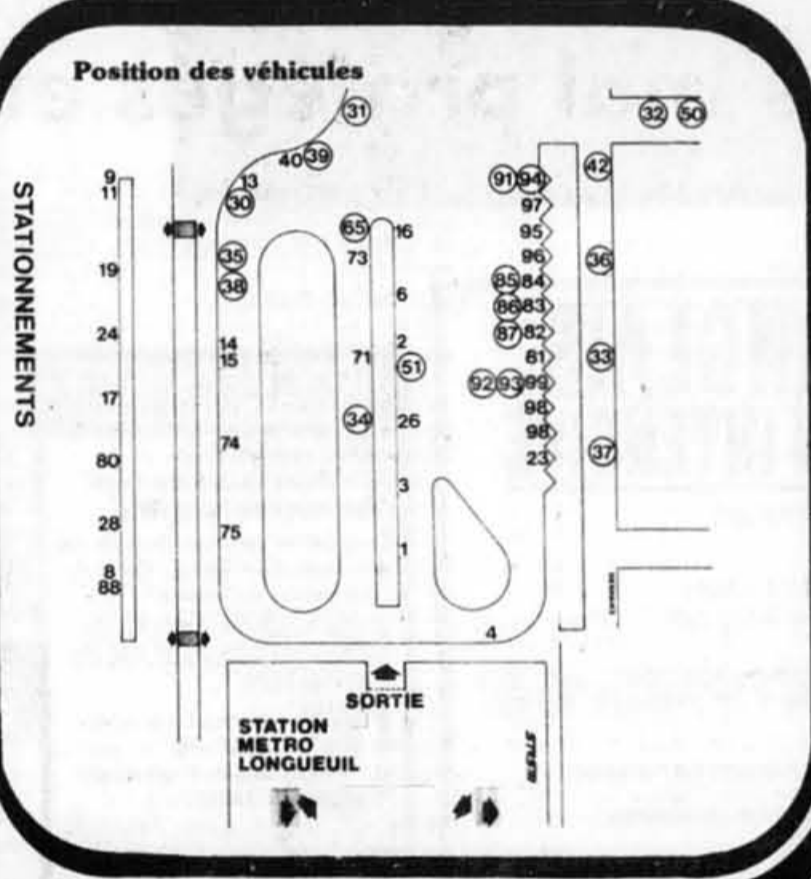
À cet effet, une identification spécifique a été installée au métro Longueuil; elle consiste en un cercle entourant le numéro du Circuit. Les points d'embarquement apparaissent sur la maquette ci-jointe.

Tout changement de trajet ou d'horaire qui pourrait être nécessaire serait annoncé au fur et à mesure.

Nous suggérons aux usagers de bien examiner les horaires qui suivent et de tenir compte du temps requis pour les correspondances.

Entre le premier et le dernier départ, l'horaire régulier est maintenu à la même fréquence habituelle.

La Société de transport de la rive-sud de Montréal est confiante que ce conflit de travail sera de courte durée.



Horaire de temps de grève

Après-midi

N° circuits	Destination	Premier départ	Dernier départ	Destination	Premier départ	Dernier départ
1	Pine & Gr. Allée	15h54	17h44	Métro	15h52	17h42
4	Légion & Gr. Allée	15h55	17h50	Métro	15h33	18h03
5	Bonaventure	16h00	17h00	Kimber & Mountainview	16h10	17h10
6	Broadway & Lapinière	15h53	17h53	Métro	15h55	17h55
9	Ch. Chambly & Mée St-Hubert	16h20	17h50	Métro	16h10	17h10
11	Kimber & Labelle	16h20	17h50	Métro	16h12	17h12
12	Bonaventure			Gr. Allée & Cartier	16h30	17h30
13	Lapinière & Provencher	16h00	18h00	Métro	15h58	17h38
14	Rome & Malo	15h58	17h38	Métro	16h00	17h40
15	Palerme & Pelletier	16h00	17h40	Métro	15h50	17h30
16	Lebrun & Bédard	15h50	17h20	Métro	15h57	17h27
17	Fontainebleau & Racicot	15h55	17h40	Métro	15h55	17h40
18	Aéroport	16h00		Shirley & Ch. Chambly	16h15	
19	Cousineau & Perras	15h53	17h53	Métro	15h51	17h56
21	Doyon & C. Chambly	15h55	17h25	Bellevue S. & Gr. Allée	16h18	17h48
24	Fréchette & R. Therrien	16h05	17h35	Métro	16h28	17h43
26	Mée St-Hubert & Gr. Allée	16h00	17h45	Métro	15h49	17h34
28	Campus	15h55	17h35	Métro	15h58	17h28
30	Métro	15h50	18h00	Lapinière & Provencher	16h10	17h50
31	Métro	16h35	17h40	Rome & Tisserand	16h05	17h35
32	Métro	16h41	17h23	McRae & Westley	16h05	17h35
33	Métro	16h50	17h35	Mario & Malo	16h15	17h30
34	Métro	16h40	17h35	Gr. Allée & Bellevue	16h05	17h40
35	Métro	16h25	17h30	Churchill & Victoria	16h10	17h45
38	Naples & Rome	16h05	17h45	Métro	16h35	17h45
39	M. Victorin & Simard	16h10	17h25	Métro	16h45	17h35
2	St-Georges & Jeannette	16h05	17h50	Métro	15h45	18h00
3	Gr. Allée & Soucy	16h00	17h50	Métro	16h00	17h40
7	Paladium Brossard	16h05	16h35	Fort St-Louis & J. Viau	16h05	17h05
8	Promenades & St-Bruno	15h50	17h20	Métro	15h59	17h19
40	Marie-Victorin & Rome	16h05	17h35	Métro	15h50	17h20
73	C. Chambly & Fontainebleau	15h50	17h30	Métro	16h02	17h37
23	Fatima	16h03	17h15	Métro	16h00	17h30
70	Maisonneuve & St-Georges	15h54	17h38	Papineau & Lagauchetière	15h51	17h44
71	Wilson & Grant	15h41	18h02	Métro	15h38	17h58
72	Maréchal & Perron	15h52	17h54	Lafayette & C. Poirier	15h46	17h46
74	D'Auvergne & D'Anjou	15h55	18h09	Métro	15h35	18h02
75	C. Chambly & R. Therrien	15h40	17h50	Métro	15h36	17h46
76	D'Auvergne & D'Anjou	15h50	17h50	Franklin & Lafayette	16h10	17h30
81	Boucherville	15h30	17h50	Métro	15h47	17h47
82	Boucherville	16h00	17h20	Métro	15h47	17h37
83	Boucherville	16h10	17h45	Métro	16h28	17h28
84	Boucherville	15h55	17h50	Métro	16h08	17h08
36	Métro	16h28	17h22	Grenier & Huberdeau	16h00	17h45
37	Métro	16h50	17h25	Simard & Du Dauphiné	16h15	17h30
42	Métro	16h11	17h14	Prom. St-Bruno	16h07	17h28
50	Métro	16h52	17h32	Cousineau & Mée St-Hubert	16h15	17h20
51	Métro	16h50	17h30	Parc Incitation	16h20	17h40
61	Métro	16h01	17h31	Fort St-Louis & Jacques Viau	16h25	16h55
65	Métro	16h05	18h17	Milan & Bienville	16h10	17h40
85	Métro			Normandie & Du Perche	16h45	17h15
86	Métro			Montarville & De Montagne	16h40	17h05
87	Métro			Montarville & Marie-Victorin	16h15	17h05

Horaire de temps de grève

Matin

N° circuits	Destination	Premier départ	Dernier départ	Destination	Premier départ	Dernier départ
1	Pine & Gr. Allée	06h54	08h54	Métro	06h42	09h09
4	Légion & Gr. Allée	07h10	09h10	Métro	06h43	08h53
5	Bonaventure	07h00	08h00	Kimber & Mountainview	07h10	08h10
6	Broadway & Lapinière	07h13	08h53	Métro	06h45	08h15
9	Ch. Chambly & Montée St-Hubert	06h50	07h50	Métro	06h40	08h10
11	Kimber & Labelle	06h50	08h50	Métro	06h42	08h12
12	Bonaventure	06h45	07h45	Gr. Allée & Montgomery	07h05	
13	Lapinière & Provencher	07h00	09h00	Métro	06h58	08h38
14	Rome & Malo	06h58	08h38	Métro	07h00	08h40
15	Palerme & Pelletier	06h50	08h40	Métro	06h50	08h30
16	Lebrun & Bédard	06h50	08h35	Métro	07h02	08h42
17	Fontaine Bleau & Racicot	06h55	08h40	Métro	06h55	08h46
18	Cousineau & Perras	06h53	08h53	Métro	06h58	08h41
19	Doyon & Ch. Chambly	06h55	08h55	Bellevue S. & Gr. Allée	07h18	08h48
21	Fréchette & R. Therrien	07h02	08h32	Métro	07h00	08h45
24	Mée St-H. Gr. Allée	07h00	08h45	Métro	06h49	08h34
26	Campus	06h45	08h25	Métro	07h38	08h48
30	Métro	06h45	08h40	Lapinière & Provencher	07h10	09h00
31	Métro	06h55	08h55	Rome & Tisserand	07h10	08h10
32	Métro	06h44	08h28	McRae & Westley	07h20	07h57
33	Métro	06h45	08h40	Mario & Malo	07h05	08h20
34	Métro	06h40	08h18	Gr. Allée & Bellevue	07h05	08h05
35	Métro	07h20	07h55	Churchill & Victoria	07h00	08h05
38	Naples & Rome	07h20	07h50	Métro	06h50	08h25
39	Marie Victorin & Simard	07h20	08h00	Métro	07h00	08h25
41	Marie Victorin & Rome	08h40	08h40			
2	St-Georges & Jeannette	06h45	09h00	Métro	07h05	08h50
3	Gr. Allée & Soucy	07h10	08h50	Métro	06h40	08h40
7	Paladium Brossard	07h05	08h05	Fort St-Louis J. Viau	07h05	08h05
8	Promenades St-Bruno	06h50	08h30	Métro	06h55	08h25
23	Fatima	07h03	08h33	Métro	06h48	08h48
70	Maisonneuve & St-Georges	06h54	08h35	Papineau & Lagauchetière	06h48	08h59
71	Wilson & Grant	06h45	09h04	Métro	06h39	09h10
72	Maréchal & Perron	07h00	08h50	Lafayette C. Poirier	06h40	08h50
74	D'Auvergne & D'Anjou	06h55	09h15	Métro	06h35	08h55
75	C. Chambly & Therrien	06h46	08h46	Métro	06h36	08h52
76	D'Auvergne D'Anjou	07h00	09h10	Franklin & Lafayette	07h20	09h00
71x	C. Poirier & Bréboeuf	06h52	08h19	Métro	06h49	08h32
81	Boucherville	06h40	08h50	Métro	06h57	08h37
83	Boucherville	07h00	08h25	Métro	07h13	08h43
84	Boucherville	06h45	08h45	Métro	06h58	08h28
36	Métro	06h45	08h25	Grenier & Huberdeau	07h20	07h47
37	Métro	06h45	08h30	Simard & Du Dauphiné	07h20	08h20
42	Métro	06h46	08h35	Prom. St-Bruno OU		
50	Métro	06h43	08h13	C. Chambly & Kensington	07h00	08h31
51	Métro	07h00	08h20	Cousineau/Mée St-Hubert	07h35	08h05
61	Métro	07h01	08h01	Parc Incitation	07h50	
65	Métro	07h05	08h35	Fort St-Louis & Jacques Viau	07h25	08h25
85	Métro	07h10	08h00	Milan & Bienville	07h10	08h40
86	Métro	07h10	08h00	Normandie & Du Perche		
73	Métro	06h55	08h45	Montarville & De Montagne		
40	Métro	06h50	07h50	Montarville & Marie-Victorin		
				Marie-Victorin & Rome	06h53	08h43
					07h05	08h35

Hors territoire

N° circuits	Destination	Premier départ	Dernier départ	Destination	Premier départ	Dernier départ
96	Métro	16h20	16h45	St-Jean	16h10	17h10
97	Métro	16h35	17h24	Richelieu	16h15	17h10
94	Métro	17h13		Laprarie	16h45	
95	Métro	16h45		Candiac	16h15	17h10
91	St-Basile	17h06	17h06			
92	St-Bruno	17h10	17h40	Métro	17h31	17h31
93	St-Bruno	17h16	17h16			
98	St-Hyacinthe	15h40	16h20	Métro	16h16	16h46
98	Otterburn Park	16h00	17h00	Métro	17h20	17h20
98	St-Hilaire	16h45	17h16	Métro	16h45	17h25
99	St-Bruno	15h40	17h40	Métro	15h50	17h30

Soir

N° circuits	Destination	Premier départ	Dernier départ	Destination	Premier départ	Dernier départ
8	C. Chambly & Kensington	23h05	24h35	Métro	22h51	24h21
1	Pine & Gr. Allée	23h34	24h34	Métro	23h02	24h32
4	Légion & Gr. Allée	23h00	24h45	Métro	24h08	25h08
5	Bonaventure	23h00		Kimber & Mountainview	23h00	
6	Broadway & Lapinière	22h53	24h53	Métro	22h45	24h15
8	C. Chambly & Kensington	23h05	24h35	Métro	22h51	24h21
9						
11						
12						
13	Lapinière & Provencher	22h50	24h20	Métro	23h08	24h38
14	Rome & Malo	23h38		Métro	23h00	24h00
15	Palerme & Pelletier	22h50	24h20	Métro	22h50	23h50
16	Lebrun & Bédard	23h10	24h20	Métro	23h17	24h27
17	Fontainebleau & Racicot	23h10	24h40	Métro	23h10	24h10
18						
19	Cousineau & Perras	22h53	24h53	Métro	23h11	24h41
23						
24						
26	Mée St-Hubert & Gr. Allée	23h15	24h30	Métro	23h08	25h04
28						
30	Métro	22h50	24h50	Lapinière & Provencher	23h00	24h30
41	Marie-Victorin & Rome	23h10	24h40	Métro	22h55	24h25
2	St-Georges & Jeannette	23h05	23h35	Métro	22h45	23h45
3	Gr. Allée & Soucy	23h00	24h30	Métro	23h00	24h00
7	Paladium Brossard	23h35	24h30	Fort St-Louis & J. Viau	23h35	24h30
40	M. Victorin & Rome	23h05	23h05	Métro	23h20	23h20
73	Ch. Chambly & Fontainebleau	23h10	24h40	Métro	23h04	24h37
70	Maisonneuve & St-Georges	23h07	0h50	Papineau & Lagauchetière	23h07	0h50
71	Wilson & Grant	22h45	0h43	Métro	22h39	0h45
72	Maréchal & Perron	23h00	23h40	Lafayette & C. Poirier	23h16	23h55
74	D'Auvergne & D'Anjou	22h56	1h08	Métro	22h40	0h52
75	Ch. Chambly & R. Therrien	22h48	0h40	Métro	22h46	0h46
81	Boucherville	23h20	0h20	Métro	22h37	0h37
83	Boucherville	23h28	0h28	Métro	23h15	0h10
84	Boucherville	22h45	0h45	Métro	22h58	23h58
42	Métro	22h46	23h46	Ch. Chambly		
61	Métro					

ÉTUDEZ EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE

Offrez-vous une formation collégiale et professionnelle vraiment adaptée au milieu du travail dans les domaines suivants:

Techniques de bureautique
Gestion Hôtellerie/Restauration
Tourisme/Voyage

Dessin de mode
Production de la mode
Mise en marché de la mode

Tous ces programmes mènent à l'obtention du diplôme d'études Collégiales (DEC)

- Centre de simulation dans tous les programmes
- Enseignement de la bureautique intégrée
- Centre spécialisé de la mode
- **Service de placement efficace**
- Établissement reconnu pour fins d'attribution de prêts et bourses du MEO

Campus Centre-Ville, 2015, rue Drummond
 Montréal H3G 1W7
 Station de métro Peel

281-1919

Campus Sylvia Gill, 145, avenue Cartier
 Pointe-Claire H9S 4R9
 (Techniques de bureautique seulement)

695-2064

Appel sans frais pour l'extérieur de Montréal

1-800-361-7410



COLLÈGE LASALLE



COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, avenue Fairmount, Montréal

COURS COLLÉGIAL

Declare d'Intérêt Public (diplôme d'études collégiales)

INSCRIPTIONS POUR LA SESSION D'AUTOMNE (sept. 86)

I SECTEUR GÉNÉRAL

(DEC en 2 ans)
 Préparation aux universités

SCIENTES

— Sciences de la santé

— Sciences pures et appliquées

SCIENTES HUMAINES

— Sans mathématiques

— Avec mathématiques

— Sciences de l'administration

LETTRES

— Lettres-Langues

II SECTEUR TECHNIQUE

(DEC en 3 ans)

LE COLLÈGE FRANÇAIS dispensera à partir de septembre 1986, les cours de 1re année du programme 420 (techniques informatiques) du ministère de l'Éducation.



N.B.: Les inscriptions en secondaire I continuent
TRANSPORT SCOLAIRE PENSIONNAT

Pour renseignements, prospectus ou inscriptions:
TÉL.: 495-2581

LES ANNONCES CLASSÉES
285-7111



Cours d'été

L'énergie du savoir

Chaque été, plusieurs centaines d'étudiants s'inscrivent à l'Université Laval pour y poursuivre leurs études ou chercher un complément de formation personnelle ou professionnelle. Cet été, venez vous joindre à eux.

POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ

Les cours d'été reposent sur le même souci d'excellence qui fait notre réputation depuis plus de 130 ans.

POUR UN CHOIX VARIÉ

Les cours d'été sont nombreux et touchent plusieurs disciplines. On peut les suivre en vue de l'obtention d'un diplôme ou comme complément de formation personnelle.

POUR DES COURS INTENSIFS

La plupart des cours se regroupent en deux sessions (mai-juin et juillet-août). Ils durent généralement de trois à six semaines.

POUR UN ENVIRONNEMENT AGRÉABLE

Le campus de l'Université Laval se transforme, l'été, en un immense parc de verdure, situé à proximité d'une ville touristique attrayante battant au rythme d'activités nombreuses et variées.

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION: 1^{er} AVRIL

RENSEIGNEMENTS ET DEMANDES D'ADMISSION:

Bureau du registraire
 Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2440)
 Université Laval
 Québec G1K 7P4
 Tél.: (418) 656-3080

LE PROGRÈS
 NOTRE FORCE!



UNIVERSITÉ LAVAL

COURS D'ANGLAIS CONVERSATION INTENSIVE

DURÉE 5 SEMAINES

POUR CEUX QUI DÉSIRENT

- APPRENDRE L'ANGLAIS DE TOUS LES JOURS
- SE SENTIR PLUS À L'AISE EN LE PARLANT — ÊTRE PLUS SPONTANÉ
- APPROFONDIR D'AVANTAGE LES CONVERSATIONS, MEILLEUR CHOIX DE VOCABULAIRE, TOURNURE DE PHRASES, EXPRESSIONS, ETC.

■ PETITS GROUPES: 4 à 7 maximum par niveau

■ 6 NIVEAUX: 3 débutants — 2 intermédiaires — 1 avancé

■ SANS GRAMMAIRE: conversation pratique adaptée au besoin de chaque niveau avec corrections nécessaires.

■ PROFESSEURS QUALIFIÉS: conversation dirigée par des professeurs d'expression anglaise

■ REPRISSE DE COURS MANQUÉS: en cas d'absences imprévues

7 CHOIX D'HORAIRE

Lundi et mercredi: 9h15 à 12h15 - 13h à 16h ou 18h15 à 21h15
 Mardi et jeudi: 9h15 à 12h15 - 13h à 16h ou 18h15 à 21h15
 ou le samedi: 9h30 à 15h30

FRAIS DE SESSION: 180\$ (tout compris)

ENTREVUE DE CLASSEMENT: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

285-1401

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION

Métro Place-des-Arts, sortie rue Bleury

CENTRE LINGUISTIQUE CCFA

355, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 304

Le Centre détient un permis de culture personnelle no 749844. Loi sur l'enseignement privé.

APPRENEZ LA TENUE DE LIVRES EN 4 SEMAINES SEULEMENT

VOUS GAGNEREZ SÛREMENT PLUS EN TANT QUE TENEUR DE LIVRES

Comptabilité pratique enseignée par des comptables agréés. Choix des classes matin, soir, samedi.

AUSSI NOUVEAU COURS DE TENUE DE LIVRES SUR MICRO-ORDINATEUR!

Leçon d'introduction GRATUITE
 Service de placement GRATUIT

ÉCOLE COMMERCIALE LONDON

Établie depuis 1970 Permis no 749707

733-5217 ou 733-8261



UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES EXAMENS D'ADMISSION

B.A. SPÉCIALISÉ EN TRADUCTION (2 ANS ET 3 ANS)
 M.A. EN TRADUCTION
 DIPLOME EN INTERPRÉTATION
 DIPLOME EN TRADUCTION JURIDIQUE
 DIPLOME EN TRADUCTION ESPAGNOLE

Il y aura deux séances d'examens aux dates et aux endroits indiqués ci-dessous.

DATE	HEURE	ENDROITS
Le 5 avril 1986 (Les candidats pourront se présenter à l'examen d'admission de leur choix dans chacun des centres ci-contre.)	B.A. 2 ans 13 h - 16 h 30 B.A. 3 ans 13 h - 16 h M.A. en traduction 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h) Diplôme en interprétation 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h) Diplôme en traduction juridique 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h) Diplôme en traduction espagnole 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h)	(a) Université d'Ottawa (Ottawa) SALLE: 224 Pavillon Morisset 55, rue Hastey (b) Université Laval (Québec) SALLE: 18 Pavillon de Koninck (c) Glendon College (Toronto) SALLE: A109 Pavillon York (d) Université Concordia (Montréal) SALLE: H-520 Pavillon Morisset 55, rue Hastey
	Le 14 juin 1986	B.A. 2 ans 13 h - 16 h 30 B.A. 3 ans 13 h - 16 h M.A. en traduction 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h) Diplôme en interprétation 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h) Diplôme en traduction juridique 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h) Diplôme en traduction espagnole 11 h - 16 h 30 (Pause-repas: 12 h - 13 h)

INSCRIPTION EN PERSONNE À L'EXAMEN
 FRAIS D'INSCRIPTION: \$5

RENSEIGNEMENTS: École de traducteurs et d'interprètes
 Faculté des Arts
 Université d'Ottawa 5, rue Hastey
 Ottawa (Ontario) K1N 6N5 (613) 564-2346

"CONVOQUEZ LES DEUX CANDIDATS DU COLLÈGE O'SULLIVAN"

Il existe une seule façon de préparer un curriculum vitae gagnant: pouvoir inscrire Collège O'Sullivan à la section «Formation académique».

Pour vous, c'est l'assurance d'un avenir prometteur.

Pour la meilleure formation en bureautique, techniques de bureau avec spécialisation en juridique, médical, tourisme ou direction bilingue, inscrivez-vous au Collège O'Sullivan le plus tôt possible.



Pour plus de renseignements, assistez à notre SOIRÉE CARRIÈRE Mardi 25 mars 1986 19h00 à 21h00 RSVP 866-4622

Collège O'Sullivan de Montréal

Nous ouvrons toutes les portes.

1191, rue de la Montagne, Montréal, Québec H3G 1Z2

L'INFORMATIQUE?

SIMPLE COMME 271-7702

VITE, PASSEZ À L'ACTION. DANS 12 MOIS, VOUS AUREZ PLUS QU'UNE FORMATION PROFESSIONNELLE, VOUS SEREZ PRÊT POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL!

Reconnu par le ministère (niveau collégial) Jean-Talon

INSTITUT INFORMATIQUE APPLIQUÉE

525 est, de Castelnau, Montréal H2R 1R4



IMMERSION EN ANGLAIS À TORONTO

Pour gens d'affaires

Programme intensif de deux semaines avec activités socio-professionnelles

Pour étudiants

Programme intensif de quatre semaines avec activités d'intégration au milieu anglophone.

Hébergement chez des familles anglophones

À Montréal, communiquez avec: M. Jean Bourdon (514) 381-4053

THE LANGUAGE WORKSHOP
 1255 Yonge Street, Toronto, Ontario M4T 1W6

ÉCOLE D'INFORMATIQUE **MARSAN**

1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116; Montréal H2L 4E4 (Métro Berri-de Montigny)

POUR UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois) NIVEAU COLLÉGIAL
 PROGRAMMEUR (8 mois) PRÊTS DU GOUVERNEMENT

Prochaines sessions: 12 mai et 28 juin.

Prospectus gratuit: 842-8643

Nouveaux cours intensifs d'anglais Conversation seulement - 6 crédits D.E.S.

Préparez vos vacances d'été - 15\$ (tout compris)
 • Lun. au jeudi. 19h. à 22h. 1er avril - 22 mai
625-6951 poste 293
ÉDUCATION DES ADULTES • STE-ROSE (LAVAL)
 Commission scolaire des Mille-lies



Heureusement, il fait beau...

Lorsqu'on décide de passer ses vacances du printemps à Fort Lauderdale, en Floride, sans avoir au préalable réservé de chambre à l'hôtel, on doit s'attendre à tout... même à faire la sieste dans un terrain de stationnement municipal. C'est ce qui est arrivé à Jim Hilliard, étudiant en administration dans une université du Massachusetts, qui s'est rendu en Floride en camionnette avec neuf de ses copains.

photo UPI



photo AP

Sur son lit d'hôpital, en janvier dernier, Donald Manes avait dû lire une déclaration comme quoi il s'était fait lui-même les blessures pour lesquelles on le soignait alors.

ÉTROITEMENT MÊLÉ À UNE AFFAIRE DE CORRUPTION

Un « patron » démocrate de New York se suicide

NEW YORK — Largement impliqué dans une affaire de corruption qui ébranle la classe politique new-yorkaise et dont il avait involontairement donné le coup d'envoi, le président de la circonscription de Queens, Donald Manes, s'est suicidé jeudi soir à son domicile.

Selon les déclarations faites par sa fille à la police, Donald Manes, 52 ans, était en conversation au téléphone avec son psychiatre dans la cuisine de son appartement quand il a pris un couteau dans un tiroir et se l'est planté dans le cœur. Selon son épouse, il avait semblé perturbé pendant toute la soirée.

En devenant en 1971 le plus jeune président de l'arrondissement de Queens, Donald Manes s'était du même coup trouvé à la tête d'une population de deux millions d'habitants, la quatrième du pays en importance.

Il avait été contraint de renoncer à son poste le 11 février dernier et son ami de longue date, le maire de New York Edward Koch, l'avait à cette occasion publiquement traité d'escroc.

Le président du Queens — qui était aussi un important responsable local du Parti démocrate — avait été repéré par la police le 21 janvier dernier au volant de sa voiture, zigzaguant dangereusement sur une autoroute de sa circonscription.

Couvert de sang, il avait expliqué aux policiers qu'il venait de déjouer une tentative d'enlèvement. Mais, à la suite d'une enquête plus approfondie, il finis-

sait par avouer avoir tenté de mettre fin à ses jours.

La raison de cette tentative devient évidente quelques jours plus tard: Donald Manes craignait d'être éclaboussé par les révélations faites par son vieil ami Geoffrey Lindenauer, un employé de la ville qui avoue avoir reçu des pots-de-vin du président d'une société chargée de la collection des amendes impayées.

Depuis, le dirigeant d'une entreprise du même genre, M. Michael Dowd, a reconnu des malversations identiques, précisant au passage que c'est sur instructions de Donald Manes qu'il « arrosait » M. Lindenauer. Et ce dernier a pour sa part reconnu

sa culpabilité et admis avoir reçu plus de \$410 000 de « dons » de sociétés privées sous contrat avec la ville.

Cette affaire, qui n'en est qu'à ses débuts, ne semble pas entamer le crédit des New-Yorkais pour leur maire, mais leur rappelle l'important scandale de corruption policière qui avait secoué la ville dans les années 70. À la suite des dépositions de l'incorrupible inspecteur Frank Serpico, une cinquantaine de policiers avaient été inculpés pour avoir accepté — contre une somme totale de plus de \$4 millions — de fermer les yeux sur le trafic de drogue et la prostitution.

— AFP

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CIAMM

L'INFORMATIQUE PAR LA PRATIQUE

Cours du soir

- Cours intensifs basés sur des exercices pratiques
- Une personne par micro-ordinateur
- Maximum, 8 personnes par groupe

50\$	Introduction au PC/PC-DOS	2 soirs	début	19 mars 86
125\$	Lotus 1-2-3 (base)	5 soirs	début	18 mars 86
25\$	Lotus 1-2-3 (avancé)	5 soirs	début	12 mai 86
125\$	Dbase III (base)	5 soirs	début	2 avril 86
125\$	Dbase III (avancé)	5 soirs	début	15 mai 86
180\$	Wordperfect	9 soirs	début	8 avril 86
180\$	Editexte	9 soirs	début	14 avril 86

CENTRE D'INFORMATIQUE APPLIQUEE
du Montréal métropolitain
Au métro Longueuil
Pour informations et inscriptions: 679-0671

Une question de mois!

APPRENEZ VITE L'INFORMATIQUE

Cours de technicien:

9 mois seulement et vous savez travailler sur n'importe quel équipement même les micro-ordinateurs!

Cours de programmeur:

7 mois seulement et vous connaissez les langages d'ordinateur sur le bout des doigts!

Cours de bureautique:

4 mois seulement et les micro-ordinateurs et les appareils de traitement de textes n'ont plus de secret pour vous!

Cours de type professionnel, de niveau collégial
N° de permis du Ministère de l'Éducation 749747



INSTITUT CONTROL DATA

Montréal • Ottawa • Toronto • Vancouver

Tour La Cité,
300 Léo Pariseau,
suite 400
Montréal
H2W 2N1

285-8585

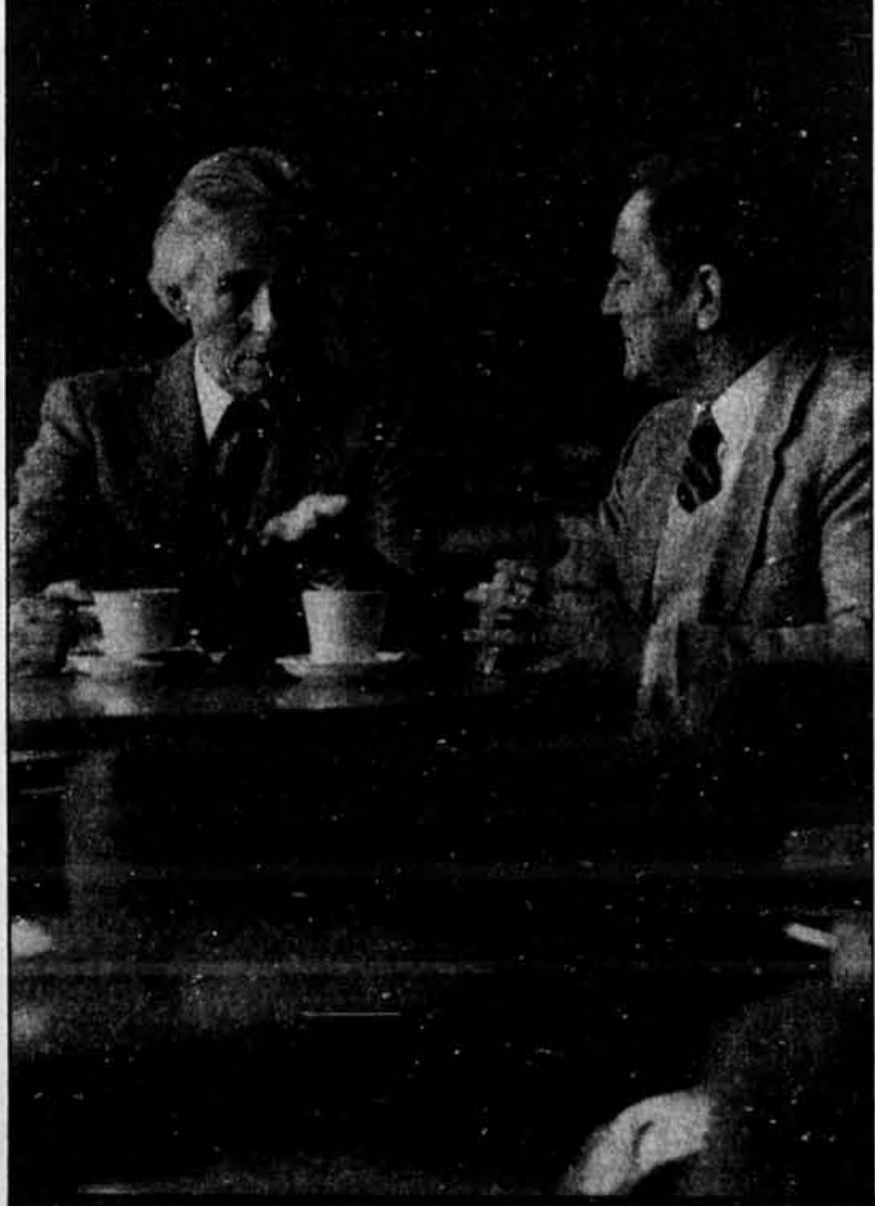
LES ANNONCES CLASSÉES
285-7111



Un copain m'a posé la question:

"Pourquoi choisir Urgel Bourgie plutôt qu'un autre? N'est-ce pas partout pareil?"

Benoît Girard



Urgel Bourgie se distingue de bien des façons.

D'abord, Urgel Bourgie est au service du public depuis quatre générations. C'est une expérience qu'on ne peut retrouver partout. Et, grâce à son personnel expérimenté, Urgel Bourgie, en plus de prendre en main toutes les formalités, vous assure d'un accueil humain et compréhensif, que les funérailles choisies soient intimes ou plus élaborées. C'est votre choix.

Pour limiter vos déplacements, Urgel Bourgie possède plus de cinquante résidences dans le grand Montréal et trois chapelles afin de respecter les différents rites et religions. C'est pourquoi on dit que chez Urgel Bourgie on sait bien faire les choses. Informez-vous à propos de nos pré-arrangements et autres services.

Vous n'avez qu'un seul numéro de téléphone à composer à frais virés:

(514) 932-2225.



URGEL BOURGIE

L'expérience des choses bien faites.

----- ✂ -----
Veuillez me faire parvenir:
 la brochure "Urgel Bourgie, l'expérience des choses bien faites"
 le dépliant "Les pré-arrangements Urgel Bourgie"
 le feuillet "La chapelle Côte-des-Neiges"

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ PROV: _____

CODE POSTAL: _____ NO. DE TÉL: _____

Urgel Bourgie Limitée, 2630, rue Notre-Dame O.
Montréal (Québec) H3J 1N8 (514) 932-2225

LP 15-03-86-B

COURS DE TRAITEMENT DE TEXTES MICOM

- Cours du soir de 40 heures
- Maximum 4 élèves par session
- Maîtrise de deux systèmes
- Prix avantageux
- Service de placement

Pré-requis
Secondaire
Maîtrise de la dactylographie
Maîtrise d'une des deux langues officielles

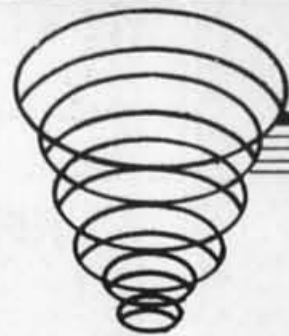
Pour inscription et renseignements communiquer avec:
Louise Pratt 849-4150



GERMAINE DANDOIS INC.
Conseillers en placement de personnel
550, rue Sherbrooke ouest
Tour ouest, Bureau 1470
Montréal (Québec) H3A 1B9

Permis du ministère de l'Éducation, culture personnelle n° 749896. Déductible d'impôt.

AVANT D'ACHETER UNE PISCINE CREUSÉE, VENEZ COMPARER...



PISCINES
Nergisöl Ltée.

LA LAURENTIENNE



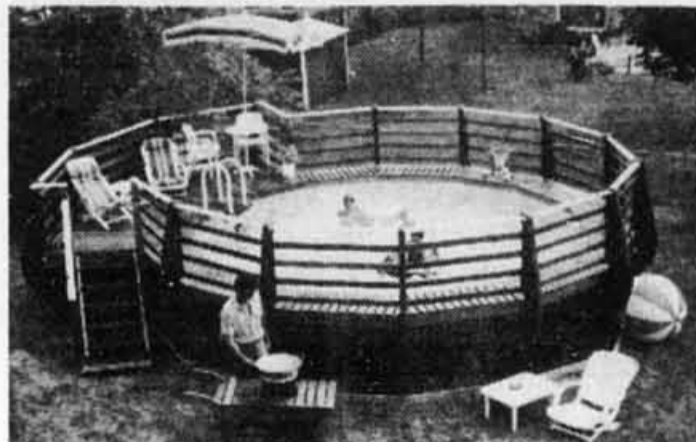
Une piscine rectangulaire unique en son genre avec un système de chauffage intégré à l'énergie solaire.

VOUS OFFRE:

- Mur laminé 3/4 po d'épaisseur
- Structure de toit à toute épreuve pour maintenir la pression d'eau
- Patio et trottoir en acajou
- Clôture et barrière en P.V.C.
- Drain de fond
- Section de patio abaissée pour l'intimité

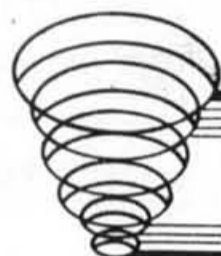
Gamme complète de meubles de jardin et pergolas. Piscines plein format à notre salle d'exposition. Venez nous voir, vous comprendrez où est la vraie «LOGIQUE» et pourquoi nous sommes à des «ANNÉES NAUTIQUES» de la concurrence.

L'ADIROUNDECK



Autres modèles et grandeurs pouvant convenir à tous les budgets.

HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au mercredi de 9 h à 18 h.
Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h. Samedi de 9 h à 17 h.
Dimanche de 12 h à 17 h.



PISCINES
Nergisöl Ltée.

7319, rue St-Zotique est
(arrière des Galeries d'Anjou)

355-4951

Oui j'aimerais recevoir gratuitement et sans obligation: L.P.

La documentation complète sur vos piscines

La visite d'un représentant pour un examen de mon terrain

NOM.....

ADRESSE.....

Code postal.....

Tél:.....

Sears Rénovation*

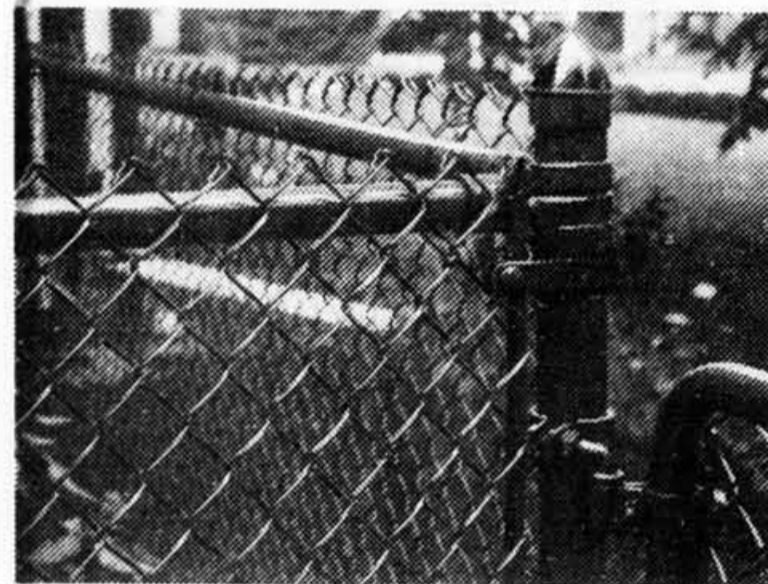
Faites confiance à votre magasin Sears pour tous vos projets de rénovation



Une nouvelle toiture...
facile avec Sears!
Rabais 10%

Une nouvelle toiture pourrait vous éviter des dégâts matériels et embellir de façon considérable l'aspect de votre maison. Renseignez-vous au sujet de nos bardeaux garantis 10 et 15 ans. Série 150000.

*Sears peut organiser l'installation par des experts moyennant des frais supplémentaires.

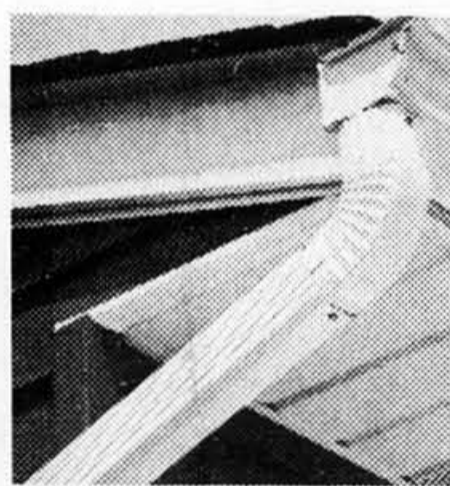


Voyez les clôtures de Sears. Rabais 20%

Une façon simple et économique de protéger votre famille et votre foyer. Clôtures disponibles en hauteurs de 36", 42", 48" et 60". Acier galvanisé ou acier enduit vinyle vert, ce dernier garanti 12 ans. No 92000.



La carte de crédit N°1 des magasins à rayons au Canada!



Gouttières en aluminium sans joints faites sur place

Nos gouttières sont faites sur mesure pour mieux répondre à vos besoins. Elles sont disponibles en un choix de couleurs et comme elles sont sans joints, il n'y a pas de fuites!

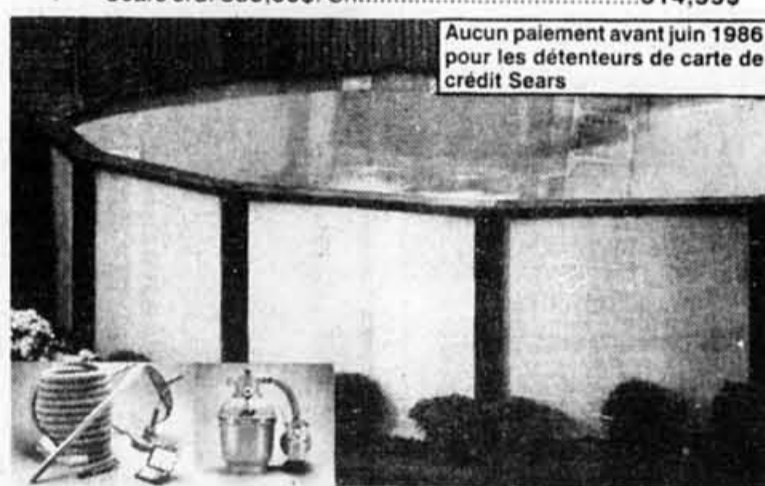
Prix en vigueur jusqu'au 29 mars 1986 ou jusqu'à épuisement des stocks



Barbecue à gaz Kenmore de luxe de 40 000 B.T.U.

Grande surface de cuisson de 3 548 cm² (550 po²). Deux réglages de chaleur. Allumeur à bouton-poussoir, grille en acier émaillé. Similaire à l'illustration. No 30635. Sears ord. 389,99\$. Ch.....314,99\$

Aucun paiement avant juin 1986 pour les détenteurs de carte de crédit Sears



Ensembles de piscines pour cet été!

- Ens. de piscine 15' ronde à rebord 6". No 69210. Sears ord. 1299,97\$. Ch.....1079,97\$
- Ens. de piscine 18' ronde à rebord 6". No 69212. Sears ord. 1449,97\$. Ch.....1229,97\$
- Ens. de piscine 24' ronde à rebord 6". No 69213. Sears ord. 1849,97\$. Ch.....1629,97\$
- Ens. de piscine 15 x 24' ovale. No 69214. Sears ord. 1999,97\$. Ch.....1779,97\$
- Ens. de piscine 15 x 30' ovale. No 69230. Sears ord. 2649,97\$. Ch.....2429,97\$

Ces ensembles comprennent la piscine, filtre 1/2 ou 3/4 HP (selon le modèle) et un nécessaire d'entretien. Échelle non incluse.

Faites aussi confiance à Sears pour vos autres projets

Devis gratuit.

- Fenêtre d'aluminium
- Contre-fenêtre d'aluminium
- Fenêtre en bois
- Porte d'acier
- Porte de bois
- Porte patio
- Porte de garage
- Contre-porte d'aluminium
- Revêtement
- Soffit/fascia

- Gouttière
- Toiture
- Clôture
- Fournaise électrique/gaz/huile
- Pompe à chaleur
- Climatiseur central
- Purificateur électronique
- Humidificateur
- Ventilation
- Chauffe-eau

- Conditionneur d'eau
- Isolation
- Armoire de cuisine
- Broyeur de déchet
- Salle de bain
- Tapis/Revêtement de vinyle
- Draperie
- Aspirateur central
- Ouvre-porte de garage
- Piscine hors-terre

Composez:

Place Vertu 335-7770

Laval 682-1200

Anjou 353-7770 Saint-Jérôme 430-9980

Brossard 465-1000 Saint-Jean 349-2651

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

DROITS DE L'HOMME Les USA blâment Pinochet

GENÈVE — Pour la première fois depuis le coup d'état de 1973, les États-Unis ont condamné les violations des droits de l'Homme au Chili en s'associant à une résolution adoptée par la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève.

Ce «tournant» dans la politique américaine survient peu après le «lâchage» du président Jean-Claude Duvalier en Haïti et du président Ferdinand Marcos aux Philippines.

Ce sont les États-Unis eux-mêmes qui avaient pris l'initiative d'une résolution qui fut amendée par deux fois avant d'être abandonnée en faveur du compromis mis au point par le président de la session, le Colombien Hector Charry Samper. Ce compromis, adopté par consensus, exprime la «profonde consternation» des 43 pays membres face à la persistance des violations des droits de l'Homme au Chili.

La résolution établit une longue liste de violations qui vont des disparitions forcées aux tortures en passant par le climat d'insécurité, l'interdiction faite à certains exilés de revenir dans leur pays et la prolongation de l'état d'urgence, qui permet la «suppression des droits et libertés fondamentales». Elle appelle aussi le gouvernement Pinochet à «rétablir les institutions démocratiques», à respecter les droits de l'Homme et à réorganiser les forces de sécurité et de police.

À Santiago, le gouvernement du président Augusto Pinochet répliquait en prolongeant pour trois mois l'état d'urgence en invoquant des menaces internes ou externes pour la sécurité nationale. Il prolongeait également des restrictions à la liberté de la presse.

Commentant la résolution de Genève, le ministre des Affaires étrangères Jaime Del Valle a déclaré que le gouvernement chilien ne se laisserait pas influencer par les critiques.

— AFP, UPI, AP

DÉPÊCHES

DICTATURES: le président Reagan a affirmé hier l'opposition des États-Unis à toutes les dictatures, qu'elles soient de droite ou de gauche. Dans un message au Congrès exposant sa politique dans le tiers monde, M. Reagan déclare que le peuple américain s'oppose à la tyrannie sous toutes ses formes et affirme que Washington entend user de son influence pour encourager le changement démocratique, tout en respectant les traditions et les réalités politiques d'autres pays.

NÉGOCIATEUR: le président Reagan a confié hier à M. Ronald Lehman le dossier des armements stratégiques aux négociations américano-soviétiques de Genève. Il remplace M. John Tower, qui a démissionné récemment. Agé de 40 ans, M. Lehman était l'adjoint de M. Tower et également chargé des questions de défense et de désarmement au sein du Conseil national de sécurité de la Maison-Blanche.

PALME: un groupe d'extrême-droite baptisé «Union des partis nationaux-socialistes d'Europe» a revendiqué hier l'assassinat du premier ministre suédois Olof Palme, mais les enquêteurs n'accordent que peu de crédit à cette revendication. Les funérailles de M. Palme donneront lieu aujourd'hui à un rassemblement exceptionnel de chefs d'État et de gouvernement à Stockholm. Le dispositif de sécurité sera assuré par la police.

PÉROU: des maquisards de gauche ont attaqué à la dynamite au moins trois postes de police et lancé des bombes incendiaires dans deux boutiques, alors que Lima était plongée dans l'obscurité pendant 40 minutes à la suite d'une coupure de courant. Les attentats n'ont pas été revendiqués, mais la police les attribue soit à Sentier Lumineux soit à Tupac Amaru, deux organisations de gauche.

EXPULSION: le deuxième secrétaire de l'ambassade américaine à Moscou, Michael Sellers, a été arrêté lundi dernier en «flagrant délit d'espionnage» et frappé d'une mesure d'expulsion, a annoncé hier l'agence soviétique Tass. Il a été arrêté au cours d'une rencontre clandestine avec un citoyen soviétique enrôlé par les services de renseignements américains, précise l'agence.

SUISSE: les Suisses se prononcent demain par référendum sur un sujet qui alimente les passions depuis 40 ans: l'appartenance de leur pays à l'ONU. Pour les opposants, un «oui» mettrait en jeu la neutralité traditionnelle de leur pays en forçant la Suisse à prendre position sur des questions internationales. Les sondages laissent entrevoir une victoire du «non».

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

DEMANDE DE SOUMISSIONS
dans l'affaire de
GESTION VAL ST-MICHEL INC.
9330 Charles-De-la-Tour
MONTRÉAL, P.Q.

Des soumissions scellées seront reçues pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou en lots séparés:

- LOT no 1: Inventaires films neufs vidéo-cassettes: Disney, Paramount, Warner, MCA, RCA, Columbia, Vestron, Thorn EMI, Pan Canadian, Promulion, Triangle, etc.
Prix du distributeur 461.300\$
- LOT no 2: Accessoires Vidéo
Prix coûtant 7.755\$
- LOT no 3: Équipement tel que Panasonic Système Sécurité, Téléviseur, Magnétoscope Vidéo, etc.
- LOT no 4: Mobilier bureau et équipement
- LOT no 5: Ordinateur «Radio Shack» TRS 80 avec imprimante et écran.
- LOT no 6: Matériel roulant
A) Dodge Omni 1981
B) Toyota camionnette 1985

NOTES:
A— Cette vente est sujette à des conditions faisant partie intégrante du présent avis; la responsabilité de s'en procurer copie incombe à toute personne ou organisme intéressé.
B— Un cahier d'inventaire et une liste des conditions seront disponibles le jour de la visite des actifs.
C— Il serait à l'avantage des soumissionnaires de présenter une soumission séparée pour chacun des lots.

Visite des actifs:
Date: Mardi le 18 mars 1986
Heure: De 10 h a.m. à 4 h p.m.
Endroit: G.V.S.M. Vidéo
9330 Charles-De-la-Tour, Mtl. P.Q.
Reception des soumissions:
Date: vendredi le 21 mars 1986
Heures: 12h (midi)
Endroit: Service de Recouvrement
500 Place d'Armes, 9e étage, Mtl. P.Q.
Montréal, P.Q.
Par: E. Saad, Agent (514) 394-8060
Le 14 mars 1986

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL FONTAINE

Des soumissions sont demandées pour les biens ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot. Les soumissions en bloc doivent mentionner la valeur attribuée à chaque lot.

- DESCRIPTION DES BIENS**
LOTS 1 à 6
Équipement photographique professionnel de marques Leica, Canon, Plaubel et Bronica incluant caméras, flashes, lentilles, trépieds.
Valeur estimative 12 000\$
- LOT 7**
Toyota Corona 1979

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, Georges E. Marchand, lequel les recevra jusqu'à 11 heures le 2 avril 1986. Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: «Soumission MICHEL FONTAINE».

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du syndic, pour un montant représentant au moins 15 pour cent du montant total de la soumission.

CONDITIONS DE SOUMISSION ET VENDE

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées à l'article 114 (8) des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente demande et vente, sous réserve des additions, modifications ou omissions y apportées par le syndic. Ces conditions font partie intégrante de la présente demande et de chaque soumission déposée; la responsabilité d'en obtenir le texte et de les connaître incombe au soumissionnaire. Tout intéressé peut se procurer le texte de telles conditions en s'adressant directement au bureau du syndic ou sur les lieux de l'inspection.

INSPECTION DES BIENS
Les intéressés pourront examiner les biens des lots 1 à 6 le 26 mars 1986, entre 14 heures et 16 heures 30, au bureau du syndic et les biens du lot 7 au garage St-Laurent / Crémazie, 9 est, place Crémazie, de 9 heures à 17 heures.

Des copies de l'inventaire des lots 1 à 6 seront disponibles au bureau du syndic lors de l'inspection.

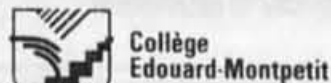
OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes le 2 avril 1986 à 11 heures au bureau du syndic. Les soumissionnaires sont invités à assister à cette ouverture.

Montréal, le 15 mars 1986.

GEORGES E. MARCHAND, c.o.
Syndic

Marchand 407, boulevard St-Laurent
11 ASSOCIÉS Montréal, Q.C. H2Y 2Y5
(514) 871-9197



Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil, Québec
Téléphone: 679-2630

APPEL D'OFFRES

TITRE:
Système électronique de gestion téléphonique
NUMÉRO: 5266-P

DATE ET HEURE D'OUVERTURE:
1er avril 1986 à 11:00 (H.N.E.)

La corporation du collège Édouard-Montpetit demande des soumissions pour:
L'achat d'un système électronique de gestion téléphonique pour son campus Longueuil situé au 945, chemin de Chambly, Longueuil. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Les soumissions pour le présent Appel d'offres devront être faites sur les formulaires officiels fournis par le Collège. Ces documents seront disponibles au Bureau des achats, au local A-133, à partir du 17 mars 1986 durant les heures régulières de travail, soit de 8h30 à 16h30 (H.N.E.).

Les soumissions devront être déposées au plus tard à la date et à l'heure indiquées au début de cet avis au bureau de M. Michel Perreault, local A-133, du collège Édouard-Montpetit.

Pour être valides, les soumissions devront être accompagnées soit d'un chèque visé, soit d'un bon de garantie de soumission ou d'une lettre de garantie irrévocable de première demande faite au nom du collège Édouard-Montpetit; ces garanties devront représenter dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Le collège Édouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jacques Loblan, ing.
Directeur des services de l'équipement.

SUPER CARNAVAL



Ceux qui mènent en fait de bas prix

DÉTERGENT À LESSIVE Surf bte de 6 litres 1.97	COUCHES JETABLES Super C pqt de 36 7.99
OEUFES MOYENS Canada cat. A 1 dz .99	THÉ EN SACHETS Tetley orange pekoe bte de 72 2.49
CAFÉ INSTANTANÉ Super C bocal de 8 oz 3.99	VINAIGRETTE Kraft choix de saveurs bout. de 250 ml 1.19
EAU DE JAVEL Trend cont. de 3.6 litres .99	HUILE VÉGÉTALE Pasquale cont. de 3 litres 1.99
COCA-COLA OU SPRITE Bouteilles consignées 6 x 750 ml 2.99 + dépôt	ÉPAULE DE PORC FUMÉE Genre picnic 2.60 kg 1.18 lb
SAUMON ROSE Clover Leaf bte de 7.5 oz 1.29	BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉE Tranche entière boeuf estampillé Canada cat. A 5.03 kg 2.28 lb
ESSUIE-TOUT Hi-Dri 2 rouleaux .79	BACON TRANCHÉ Jubilee emb. de 500 g 1.39
SUCRE BLANC GRANULÉ Lantic sac de 2 kg .69	BOEUF HACHÉ ORDINAIRE Prov. de parties fraîches et/ou surgelées 1.83 kg
PAPIER HYGIÉNIQUE Plush pqt de 4 rouleaux .99	CHAMPIGNONS BLANCS Culture canadienne 4.39 kg 1.99 lb
SOUPE AUX TOMATES Campbell's bte de 10 oz .33	POMMES McINTOSH OU CORTLAND Du Québec, Canada de fantaisie, atmosphère contrôlée 1.08 kg .49 lb
JUS D'ORANGE SURGELÉ Moisson Soleil bte de 12 oz .69	CONCOMBRES ANGLAIS De l'Ontario sans graines Calibre moyen .99
MARGARINE DURE La Québécoise essaran 1 lb .50	POMMES DE TERRE BROSSÉES Du Québec Canada N° 1 idéales pour la conservation sac de 50 lb 1.88

Prix en vigueur à nos magasins de Montréal seulement. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps.

Le 21 février 1986, nous avons demandé à M. Yves Legault de LaSalle de répéter les achats qu'il venait d'effectuer au Super Carnaval de ville LaSalle. M. Legault ignorait jusqu'à ce moment qu'il participerait à une expérience de ce genre. Par conséquent, le choix des articles dépend uniquement de lui. M. Legault a ainsi démontré qu'il lui en aurait coûté 19.86 \$ de plus au Steinberg de Dorval pour les mêmes articles. Super Carnaval lui a donc permis d'économiser 18.67 %.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

SACS GRATUITS... une économie supplémentaire

ST-LÉONARD 6675, Jean-Talon est
LONGUEUIL 3630, ch. Chambly
LAVAL 4400, boul. de la Concorde
LASALLE 7401, boul. Newman

VILLE DE SAINTE-JULIE

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-JULIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions scellées seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie, jusqu'au jeudi 27 mars 1986 à 11:00 heures pour l'achat: «D'un balai-aspirateur à gazon, pour feuilles, papiers et autres débris, de type Rake-o-Vac, servant à l'entretien des parcs et terrains appartenant à la Ville de Sainte-Julie».

Le devis descriptif peut être obtenu au bureau du Directeur des travaux publics, 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie. L'ouverture des soumissions aura lieu en la salle des comités sise à l'hôtel de ville, le 27 mars 1986 à 10 heures.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes, et à n'encourir aucune responsabilité pour les frais et pertes subies par les soumissionnaires.

DONNE À SAINTE-JULIE,
ce 13 mars 1986

Louise Grégoire-Marsh
Assistant-greffier

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
LES ENTREPRISES BRETON ET LANGLOIS INC., corps politique légalement constitué ayant eu sa place d'affaires au 3945, rue Maupassant, Brossard, Québec J4Y 1K4

Faillite
AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de sequestrer a été rendue contre LES ENTREPRISES BRETON ET LANGLOIS INC., le 29e jour de janvier 1986, que la faillite est réputée retroagir et commencer au 25e jour de novembre 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de mars 1986 à 9:30 heures au bureau du syndic, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.

Les personnes qui désirent produire une preuve de réclamation relativement à cette faillite devront se présenter à l'assemblée des créanciers ou communiquer avec le syndic soussigné afin d'obtenir une telle formule de réclamation.

Ce 11e jour de mars 1986.

CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic

moquin, menard, giroux, daoust inc.
85, rue Saint-Charles ouest, bureau 101, Longueuil, Québec, J4H 3W7 (514) 679-7020 - (514) 875-6215

Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LACHINE

SERVICE DU GÉNIE
APPEL D'OFFRES
PROJET 86-1

Des soumissions cachetées, adressées au directeur du Service de l'approvisionnement et marquées «Projet 86-1 — Aqueduc, égout, fondation de rue en pierre concassée sur la 36e avenue» seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 30, 19e Avenue, Lachine, jusqu'à 12:00 heures (midi), le mardi 1er avril 1986.

Les travaux comprennent:
aqueduc:
150 mm de dia., 150 mètres linéaires,
égout:
300 mm de dia., 160 mètres linéaires,
fondation de rue en pierre concassée:
10000 mètres carrés et travaux connexes.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à 12:00 heures (midi), le mardi 1er avril 1986, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lachine, 15, 18e avenue, Lachine.

Les documents de soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50) NON REMBOURSABLE, au bureau du directeur, André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 30, 19e avenue, Lachine, Qué.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN, i.c. M.Sc.A.
Directeur
Service de l'approvisionnement

Suite des Avis légaux
en pages A 21, A 22,
H 13 et H 14

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
EDMOND GALLANT, sans emploi et **NICOLE (GUINDON) GALLANT**, femme d'affaires, demeurant et résidant au 5325, rue Primot, St-Hubert, Québec J3Y 3J6, ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de «Centre du Lit d'Eau de la Rivière Sud Est» au 2225, Chemin Chambly, Longueuil, Québec J4J 3Z4, anciennement au 6185, boulevard Taschereau, Brossard, Québec

Faillite
AVIS est par les présentes donné que EDMOND GALLANT et NICOLE (GUINDON) GALLANT ont fait une cession le 4e jour de mars 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de mars 1986, à 9:30 heures, au bureau du syndic.

Ce 11e jour de mars 1986.

DENIS RÉMILLARD, C.G.A.
Syndic

moquin, menard, giroux, daoust inc.
85, rue Saint-Charles ouest, bureau 101, Longueuil, Québec, J4H 3W7 (514) 679-7020 - (514) 875-6215

SI L'EXPO 67 VOUS A SÉDUIT

EXPO 67

Plus de cinq millions de visiteurs sont attendus. Seriez-vous parmi ces chanceux?

N'attendez pas à la dernière minute pour réserver car plusieurs vols sont déjà complets.

vous émerveillera... du 2 mai au 13 octobre 1986

Du 2 mai au 13 octobre 1986: Départs les mercredis, jeudis et vendredis.

MONTREAL • VANCOUVER • MONTREAL

Vol seulement pour Vancouver ou Calgary à partir de 268\$

VOLS DIRECTS
Plusieurs vols à ce tarif sont déjà complets
TARIF YCE 7

Départs les vendredis

MONTREAL • CALGARY • MONTREAL

Combinaison de séjour possible: arrivée à Vancouver et retour de Calgary ou vice versa.

Si vous réservez avant le 30 mars et effectuez votre paiement dans les sept (7) jours suivants, vous bénéficierez d'un rabais de 50,00\$ par personne sur les tarifs YCE 21 et YCE 30.

Le voyageur OFFICIEL de EXPO 67

NOUS VOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX

Comparez et choisissez

Transporteurs utilisés: NATIONAL, NORDAIR, QUEBECAIR

Consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages.

les Ailes de l'Ouest

LIQUIDATION D'INVENTAIRE VIDÉO — T.V. — PHOTO

Les Services administratifs S.D.E. ont été mandatés par un magasin pour la vente d'inventaire d'articles d'équipement neufs.

PHOTOGRAPHIE: Nikon, Minolta, Vivitar, Sunpack, Sigma. Flashes, étuis, trépieds, films, accessoires, etc.

T.V. VIDÉO: RCA, Sony, Toshiba, Sanyo, Panasonic.

Caméras vidéo Beta/VHS, films vidéo Beta/VHS, accessoires et cassettes vidéo.

Tous les produits sont neufs dans leur boîte et avec garantie.

Ouvret au public
Vente des actifs les 16 et 17 mars de 9 h à 18 h
au 5750B, boul. Taschereau, Brossard
(voisin du Super Carnaval)
 Paiement par carte de crédit ou comptant

REPÈRE

Le XVIIe congrès du PCUS

■ Ce ne sont pas les résolutions du document de clôture du 6 mars du XXVIIe congrès du Parti communiste de l'Union soviétique qui nous diront si l'ère Gorbatchev donnera à l'URSS de nouvelles orientations politiques et économiques, pas plus que le rapport du mardi 25 février du secrétaire général Mikhail Gorbatchev.

Les deux documents réaffirment les vertus du système socialiste et étalent une série de projets intérieurs et extérieurs qui sont de la plus pure orthodoxie.

En revanche, le contraste entre cette prudence à réaffirmer des réformes de fond et la vigueur employée par le secrétaire général pour renouveler les organes dirigeants du PCUS et s'en assurer le contrôle est sans doute ce qui ressort le plus de ce XXVIIe congrès. Le nouveau secrétaire général du PCUS n'était pas prêt à s'aventurer dans des chambardements majeurs alors que son autorité risquait encore d'être contestée.

M. Gorbatchev a véritablement fait sentir qu'il voulait imposer un style de travail différent de celui de ses prédécesseurs. Il a dénoncé l'« inertie » et la « stagnation » qui ont sévi sous Brejnev et Tchernenko. Il a sabré dans les rangs de ses adversaires pour mettre en place une équipe gagnée à sa dévotion. Le comité central a largement été renouvelé. Il a donné des coups de barre surprenants au secrétariat général en y faisant entrer entre autres Mme Alexandra Birioukova, la première femme à occuper une telle fonction depuis la chute d'Ekaterina Furtseva en 1961 et en rappelant de Washington l'expérimenté ambassadeur Alexandre Dobrynine qui devrait s'occuper de la politique étrangère au secrétariat.

Des 12 personnes qui sont actuellement au secrétariat général, aucune n'y était voici cinq ans.

Rappelons qu'à tous les cinq ans, le congrès du PCUS se penche sur les réalisations des cinq dernières années en politique intérieure et extérieure et planifie les politiques économiques, sociales et étrangères pour les cinq années à venir. Le Congrès du Parti communiste est supposé être l'organe suprême de décision politique en URSS et est constitué de délégués élus à l'intérieur des organisations du parti à travers le pays.

Tous les observateurs de la scène politique à Moscou s'attendaient à de grandes innovations au nom de ce que M. Gorbatchev appelle « le mouvement vers un Etat qualitativement nouveau ». Le vocabulaire était bien poli et bien affûté : « révision du système des prix et des stimulants matériels », « relation plus juste entre rémunération et travail accompli », « nouvelle politique fiscale », etc.

Or, le discours du premier ministre Nikolas Ryjkov, le lundi 3 mars, intitulé « Rapport sur le développement économique et social de l'URSS jusqu'à l'an 2000 », n'a donné lieu qu'à des déclarations de principe souvent vagues et antithétiques. Ceux qui croyaient que l'URSS s'inspirerait des expériences hongroise et chinoise, tenant ainsi compte « des leçons de l'histoire », n'ont eu droit qu'à des velléités de réformes et à une profession de foi au principe de la planification centralisée.

Ce XXVIIe congrès du PCUS n'a donc rien bouleversé dans le système de production, dans la conduite de la diplomatie ni même dans les grands concepts stratégiques mis en avant lors des différents forums internationaux sur le contrôle des armements.

Il faudra donc attendre que l'équipe presque totalement nouvelle de M. Gorbatchev se fasse les dents pour voir si cette nouvelle énergie insufflée dans le système soviétique aura quelques effets concrets sur les maux dont souffre l'Union soviétique.

GILLES TOUPIN

Reagan propose à l'URSS une technologie commune pour vérifier les tests nucléaires

■ WASHINGTON — Le président américain Ronald Reagan a adressé au numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev une lettre lui proposant l'utilisation commune d'une technologie américaine de mesure et de vérification des essais nucléaires, a indiqué hier la Maison-Blanche.

« Le président a invité M. Gorbatchev à envoyer un expert soviétique à notre site (d'essais nucléaires) du Nevada pendant la troisième semaine d'avril, pour prendre connaissance du nouveau système et assister à l'un de nos essais », a indiqué le porte-parole Edward Djerejian.

Reagan a clairement indiqué que si un accord pouvait être conclu sur une vérification utilisant la nouvelle technologie, il serait prêt à ratifier les traités sur les essais nucléaires, a-t-il ajouté.

Djerejian a qualifié la proposition Reagan de « nouvelle et très spécifique », ajoutant que « cela pourrait être mis en oeuvre immédiatement ».

La nouvelle technologie, désignée sous le sigle de CORRTEX, utilise « une technique de mesure hydrodynamique, qui évalue la propagation des ondes de choc souterraines », a-t-il dit.

Le numéro un soviétique a proposé depuis l'été dernier aux États-Unis de se joindre à l'URSS en adoptant un moratoire sur les essais nucléaires. M. Gorbatchev vient de proposer de proroger le moratoire unilatéral soviétique, qui arrive à expiration à la fin du mois, tant que les États-Unis ne procéderont pas à une explosion atomique.

La dernière proposition soviétique a

été faite en réponse à un appel du Groupe des Six, composé de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la Tanzanie et de la Suède.

Les États-Unis se sont toutefois refusés à adopter un moratoire sur les essais nucléaires en estimant que l'URSS avait pris de l'avance dans ce domaine, en soulignant que la dissuasion occidentale nécessitait la poursuite des tests et en insistant sur le problème de la vérification des essais.

« Dans cette nouvelle initiative, j'appelle l'URSS à se joindre à nous sans délais dans des discussions bilatérales en vue de parvenir à un accord sur des améliorations essentielles de la vérification des traités sur la limitation des explosions nucléaires », affirme M. Reagan dans sa lettre.

Cette proposition américaine intervient à la veille d'une rencontre à Stockholm du secrétaire d'Etat américain George Shultz avec le premier ministre soviétique Nikolai Ryjkov et au moment où M. Gorbatchev a appelé Washington à entamer dès avril prochain des négociations en vue de l'interdiction totale des essais nucléaires.

Toutefois, l'initiative de M. Reagan ne répond pas à l'attente soviétique sur ce point, soulignent les observateurs, et ne paraît pas en elle-même de nature à offrir une ouverture, au moment où l'impasse demeure tant sur la date du prochain sommet que dans les négociations de Genève sur le désarmement nucléaire et spatial.

— Reuter et AFP

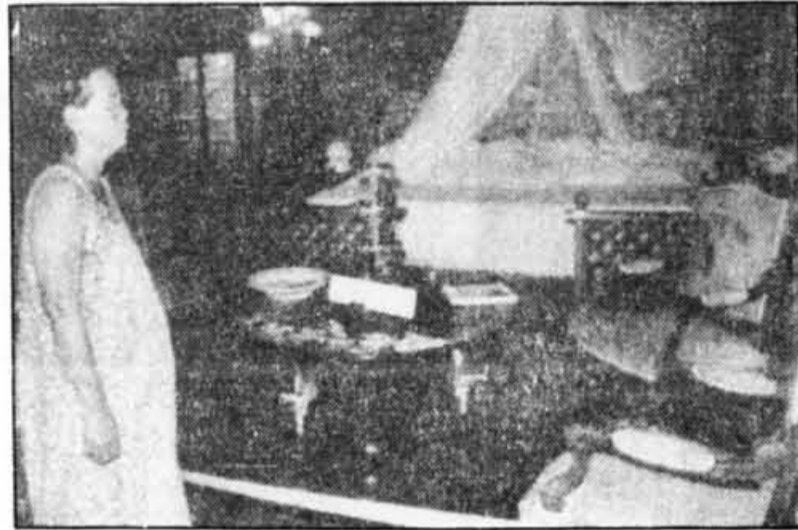


photo Reuter

Cette brave Philippine semble ébahie du faste de ce petit boudoir aménagé par Imelda Marcos au Palais présidentiel de Manille. L'histoire ne dit pas si les milliers de robes et dessous luxueux abandonnés par l'ex-première dame ont été montrés au peuple...

Mme Aquino ferait un référendum d'ici à la fin de l'année

■ MANILLE — Le gouvernement de Mme Corazon Aquino souhaite organiser un référendum pour une nouvelle constitution et convoquer des élections législatives et locales avant la fin de l'année, a déclaré hier le vice-président philippin, M. Salvador Laurel, à une délégation de la Communauté économique européenne.

Selon l'agence de presse philippine PNA, M. Laurel a précisé qu'il proposerait que le projet de nouvelle constitution soit rédigé par une commission de 30 à 50 « personnes brillantes et crédibles, représentatives des différents couches de la société philippine ».

M. Laurel a ajouté que la commission créée cette semaine pour déterminer si le gouvernement doit se déclarer « révolutionnaire » se prononcera probablement aujourd'hui. Le cas échéant, « nous pensons limiter la durée du gouvernement révolutionnaire à 100 jours », a dit le vice-président.

D'autre part, l'agence PNA a rapporté hier que quatre soldats philippins et quatre membres de la Nouvelle Armée du peuple (NPA, créée par le Parti communiste philippin) ont été tués cette semaine au cours d'affrontements.

Par ailleurs, quatre dirigeants de la guérilla musulmane, qui revendiquent l'autonomie de l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, sont arrivés hier à Manille, venant de Malaisie où

ils sont en exil, pour participer à des négociations de paix avec Mme Aquino.

Pendant ce temps, les tentatives de faire saisir les « documents » emportés par l'ex-président à Hawaï, où il est en exil, se poursuivent sans succès. Le genre de Marcos a obtenu d'un juge d'Honolulu l'interdiction temporaire de communiquer ces « documents » au Congrès ou à toute autre agence du pouvoir.

À Washington, M. Jovito Salonga, président de la commission philippine chargée de récupérer les biens de l'ex-dictateur, a entamé des pourparlers avec l'administration Reagan. Il a dit avoir reçu des autorités la promesse qu'elles lui fourniraient un inventaire des caisses pleines d'argent et de valeurs appartenant à Marcos et transportées à Hawaï par un avion militaire américain.

Dans sa fuite précipitée, la femme de Marcos, Imelda, 56 ans, ancienne reine de beauté, a laissé derrière elle au Palais présidentiel un lot impressionnant de sous-vêtements, dont au moins 3 500 petites culottes et 500 soutiens-gorge noirs, a-t-on signalé hier. On a aussi trouvé une malle pleine de corsets et quelque 2 000 robes du soir.

Les Marcos ont indiqué qu'ils voulaient quitter Hawaï pour Singapour et Washington a intercédé en leur faveur, déclarant-on hier de source diplomatique.

— AFP, UPI et Reuter

Contras: la Maison-Blanche accroît la pression au Congrès

■ WASHINGTON — Intensifiant ses pressions pour amener le Congrès US à approuver \$100 millions d'aide aux contras du Nicaragua, le président Ronald Reagan a fait venir hier à la Maison-Blanche 200 élus locaux favorables à son projet pour leur dire que les sandinistes au pouvoir à Managua font partie d'une « nouvelle Mafia » et qu'il était lui-même fier d'être un contra.

C'est la semaine prochaine que le projet sera soumis au vote du Congrès, où « la pente est longue à monter », a admis hier Larry Speakes, le porte-parole de la Maison-Blanche.

Pour mieux convaincre ses opposants, Reagan a présenté jeudi des armes et munitions provenant, selon lui, du Nicaragua, et capturées au Salvador, a-t-il dit. L'exposition, illustrée de cartes

et photos, doit être installée au Congrès jusqu'au vote.

Le point culminant de la campagne, entrecoupée d'une intense bataille de propagande, interviendra demain soir lorsque le président prononcera un discours télévisé pour inviter les Américains à téléphoner et à écrire à leurs représentants et sénateurs afin qu'ils votent en faveur de l'aide, destinée « à éviter une intervention US directe en Amérique centrale ».

Hier encore, s'adressant à ses partisans venus de tous les États, Reagan a comparé son projet (\$70 millions en assistance militaire aux contras et \$30 millions en assistance humanitaire) à l'aide US fournie à l'Angleterre au début de la Seconde Guerre mondiale après que Winston Churchill eut déclaré: « Donnez-nous les outils, nous finirons le travail ».

NOUVEL ULTIMATUM DU DJIHAD ISLAMIQUE Des inconnus revendiquent le rapt des journalistes français

■ BEYROUTH — Une « Organisation de la justice révolutionnaire » (OJR), jusque-là inconnue, a revendiqué hier l'enlèvement, samedi dernier, de quatre membres d'une équipe de la chaîne de télévision française Antenne-2, joignant à un communiqué les photocopies de papiers d'identité de deux d'entre eux, le cadreur George Hansen et le technicien Jean-Louis Normandin.

L'OJR affirme que l'enlèvement constitue « un coup de semonce » à la France pour qu'elle mette un terme à son « intervention militaire ou politique sur la scène libanaise ». Outre MM. Hansen et Normandin, les otages de l'OJR sont le journaliste Philippe Rochot et le preneur de son Aurel Cornea.

Par ailleurs, l'organisation pro-iranienne Djihad islamique (DI), qui avait nié à plusieurs reprises être responsable de la disparition des quatre membres de l'équipe d'Antenne-2, a adressé hier un « dernier » ultimatum au gouvernement français, le sommant de « répondre à nos conditions » pour la libération de trois autres Français pris en otage au Liban.

Le Dr Razah Raad, envoyé officieux de Paris à Beyrouth, s'est néanmoins montré optimiste sur le sort de ces trois otages, qui

sont apparus sur une cassette vidéo que le DI a envoyée jeudi à une agence étrangère, dans la capitale libanaise. Il s'agit de deux diplomates, MM. Marc Fontaine et Marcel Carton, et du journaliste Jean-Paul Kauffman. On les voit, le dos contre un mur, lire un texte préparé à l'avance et reprenant les thèses du DI sur la politique française au Proche-Orient.

Le DI a lié la libération des otages à la fin du soutien de la France à l'Irak dans la guerre qui l'oppose à l'Iran, ainsi qu'à la libération de cinq hommes emprisonnés en France pour avoir tenté d'assassiner l'ancien premier ministre iranien Chahpour Bakhtiar.

Le Dr Raad, qui est candidat aux élections législatives françaises de demain, devait quitter Damas pour Paris, hier, mais il espère revenir à Beyrouth « le plus rapidement possible » pour en repartir, cette fois, avec les otages.

Le Dr Raad s'est en revanche déclaré pessimiste au sujet du sort du sociologue français Michel Seurat. Dans une entrevue au quotidien *An Nahar*, de Beyrouth, il a déclaré avoir « établi à 95 p. cent que Seurat est mort ».

Le DI a affirmé avoir exécuté le sociologue à la suite d'informations, apparemment fausses,

Larry Speakes et les milieux du Pentagone ont cependant reconnu hier qu'advenant l'approbation du programme de \$100 millions, les États-Unis « devront probablement » envoyer des conseillers militaires en Amérique centrale « pour entraîner les contras ».

Pour neutraliser les partisans de la négociation, Reagan a dépêché le médiateur Philip Habib en Amérique centrale (sauf au Nicaragua) et encouragé neuf parlementaires républicains gagnés à sa cause à se rendre au Nicaragua, où ils sont arrivés hier soir pour des entretiens avec les sandinistes et les milieux de l'opposition.

Selon une source, le plan de paix présenté récemment par le président salvadorien Jose Napoleon Duarte fut en fait conçu à Washington dans le but de faciliter le vote des \$100 millions.

— Reuter et AFP

LE GÉNÉRAL VARGAS AURAIT ÉTÉ ARRÊTÉ

La rébellion serait matée en Équateur

■ QUITO — Les forces régulières de l'armée équatorienne ont repris hier le contrôle de la base aérienne de Quito où s'était retranché le général rebelle Frank Vargas Pazzos, qui a été arrêté en soirée selon l'attaché de presse de la présidence de la République. Il était parvenu à s'enfuir, semble-t-il, après avoir demandé à ses partisans de poursuivre l'affrontement avec les forces gouvernementales.

Le général rebelle a été retrouvé caché sous les toits d'un supermarché situé près de la base de Quito. Le lieu où il était détenu demeurait secret.

Les forces fidèles au président Leon Febres Cordero ont arrêté au moins 200 membres de l'armée de l'air et 200 civils retranchés dans la base dont elles avaient fait le siège pendant huit heures. Les affrontements ont fait quatre morts et neuf blessés, selon un bilan officiel.

Les forces de l'ordre, des commandos de l'armée de terre appuyés par des blindés, ont eu deux morts et sept blessés; deux soldats partisans du général Vargas ont été blessés et deux civils ont été tués au cours des combats.

Le général Vargas, limogé la semaine dernière de son poste de commandant en chef des forces aériennes, ne se trouvait plus à l'intérieur de la base lorsqu'elle est tombée aux mains des assaillants, a dit un porte-parole du gouvernement. Un cameraman de télévision a indiqué avoir vu le général Vargas s'enfuir à bord d'une ambulance au milieu des combats.

Aussitôt après la chute de la base, la présidence de la République a appelé les agences internationales pour leur indiquer que leurs dépêches devaient être soumises à la censure en vertu de l'état d'urgence établi jeudi soir.

Peu avant l'assaut, les journalistes qui attendaient aux alentours de la base la fin de l'ultimatum donné au général rebelle par le gouvernement, ont pu entendre Vargas haranguer ses soldats et leur demander de se préparer à l'assaut.

Selon un cameraman de télévision qui se trouvait à l'intérieur au moment de l'assaut, plusieurs centaines d'étudiants, hommes et femmes qui étaient venus apporter leur soutien à Vargas, se sont précipités sur les petits véhicules blindés transportant les troupes et les tanks, montant sur les engins, dont ils ont été évacués par les soldats qui tiraient en l'air pour les effrayer. Certains de ces jeunes ont été blessés.

Vargas a commandé ses troupes revêtu d'un gilet pare-balles blanc, donnant lui-même le coup de feu, affirme-t-on de même source. À aucun moment,

l'aviation dont disposait le général Vargas n'est intervenue.

Le nombre relativement réduit des victimes semble indiquer que le nouveau ministre de la Défense, le général Jorge Azanza, a tenu sa parole d'éviter au mieux une effusion de sang dans ce combat inégal qui opposait le personnel d'une base aérienne à des troupes très aguerries. D'ailleurs, le porte-parole du gouvernement, Patricio Quevedo, a indiqué que l'attaque a été menée « avec la plus grande prudence ».

L'affaire Vargas avait commencé vendredi dernier par une violente altercation qu'il avait eue au ministère avec son ministre, le général Luis Pineiros, qu'il accusait de corruption ainsi que le commandant de l'armée de terre, le général Manuel Albuja. Limogé par le gouvernement, Vargas s'était retranché dans la base aérienne de Manta,

sur la côte pacifique, avant de se rendre mardi.

Le général avait alors obtenu d'être jugé par ses pairs avec la garantie d'un tribunal d'honneur. Presque simultanément, on apprenait que les deux généraux accusés avaient remis leur démission pour pouvoir se défendre plus librement des attaques dont ils étaient l'objet.

Mais jeudi soir, le président Febres Cordero déclarait l'état d'urgence après que le général Vargas se fut emparé de la base de Quito et eut demandé aux citoyens de se rassembler près de la base pour manifester leur soutien.

À Washington, le département d'Etat a condamné le soulèvement militaire survenu en Équateur, estimant qu'il s'agissait d'une situation dangereuse susceptible de menacer le gouvernement démocratiquement élu de ce pays.

— AFP et Reuter

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de:

LES PIANOS LESAGE LTÉE
15, rue Lesage
Ste-Thérèse (Québec)

Une banque à charte, en vertu des pouvoirs qui lui confère l'article 178 de la Loi sur les banques et la compagnie Montréal Trust, fiduciaire en vertu d'actes de fiducie exécutés par Les Pianos Lesage Ltée, dont les garanties créées par lesdits actes de fiducie sont devenues exécutoires, font appel à des offres, par l'entremise de leur mandataire, pour la vente des biens ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

- LOT 1 TERRAIN ET BÂTIMENTS**
Terrain d'une superficie globale d'environ 108,400 pi.ca. connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 267, le lot 262-12 et les lots 267,29 et 30 aux plans et livres de renvoi officiel du village incorporé de Ste-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.
La bâtisse principale de trois étages a une superficie totale d'environ 56,000 pi.ca.
- | | |
|----------------------------------|----------------|
| Valeur de remplacement dépréciée | \$1,059,300.00 |
| Evaluation municipale | \$357,300.00 |
- LOT 2 STOCKS**
- a) Matières premières
bois de diverses essences, veneer, panneaux de bois pressé, composantes de piano, peinture, etc.
Prix coûtant approximatif **\$355,684.00**
- b) Travaux en cours
principalement des pianos à différentes étapes de fabrication
Prix coûtant approximatif **\$290,033.00**
- c) Produits finis
pianos, bancs, panneaux pour meubles et dessous pour lave-vaisselle
Prix coûtant approximatif **\$33,373.00**
- Valeur approximative **\$679,090.00**
- LOT 3 MACHINERIE**
dégrossisseuse automatique DIEHL, modèle SL-52; moulureuse SAC, modèle 75125; machine à tondre double GREENLEE, modèle 545; presse chaude BERTHELSEN 62" x 100"; planeur BUSS, modèle 44; sableuse à ruban TIMESAVER, modèle TOP 140B, chambre à peinture DEVILBISS, modèle XM170, système de dépoussiérage; compresseurs; bancs de scie; sableuses; perceuses, etc.
- Valeur approximative **\$326,650.00**
- LOT 4 ÉQUIPEMENT**
chariots élévateurs, trans-palettes manuelles, étagères «Reddy racks», chariots en bois et métal, etc.
- Valeur approximative **\$15,380.00**
- LOT 5 OUTILLAGE**
à air et électrique comprenant perceuses, sableuses, tournevis, marteaux et brocheuses, etc.
- Valeur approximative **\$54,519.00**
- LOT 6 MOBILIER DE BUREAU**
photocopieurs, tables à dessin Accutrac avec bureau, calculatrices, bureaux, classeurs, chaises, etc.
- Valeur approximative **\$12,705.00**
- LOT 7** Tous droits que le fiduciaire détient ou pourrait détenir sur les marques de commerce

Les offres, scellées et accompagnées d'un dépôt de 15% devront parvenir au bureau du mandataire avant 17 h 00, mercredi le 26 mars 1986, et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite: «OFFRE - LES PIANOS LESAGE LTÉE».

INSPECTION

L'inspection des biens pourra être faite à la place d'affaires de la compagnie, mercredi le 19 mars 1986 entre 10 h 00 et 17 h 00 ou sur rendez-vous avec le mandataire.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du mandataire ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

SAMSON BELAIR INC.
MANDATAIRE

**samson.
belair inc.**

Gestionnaire
Bureau 2211, Tour de la Bourse, Montréal (Québec) H4Z 1J2
(514) 871-1515 Téléc: Samsonbel 005-61546

ORDONNANCE HÉRITIERS LÉGAUX DE MIREILLE ÉTHIER HÉRITIERS DE JEAN ÉTHIER HÉRITIERS LÉGAUX FAMILLE CHAMPAGNE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 500-05-001513-868

COUR SUPÉRIEURE
M^e JACQUES BRIEN
D^r RICHARD MORISSET

REQUÉRANTS

D^r RICHARD MORISSET
THÉRÈSE ÉTHIER RACICOT
GERTRUDE ÉTHIER
JEAN CARDINAL
ERIC MORISSET
LES PUBLICATIONS MARIE ET NOTRE TEMPS INC.
MARIE LAURE MARC
BEATRICE LUCAS
MIS-EN-CAUSE ES-QUALITÉ DE LÉGATAIRES PARTICULIERS À LA SUCCESSION DE FEU MIREILLE ÉTHIER, constituant le premier groupe de mis-en-cause et GERTRUDE ÉTHIER

CLAUDE ÉTHIER
JESSICA SULLIVAN
JACQUES PELLETIER
MARIE NOËLLE BIDDEZ
LYGORE RIDDEZ CRAIG
FRANÇOISE AUGER LUCAS
MIREILLE HILKERSBERGER

THÉRÈSE ÉTHIER RACICOT
MARCEL ÉTHIER
CLAUDE ÉTHIER

LES HÉRITIERS DE JEAN ÉTHIER
JACQUELINE ÉTHIER KINGSLEY
SIMONE ÉTHIER SHAW
étant les héritiers légaux de Mireille Éthier de la ligne paternelle et
RAPHAËL PELLETIER
ALBERT CHAMPAGNE
JACQUELINE CHAMPAGNE
ROBERT CHAMPAGNE
PAULINE CHAMPAGNE
JULES GÉRALD
étant les héritiers légaux de Mireille Éthier de la ligne maternelle Chevrier et
LES HÉRITIERS LÉGAUX DES PERSONNES SUIVANTES DE DOMICILE INCONNU:

JACQUES PELLETIER
LUDOVIC CHAMPAGNE
AURELE CHAMPAGNE
RITA CHAMPAGNE
RAYMONDE CHAMPAGNE

CHARLES JOSEPH ADELARD CHAMPAGNE
JOSEPH ÉVARISTE CHAMPAGNE
JOSEPH ARTHUR CHAMPAGNE
LEANDRE OCTAVE CHAMPAGNE
MARIE AGLAË ELVINA CHAMPAGNE
JOSEPH CHARLES ALDÉRIC CHAMPAGNE
MARIE ERNESTINE CHAMPAGNE
JOSEPH CHARLES EUGÈNE CHAMPAGNE
LOUIS JOSEPH ACHILLE CHAMPAGNE
MARIE EUGÈNE AGLAË JULIETTE CHAMPAGNE
étant les héritiers légaux de Mireille Éthier de la ligne maternelle Champagne

MIS-EN-CAUSE ES-QUALITÉ D'HÉRITIERS LÉGAUX DE FEU MIREILLE ÉTHIER, constituant le deuxième groupe de mis-en-cause et
LES HÉRITIERS LÉGAUX DE MIREILLE ÉTHIER
MIS-EN-CAUSE
et
GERTRUDE ÉTHIER

MIS-EN-CAUSE ES-QUALITÉ DE LÉGATAIRE RESIDUAIRE À LA SUCCESSION DE FEU ALDÉGE ÉTHIER

PAR ORDRE DE LA COUR:

- À: LES HÉRITIERS LÉGAUX DE MIREILLE ÉTHIER décédée le 25 avril 1983, son vivant domiciliée à la résidence Saint-Dominique, 95, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (Québec), district de Montréal
- À: LES HÉRITIERS DE JEAN ÉTHIER, autrefois domicilié au 255, rue Queen, à Lennoxville (Québec), district de Saint-François
- À: LES HÉRITIERS LÉGAUX DES PERSONNES SUIVANTES, DE DOMICILE INCONNU: CHARLES JOSEPH ADELARD CHAMPAGNE, né à Saint-Eustache, le 14 mars 1867 JOSEPH ÉVARISTE CHAMPAGNE, né à Saint-Eustache, le 6 novembre 1868 et décédé en 1955 JOSEPH ARTHUR CHAMPAGNE, né à Saint-Eustache, le 6 octobre 1870, ayant épousé le 29 mai 1899 Azélie Aubry et étant décédé en 1952 LEANDRE OCTAVE CHAMPAGNE, né à Saint-Eustache, le 7 décembre 1873 MARIE AGLAË ELVINA CHAMPAGNE, née à Saint-Eustache, le 17 février 1874 JOSEPH CHARLES ALDÉRIC CHAMPAGNE, né à Saint-Eustache, le 19 avril 1878 MARIE ERNESTINE CHAMPAGNE, née à Saint-Eustache, le 24 janvier 1880 JOSEPH CHARLES EUGÈNE CHAMPAGNE, né à Saint-Eustache, le 26 avril 1885, ayant épousé à Montréal, le 18 juillet 1939 Emma Lauzon LOUIS JOSEPH ACHILLE CHAMPAGNE, né à Saint-Eustache, le 30 août 1886, ayant épousé à Montréal, le 8 juillet 1920 Joséphine Eva Duguay MARIE EUGÈNE AGLAË JULIETTE CHAMPAGNE, née à Saint-Eustache, le 8 juillet 1889, ayant épousé en 1914 à Outremont, Rodolphe Eugène Cherrier étant les enfants de l'Honorable Juge Charles Louis Laplante dit Champagne, Juge de la Cour de Circuit pour le district de Montréal et d'Aglæ Éthier, né à Saint-Eustache, le 16 octobre 1838 et décédé à Montréal le 22 décembre 1907, et étant les frères et les soeurs de l'Honorable Juge Louis Napoléon Champagne, né à Saint-Eustache, le 21 novembre 1860, admis au Barreau en 1882, député de Wright aux Communes de 1897 à 1904, premier juge résident de la Cour Supérieure du district de Pontiac en 1904, transféré au district de Hull en 1910, décédé à Ottawa, le 15 octobre 1911, époux de Aldége Chevrier et grand-père de la testatrice Mireille Éthier, dont les descendants survivants pourraient être des héritiers légaux de Mireille Éthier, de la ligne maternelle Champagne.

assignés collectivement:

VOUS ÊTES PAR LES PRÉSENTES REQUIS DE COMPARAÎTRE le 22 avril 1986 à 9h15 de l'avant-midi, ou à toute autre date qui pourra être ultérieurement fixée, à la salle 208, au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec).

UNE COPIE DE LA REQUÊTE, pour jugement déclaratoire a été laissée à votre attention au Greffe de cette Cour.

VEUILLEZ AGIR en conséquence.

MONTRÉAL, le 24 février 1986
J.C.S.
(Jules Blanchet, J.C.S.)

M^e Marie-Christine L. Papillon
M^e de GRANDPRÉ, GODIN, PAQUETTE, LASNIER & ALARY
25^e étage, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal (Québec) (514) 878-4311

Conseil scolaire de l'île de Montréal

500, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7 (514) 384-1830

APPELS D'OFFRES COMITÉ DES ACHATS ACHATS REGROUPÉS

Appels d'offres n°s	Description sommaire et quantités approximatives
86-CA-01	Papier d'impression: 64 000 000 de feuilles
86-CA-02	Papier hygiénique et papier essuie-mains: 3100 caisses
86-CA-03	Sacs à ordures: 500 000 sacs
86-CA-04	Lampes à fluorescence (20 000); réflecteurs (600); ampoules (11 800) et ballasts (15 500)
86-CA-06	Formules tabulaires standard: 4 000 000 de formules
86-CA-05	Mazout n° 2: 20 800 000 litres

Le Comité des achats du Conseil scolaire de l'île de Montréal, regroupant le Conseil scolaire et les commissions scolaires de son territoire, recevra jusqu'à 14 heures, le mercredi 2 avril 1986, aux bureaux du Conseil scolaire, 500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) des offres dans des enveloppes scellées en réponse aux cinq premiers appels d'offres énumérés ci-dessus. En ce qui concerne le dernier appel d'offres, soit le mazout, le Comité des achats recevra jusqu'à 14 heures, le mardi 15 avril 1986, au même endroit, des offres pour la fourniture du mazout.

Dans le cas du mazout, seules les entreprises ayant une place d'affaires reconnue située dans le territoire du Conseil scolaire de l'île de Montréal sont autorisées à soumissionner. Pour ce qui est des autres appels d'offres, seules sont autorisées à soumissionner les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les personnes intéressées à soumissionner pourront se procurer les documents relatifs aux appels d'offres à compter de 9 heures, le lundi 17 mars 1986, au bureau 266 du Conseil scolaire sis au 500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec).

Le Conseil scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue, et se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Le directeur général,
Raynald Laplante

VILLE DE BROSSARD

SOUSSION PROJET: #86-3

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUSSION POUR DES TRAVAUX D'AQUÉDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE — PROJET: #86-3, et adressées à la soussignée, seront reçues jusqu'à 15 heures, le 8 avril 1986. Les travaux comprennent la fourniture et la pose d'environ 1451 mètres de tuyaux d'aqueduc, 485 mètres d'égout sanitaire et travaux connexes, à différents endroits dans la Ville.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions, moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50\$), en argent ou un cheque visé à l'ordre de la Ville de Brossard, en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 3200, boulevard Lapinière, Centre Commercial Place Brossard, 2^e étage, Brossard.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Marie Paule Daoust
Greffière de la Ville
3200, boul. Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 2B4

APPEL DE SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

- 1) 131903 CANADA INC (Le Chineur du Québec)
- 2) 139216 CANADA INC (LE Forum du Livre)
- 3) LE PALAIS DU LIVRE INC.

Sociétés constituées en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ayant leur siège social et leur place d'affaires au 5849 rue Boyer, Montréal.

VENTES PAR VOIE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et accompagnées d'un cheque visé représentant 15% de la soumission sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits en lots séparés seulement.

DESCRIPTION DE L'ACTIF

LOT #1: LE CHINEUR DU QUÉBEC, LE CHINEUR DE MONTRÉAL
tissus à la verge, décors de théâtre, meubles, produits chimiques, équipement médical, équipement de bureau, mobilier scolaire, marchandises variées, etc.
valeur estimative déclarée au bilan statutaire: \$400,000.00

LOT #2: LE FORUM DU LIVRE
Plusieurs centaines de milliers de livres neufs et usagés de tous genres.
valeur estimative déclarée au bilan statutaire: \$200,000.00

LOT #3: LE PALAIS DU LIVRE INC.
Plusieurs centaines de milliers de livres neufs et usagés de tous genres.
valeur estimative déclarée au bilan statutaire: \$300,000.00

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ À TOUT LES SOUMISSIONNAIRES:

- Les biens pourront être examinés au 5849, rue Boyer à Montréal, le lundi 17 mars et le mardi 18 mars 1986 à 9:00 heures a.m. à 17:00 heures.
- Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et portées au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit les mots «SOUMISSIONS POUR LE LOT 1 ou 2 ou 3».
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu au bureau du syndic soussigné le vendredi 21 mars 1986 à 10:30 heures a.m.
- Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.
- Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payé au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis dont il est question au paragraphe 1 c) de l'article 114 des règles régissant la faillite.
- Le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.
- Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes.
- Toutes les conditions et réserves énoncées au paragraphe 8 de l'article 114 des règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la demande de soumission. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.

**PAUL RAINVILLE, SYNDIC
de l'actif de: 13193 CANADA INC.
139216 CANADA INC
LE PALAIS DU LIVRE INC**

Normandin Barrière+Cie

affilié à Deloitte Haskins & Sells

syndics

1, Place Ville Marie
Suite 3210
Montréal (Québec)
H3B 2W3

APPEL D'OFFRES

AVIS DE VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:
**DUPLIGRAPHIX INC.
OPTION COULEUR O.C. INC.**

Des soumissions sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

- LOT 1.** Scanner, Magnascan Modèle 635 (sujet à privilège)
ÉVALUÉ À \$350,000
- LOT 2.** Scanner, Hell Chromograph Modèle 299 (sujet à privilège)
ÉVALUÉ À 35,000
- LOT 3.** Machineries comprenant un processeur Loge modèle RA 3600-S, porte de chambre noire et cadres pneumatiques (sujet à privilège)
ÉVALUÉ À 26,200
- LOT 4.** Machineries telles que machine à développer Kodakliih 324L, (2) caméras Robertson 500LB, agrandisseur, etc. (sujet à privilège)
ÉVALUÉ À 25,950
- LOT 5.** Machineries tels que cadre à contact Douchitt, caméra vertical, machine à développer, etc.
ÉVALUÉ À 15,250
- LOT 6.** Processeur Dupont Modèle 24 (sujet à privilège)
ÉVALUÉ À 20,090
- LOT 7.** Machineries telles que processeur Esko Foot 86A, (5) tables lumineuses, etc. (sujet à privilège)
ÉVALUÉ À 16,650
- LOT 8.** Machineries et équipement tels que (8) tables lumineuses, lavabo en acier inoxydable, tables de travail, etc.
ÉVALUÉ À 11,261
- LOT 9.** Mobilier de bureau
ÉVALUÉ À 5,828
- LOT 10.** Machine à développer Color Key MR-24 (sujet à privilège)
ÉVALUÉ À 6,000

INSPECTION DES BIENS

Tous les lots pourront être examinés le 17^e jour de mars 1986 de 10:00 heures à 15:00 heures au 3845, boul. Lemans, St-Vincent-de-Paul (Québec).
Des copies de l'inventaire pourront être obtenues du syndic sur demande au préalable ou sur les lieux, aux frais de la personne intéressée.

INSTRUCTIONS

Les soumissionnaires doivent être envoyés au syndic, Maurice Gallant, à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 14:00 heures, le 19^e jour de mars 1986.
Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit «SOUSSION DUPLIGRAPHIX INC. ET OPTION COULEUR O.C. INC. CHAQUE SOUMISSION DOIT MONTRER CLAIREMENT LA VALEUR ATTRIBUÉE À CHAQUE LOT. LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN CHEQUE VISE FAIT À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 15% DE LA SOUMISSION.
Les soumissionnaires sont invités à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 19^e jour de mars 1986 à 14:00 heures. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.
Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumission. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.

**MAURICE GALLANT
Syndic**

moquin menard, giroux, daoust inc
SYNDIC
1600, boulevard Saint-Martin est, tour 600,
bureau 640 Laval, Québec, H7Q 4G8
(514) 862-1964 - (514) 381-2324



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE- DES-LAURENTIDES STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES MÉCANIQUE APPEL D'OFFRES

No: 1.2.3004.002C - M
pour 15 h 00
Vendredi, le 4 avril 1986

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES requiert des offres pour la fourniture et l'installation des équipements de mécanique pour une station d'épuration des eaux usées de type «étangs aérés» dans les limites du territoire de la municipalité. Les travaux de mécanique comprennent: deux (2) parois flottantes, un système d'aération flottant, l'équipement du bâtiment de contrôle et l'équipement de la chambre de contrôle.

DOCUMENTS DISPONIBLES:
Lieu de vente: Hôtel de ville de Sainte-Lucie-des-Laurentides, 2057, 10^e Rue, Ste-Lucie-des-Laurentides, Québec, J0T 2J0, tél.: (514) 326-3198.

Prix: 75,005 \$ non remboursable, par cheque visé ou mandat payable à la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides.

Lieux de consultation: LE GROUPE LAURENTEK INC., 2886, boul. Labelle, Prévost, Québec, J0R 1T0, tél.: (514) 224-2179 ou 224-2227.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions seront ouvertes à l'hôtel de ville de la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides, vendredi, le 4 avril 1986 à 15:00 heures.

DÉPÔT DE SOUMISSION: Un dépôt de soumission au montant minimum de DIX POUR CENT (10%) de la valeur totale de la soumission sous forme soit d'un cheque visé ou d'un cautionnement de soumission qui doit accompagner la soumission.

La municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Madame Diane Paquin
secrétaire-trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES GÉNIE CIVIL APPEL D'OFFRES NO: 1.2.3004.002C - G pour 15h00 Vendredi, le 4 avril 1986

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES requiert des offres pour la construction d'une station d'épuration des eaux usées du type «étangs aérés» dans les limites du territoire de la municipalité. Les travaux comprennent: un chemin d'accès, les digues, une chambre de contrôle du niveau, un émissaire dans la décharge du lac Ménard et les conduites de dérivation et de raccordement de l'étang aéré.

DOCUMENTS DISPONIBLES:
Lieu de vente: Hôtel de ville de Sainte-Lucie-des-Laurentides, 2057, 10^e Rue, Ste-Lucie-des-Laurentides, Québec, J0T 2J0, tél.: (514) 326-3198.

Prix: 75,005 \$ non remboursable, par cheque visé ou mandat payable à la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides.

Lieux de consultation: LE GROUPE LAURENTEK INC., 2886, boul. Labelle, Prévost, Québec, J0R 1T0, tél.: (514) 224-2179 ou 224-2227.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions seront ouvertes à l'hôtel de ville de la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides, vendredi, le 4 avril 1986 à 15:00 heures.

DÉPÔT DE SOUMISSION: Un dépôt de soumission au montant minimum de DIX POUR CENT (10%) de la valeur totale de la soumission sous forme soit d'un cheque visé ou d'un cautionnement de soumission qui doit accompagner la soumission.

La municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Madame Diane Paquin
secrétaire-trésorier

Suite des Avis légaux
on pages A 19, A 22,
H 13 et H 14

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES SOUSSIONS

Travaux publics Public Works
Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUSSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics-Canada, 901, Cap Diamant, chambre 266, 2e étage Gare Maritime Champlain, Anse au Foulon, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus (téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 86Q-061P — POUR LE SOLICITEUR GÉNÉRAL CANADA — Lot «B» — Établissement pénitentiaire — Bâtiment principal — Fondation — Charpente — PORT CARTIER, Comté Manicouagan, (Québec).

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Québec, Montréal, Rimouski, Sept-Îles, Baie-Comeau, Jonquière, aux bureaux de l'A.P.C.H.Q. de Québec, Rimouski, Chicoutimi-Nord, aux bureaux du Ministère de Montréal et Rimouski ainsi qu'au Bureau de Poste de Port Cartier, Qué.

Date limite: le mercredi 16 avril 1986

Dépôt: \$250.00

Renseignements techniques: (418) 648-4647

Renseignements généraux: (418) 648-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra la date de l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

ENGLOUTI EN MOINS D'UNE MINUTE Deux Québécois racontent les derniers instants du *Marquès*

■ QUÉBEC — Deux Québécois, Denis Massicotte et Ann Dubé, étaient à bord du navire-école polonais le *Zawisza Czarny*, au moment où celui-ci s'est porté au secours des naufragés du *Marquès*, en juin 1984.

Du périple de 63 jours sur une goélette de 46 mètres avec 38 marins et cadets et surtout, de ces heures éprouvantes au cours desquelles l'équipage tentait désespérément de repérer les radeaux de sauvetage sur une mer déchainée, le reporter-photographe de 32 ans de Trois-Rivières et sa compagne en ont conservé un souvenir indélébile qu'ils livrent maintenant dans *Un homme à la mer*, paru chez Primeur Sand.

Partis de Saint-Malo à destination de Québec, le 15 avril 84, les membres du bateau polonais auront parcouru 9 000 kilomètres en passant par les îles Canaries et les Bermudes. Malgré les moments d'infortune et le peu d'intimité, les deux Québécois ont tout fait de s'adapter à la vie à bord, si bien, qu'ils projettent maintenant d'acquiescer un ketch de 12,5 mètres qui les emportera à nouveau vers le large.

Tous deux vivent leur première expérience de la mer lors de cette traversée. La barrière de la langue, l'exiguïté des lieux, la nourriture «exotique» et bien sûr, les corvées constituent leur lot quotidien.

Ils en sortent avec non seulement une endurance et une musculature à toute épreuve, mais également avec une connaissance

de du peuple polonais dont ils parlent avec un brin de respect et une grande amitié, en entrevue à Québec.

Discipline et ingéniosité

« Les Polonais font preuve d'un flegme et d'une discipline peu communs. D'une ingéniosité sans pareille pour compenser le manque d'outils modernes et d'objets d'usage courant, les marins polonais (dont 12 femmes) ne cessent d'étonner et de s'activer », indique Denis Massicotte.

« La nourriture était plus dangereuse que la mer, dit-il à la blague. Ils mangent le porc à partir du bout de la queue, aller jusqu'au museau. »

Quelques membres de l'équipage parlent l'anglais, d'autres l'allemand. Denis et Ann optent pour l'anglais et la communication gestuelle. Et il faut bien se faire comprendre puisque tout est en commun, principes socialistes obligent.

Le point culminant du périple est sans contredit le naufrage du *Marquès*, alors que pendant douze heures, chacun halète sous l'effort, coude à coude, face aux éléments en furie à la recherche de signe de vie.

Alors que la tempête secoue le bord du *Marquès* est au plus mal. Comme le relate l'un des huit survivants, Andrew Freeman, à trois heures du matin, la mer devient très violente; les membres d'équipage, pour la plupart inexpérimentés, ont revêtu leur ceinture de sécurité, ils

sont çà et là, cramponnés sur le pont.

Vers 4 h 10, un incroyable coup de vent couche le bateau sur tribord. La voile carrée qui était en position de louvoisement est rapidement recouverte d'eau. Mais la pointe des mâts touche la mer, affirme encore Freeman.

Ce dernier et un compagnon, Sefton, lâchent la barre et plongent dans la nuit noire. Le *Marquès* disparaît pratiquement sous eux. Il sombre en 45 secondes, entraînant dans les profondeurs les 17 matelots qui n'ont pas eu le temps de réaliser ce qui se passait, ainsi que l'épouse du capitaine et leur fils âgé de 18 mois.

Pour les naufragés, leur seule véritable chance sera de repérer un des radeaux de sauvetage, quelque part dans la mer agitée. Pendant ce temps, le *Zawisza Czarny*, qui est à moins de 16 milles du naufrage, met le cap sur les lieux de la tragédie, à la suite d'un message du *Smuga Cienia*, dont le capitaine croit avoir aperçu une fusée de détresse.

« Dans un tel moment, tous nos sens sont en éveil, nos réflexes deviennent automatiques. Il faut sortir tout son courage et c'est là que l'on voit jusqu'où on peut aller », souligne Ann Dubé.

— PC

La beuverie au Lysol fait un sixième mort

■ PEERLESS LAKE, Alberta — Une sixième personne est décédée hier après avoir bu un mélange mortel d'hydrate de méthyle et de désinfectant domestique, au cours d'une soirée qui a eu lieu lundi, à Peerless Lake.

La GRC a rapporté que la victime, dont le nom n'a pas été révélé, est décédée tôt hier à l'hôpital universitaire d'Edmonton. Ce décès fait suite à ceux de Raymond Netawastenum, 27 ans, de son frère William, 25 ans, et de sa soeur Eliza, 30 ans, ainsi que de Patricia Houle, 16 ans et de

Hubert Bellam, 34 ans, qui sont morts plus tôt cette semaine.

On rapporte que l'état de deux autres personnes ayant bu du même mélange allait en s'améliorant à l'hôpital universitaire. Cinq autres personnes étaient hors de danger au lac de l'Esclave.

Les citoyens de Peerless Lake, village métis du nord de la province, indiquent que le chômage et la pauvreté entraînent les gens dans un engourdissement oisif qui fait qu'ils ne perçoivent plus les dangers de l'abus d'alcool et de la consommation de solvant.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL C.S. NO. 11-000743-860 NO. 060240

COUR SUPÉRIEURE

(en faillite)

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de NICOLE LACAS, marchanda, opérant sous le nom d'affaires de MODES FÉMININ PLURIEL ENRQ, situé au 515, Iberville, à Repatigny, et BOUTIQUE SUPER AVANTAGE ENRQ, situé au 4640, Ste-Catherine, à Montréal, résidente et domiciliée dans la cité et district de Montréal, province de Québec, au 8749, Bellefleur.

FAILLI

AVIS est par les présentes donné que NICOLE LACAS, de la cité et district de Montréal, province de Québec, a déposé une cession sous la Loi des faillites, le 25 mars 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 mars 1986 à 13 h 30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre officiel, complexe Guy-Favreau, 230 ouest, boul. Dorchester, Basilière 00 — Tour ouest, suite 07, Montréal, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire entre les mains du syndic avant l'assemblée les preuves de réclamation et, si nécessaire, les procurations.

LES RECLAMATIONS à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droits, sans égard à ces réclamations.

DATE À MONTRÉAL, ce 10ième jour de mars 1986

BUREAU DE: LEON FRIEDMAN & ASSOCIÉS INC.
LEON FRIEDMAN, C.A., syndic
5075, rue de Sorel
Montréal, Québec
H4P 1G6

TÉLÉPHONE: (514) 731-7905

DÉPART DU 1 AVRIL AU 31 MAI 1986

QUEBECAIR

Paris 398\$

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

TRAFIC VOYAGES
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

la Baie Corrections

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier Avant-première du Jour de la Baie, publié par la Baie, le 12 mars 1986.

Page 2. Les chandails BayClub ne seront pas disponibles dans les couleurs suivantes: crème, rose, lavande, bleu-vert et turquoise.

Page 3. Le tee-shirt ras de cou sera disponible dès le 27 mars. Nous acceptons cependant vos commandes dès maintenant.

Page 8. Les socquettes diaphanes, modèle 7210 ne seront pas disponibles.

Page 10. Les chaussettes tube McGregor seront disponibles dès le 21 mars. Nous acceptons cependant vos commandes dès maintenant.

Page 11. Les tenues d'extérieur BayClub seront disponibles le 21 mars. Nous acceptons cependant les commandes dès maintenant.

Page 13. Polos «317» en pur coton. Le rabais aurait dû se lire: 20%, et le prix ordinaire: 14,99.

Page 14. Les chaussures Chariot et Triad sont disponibles dans certains magasins seulement.

Chaussures Triad: la couleur marine n'étant pas disponible, elle a été remplacée par la couleur rouge.

Page 20. Le four à micro-ondes Beaumark sera disponible à une date ultérieure indéterminée. Nous acceptons cependant vos commandes dès maintenant.

Nous regrettons les inconvenients causés.

MISE AU POINT
À la page 6 de l'encart de 8 pages de la circulaire «Chic la mode Sears» en vigueur jusqu'au 15 mars, veuillez noter que le magnétoscope no 30396 n'est pas disponible.

Nous nous excusons de ce contretemps.
SEARS CANADA INC.

Suite des Avis légaux on pages A19, A21, H12, H13 et H14

AVIS DE VENTE PAR SOUSSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:
IMPRIMERIE TESS INC.
645 Wellington, # 105,
Montréal, Qué.

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic, MAX B. DRUKER, C.A., jusqu'à jeudi, le 20 mars 1986 à midi, pour l'achat des biens suivants:

LOT NO 1: Equipement d'imprimerie, comprenant imprimantes, presses, etc. Sujet à un nantissement commercial

LOT NO 2: Equipement d'imprimerie comprenant déchiqueteuse, papier assorti, perceuse, mines assorties, etc. Ayant une valeur à l'inventaire de \$6,395.00

Les soumissions doivent être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention: «IMPRIMERIE TESS INC.»

2. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu jeudi, le 20 mars 1986 à midi, au bureau du syndic.

3. Les actifs peuvent être inspectés au 645, rue Wellington, # 105, Montréal, Qué., lundi, le 17 mars 1986 entre 10:00 A.M. et 4:00 P.M.

4. Les termes et conditions se rapportant à la présente vente par soumissions seront disponibles au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir copie.

Max B. Druker, C.A.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
4333, rue Ste-Catherine ouest, 4e étage
Montréal, Québec H3Z 1P9, Tél: 935-8501

No. 6856-P Titre
Sacs en polyéthylène

Les soumissions pour l'appel d'offres ci-dessus devront être présentées sur les formulaires fournis par la Commission et déposés au plus tard à 10 heures le 2 avril 1986. Les soumissionnaires pourront se procurer le document requis le 17 mars au Bureau des achats, 3e étage, 3700, rue Rachel Est, Montréal. La C.E.C.M. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CÉCM

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 C) du Code civil que la FEDERATION D'ESCRIME DU QUÉBEC INC. a transporté toutes ses dettes de livre, promesses et futures, en faveur de la Caisse populaire Mistral conformément à un acte dûment déposé au bureau du notaire de la Cour supérieure du Québec, le 24 février 1986, sous le numéro 3.685.731.



Nez qui coule?
Nez congestionné?

Voici Rhinotherm® l'inhalateur hyperthermique pour le soulagement des rhinites persistantes

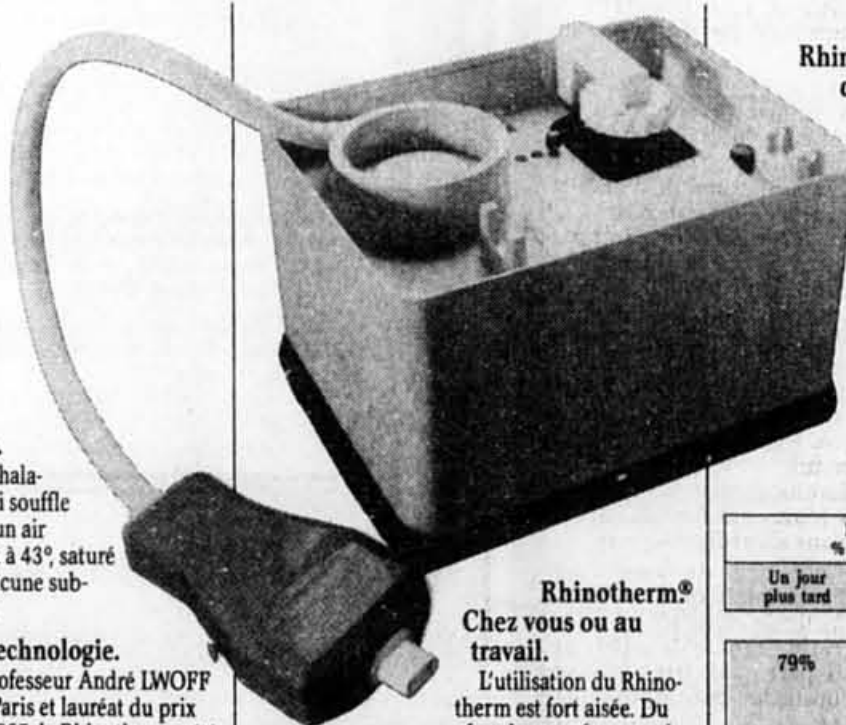
Bien des problèmes de respiration sont causés par l'environnement, le milieu qui vous entoure. Air vicié, allergies, grands écarts de température. Résultat? Vous êtes sérieusement incommodé(e), continuellement embarrassé(e). Vos muqueuses nasales vous indisposent, sans répit.

Rhinotherm® Pas un médicament.

Le Rhinotherm est un inhalateur hyperthermique qui souffle dans les cavités nasales un air chauffé continuellement à 43°, saturé en vapeur d'eau, sans aucune substance médicamenteuse.

Rhinotherm® Une technologie.

Né des recherches du professeur André LWOFF de l'Institut Pasteur de Paris et lauréat du prix Nobel de médecine en 1965, le Rhinotherm a été créé par le Dr A. Yerushalmi du "Weizmann Institute of Science" d'Israël. Le Rhinotherm fonctionne par voie d'éléments simples et interactifs: l'eau distillée et la chaleur contrôlée d'un "thermosenseur" électronique intégré qui régularise précisément la température de l'air au niveau de chaque narine.



Rhinotherm®
Chez vous ou au travail.

L'utilisation du Rhinotherm est fort aisée. Du confort de votre foyer ou du bureau, vous activez l'appareil durant environ 30 minutes, 3 fois, à 2 heures d'intervalle. Et vous répétez, au besoin. Vous n'avez qu'à respirer par l'embout personnel que vous tenez près du nez. Aucun contact. Aucun masque inconfortable. Et vous inhalez... naturellement.

Rhinotherm®: maintenant disponible.

Sur simple appel, nous irons faire chez vous une démonstration personnelle du Rhinotherm, à votre convenance. Suite à cette démonstration, nous pourrions vous offrir une formule d'achat, de location avec ou sans option d'achat ou tout simplement d'essai. Vous seul jugerez de l'état des choses. Voilà à quel point nous sommes confiants de l'efficacité du Rhinotherm.

RHINITES ALLERGIQUES % DE PATIENTS AMÉLIORÉS		
Un jour plus tard	Une semaine plus tard	Un mois plus tard
79%	70%	65%
Rhinotherm®	Rhinotherm®	Rhinotherm®
40%	33%	15%
Placebo	Placebo	Placebo

Regent St-Pierre Depuis plus de 75 ans votre spécialiste en équipement médical.

Regent St-Pierre, 4338, rue St-Denis, 849-2407. Si occupé: 288-1984. "Extérieur de Montréal", appels sans frais: 1-800-361-5146